UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Acteurs politiques, développement de l’espace public et construction nationale : Analyse de la gouvernance participative dans la ville de Baraka (RDC).

MUKANDAMA KAKOZI, Théophile

2023-11
UB
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/369

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Master en Sociétés, Pouvoirs, Territoires et Développement Durable

Option : Science Politique

ACTEURS POLITIQUES, DEVELOPPEMENT DE L'ESPACE PUBLIC ET CONSTRUCTION NATIONALE : Analyse de la gouvernance participative dans la ville de BARAKA (RDC).

Par :

Théophile MUKANDAMA KAKOZI

Mémoire

présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du diplôme de Master en Science Politique

Sous la direction du :

Pr. Julien NIMUBONA

Bujumbura, Novembre 2023

==========

MEMBRES DU JURY

Président : Pr. Siméon BARUMWETE

Directeur : Pr. Julien NIMUBONA

Secrétaire : Pr. Désiré-Louis NIZIGIYIMANA

DEDICACE

A notre famille

REMERCIEMENTS

L'aboutissement de ce travail témoigne d'un cheminement, certes ardu, mais extrêmement enrichissant, stimulant et formateur. Pour mener à bien cette aventure scientifique, intellectuelle et humaine, nous estimons que nous avons eu la chance d'être entouré par des personnes chères et exceptionnelles. Nous profitons donc de cette occasion pour les remercier sincèrement, car, sans elles, cette heureuse issue n'aurait pas été possible.

Tout d'abord, c'est aux autorités académiques, scientifiques et techniques de l'université du Burundi, que nous adressons nos remerciements pour le programme de formation savamment élaboré et pour toutes les occasions qu'elles nous ont données de poursuivre ce cursus de Mastère.

Notre gratitude va à tous nos formateurs du département de la Science Politique en général et au Prof Dr. Julien NIMUBONA en particulier, pour avoir accepté de diriger ce présent travail malgré ses multiples occupations. Nous lui remercions aussi pour son esprit critique ainsi que ses conseils avisés. Il nous a appris à faire les pas dans le champ de la recherche.

Notre reconnaissance profonde va à nos parents Augustin KAKOZI et Béatrice BATENDAKA, envers qui nous sommes redevables. Notre reconnaissance va également à notre fils Augustin MUKANDAMA, qui a pu supporter l'absence parentale durant toute la période de formation à l'étranger ; que l'aboutissement de ce travail lui soit une consolation.

Nous remercions très spécialement nos grands frères Didace KABEMBA et Fidèle M'SAMBYA, pour leurs conseils, orientations et soutien de tout genre. Ils nous ont permis de surmonter les pièges destructeurs durant ce cursus de formation.

Merci, à Madame mon épouse, Flora RIZIKI THEOPHILE, qui a pu illuminer ce parcours de 2 ans de formation en Mastère par son soutien tant financier que moral.

Finalement, nous remercions les membres du comité de gestion de l'ISDR BUKAVU pour leur encouragement et leur soutien tant financier que moral indescriptibles envers nous tout au long de la formation.

RESUME

Le présent travail a mis au centre d'analyse l'état des lieux de l'espace public en milieu urbain de Baraka dans le contexte congolais. Il cherchait donc à saisir le contexte de gouvernance politique de cet espace par les divers acteurs dans une optique de construction nationale en milieu citadin. Pour ce faire, la question de recherche, qui nous a servi de fil conducteur de la présente recherche se décline ainsi : Pourquoi un espace public oppositionnel entre acteurs politiques, opérateurs privés et société civile dans la ville de Baraka ? Partant de trois thèmes retenus des situations problématiques relevées, cette recherche s'est vue inscrite dans la tradition de la recherche qualitative d'étude de cas, qui a permis d'arriver aux résultats suivants :

1. L'espace public de la ville de Baraka reste oppositionnel entre acteurs politiques dirigeants, membres de la société civile et citoyens, et les contradictions entre ces derniers engendrent des conflits sociopolitiques ou intercommunautaires qui persistent entre différentes couches des populations de cette contrée.

2. En effet, l'état réel de cet espace public urbain dans lequel se retrouvent les différents acteurs-clés reflète la crise de représentation de la co-production que la gouvernance politique suppose en milieu urbain congolais, dont la ville de Baraka. Ce ne sont ni les opposants politiques ni toute la composante des organisations de la société civile ni les citoyens qui s'approprient le pouvoir à Baraka, mais l'alliance des acteurs politiques dirigeants avec les représentants des comités de la FEC branche de Baraka et de la société civile citoyenne qui gouvernent, à travers des réseaux d'influence mafieux obnubilés par les mécanismes de corruption et de patronage continus et permanents.

3. D'où, le pouvoir tel qu'il est exercé au sein de l'espace public de Baraka ne concorde pas avec le juste principe de la co-production entre divers acteurs tel qu'appris dans le cours des Théories et Pratiques de la gouvernance.

ABSTRACT

This work has placed at the center of analysis the inventory of public space in an urban environment of Baraka in the Congolese context. He therefore sought to grasp the context of political governance of this space by the various actors with a view to national construction in the urban environment. To do this, the research question, which served as the common thread of this research, is as follows: Why an oppositional public space between political actors, private operators and civil society in the city of Baraka? Based on three themes retained from the problematic situations identified, this research was part of the tradition of qualitative case study research, which made it possible to arrive at the following results:

1. The public space remains oppositional between various actors at the local level, and the contradictions between them generate socio-political or inter-community conflicts that persist between different layers of the populations of this region. That being the real state of this space in which bathe the various key actors thus reflects the crisis of representation of the co-production that political governance supposes in Congolese urban environment, including the city of Baraka.

2. What we can remember is that it is therefore neither the political opponents nor the entire component of civil society organizations nor the citizens who appropriate power in Baraka, but the alliance of the leading political actors with the representatives of the committees of the FEC branch of Baraka and of the citizen civil society who govern, through mafia networks of influence obsessed with the mechanisms of corruption and continuous and permanent patronage.

3. Hence, the power as it is exercised within the public space of Baraka does not correspond to the right principle of co-production between various actors as learned in the course of Theories and Practices of governance.

TABLE DES MATIERES

MEMBRES DU JURY **i**
DEDICACE **ii**
REMERCIEMENTS **iii**
RESUME **iv**
ABSTRACT **v**
TABLE DES MATIERES **vi**
LISTE DES TABLEAUX **viii**
SIGLES ET ABREVIATIONS **ix**
AVANT-PROPOS **x**
INTRODUCTION GENERALE **1**
0.1. Contexte et justification du choix du sujet 1
0.2. Pertinence du sujet de la recherche 2
0.2.1. Pertinence sociale et politique du sujet 3
0.2.2. Pertinence scientifique 4
0.2.3. Etat de la question et originalité du sujet 4
0.3. Problématique 7
0.3.1. Questions de recherche 9
0.3.2. Hypothèses de recherche 9
0.3.3. Objectifs de la recherche 10
0.3.3.1. Objectif global : 10
0.3.3.2. Objectifs spécifiques : 10
0.4. Délimitation spatio-temporelle 10
0.4.1. Dans l'espace 10
0.4.2. Dans le temps 11
0.5. Subdivision sommaire du travail 11
Hormis l'introduction et la conclusion, cette recherche développe trois chapitres : **11**
CHAP. I^{er} : LE CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE DU TRAVAIL **12**
Introduction 12
I.1. Définition des concepts clés 12
I.1.1. Acteur politique 12
I.1.2. Espace Public 13

I.1.3. Construction Nationale 15
I.1.4. Ville 16
I.1.5. Co-production 17
I.2. Cadrage théorique 19
I.2.1. La théorie interactionniste 21
I.2.2. La théorie Systémique 28
I.2.3. La théorie fonctionnaliste 33
CHAP. II^{ème} : METHODOLOGIE ET PRESENTATION DES RESULTATS 37
II.1. Méthodologie du travail 37
II.1.1. L'étude de cas 38
II.1.2. L'Échantillonnage 40
II.1.3. Techniques de collecte et préparation analytique des données 43
II.2. Présentation des résultats de terrain 45
II.3. Discussion des résultats de l'enquête 58
CHAP. III^{ème} : ANALYSE INTERPRETATIVE DES RESULTATS ET DE LA PROBLEMATIQUE DE LA GOUVERNANCE A BARAKA 67
III.1. Tendances lourdes compréhensives des résultats 67
III.1.1. Systèmes et dispositifs de participation à la prise des décisions politiques 68
III.1.2. Participation des acteurs pertinents à la prise des décisions politiques comme piliers de construction nationale dans la ville de Baraka 69
III.2. Analyse de la problématique de gouvernance au sein de l'espace public de la ville de Baraka 71
III.2.1. La participation, outil de démocratisation de la décision administrative au service du public à Baraka 72
III.2.2. La participation, outil d'aide à la décision administrative au service du politique .. 74
Conclusion partielle **76**
CONCLUSION GENERALE 77
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 80
ANNEXES 91

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Catégorisation socioprofessionnelle des informateurs par commune 43
Tableau 2 : Sexe des enquêtés 46
Tableau 3 : Age 46
Tableau 4 : Catégorie Socioprofessionnelle 47
Tableau 5 : Etat-civil 47
Tableau 6 : Commune de résidence 47
Tableau 7 : Grands acteurs de terrain à Baraka 49
Tableau 8 : type de légitimité & mode de désignation des acteurs politiques dirigeants 49
Tableau 10 : Intérêt d'inclure toutes les catégories d'acteurs dans les réalisations pratiques 50
Tableau 11 : Participation de tous les acteurs à la gestion des affaires publiques 50
Tableau 12 : De la justification à la question de participation des acteurs 51
Tableau 13 : Emergence des espaces de la parole ouverts entre acteurs à Baraka 51
Tableau 14 : De la justification à la question des espaces de la parole ouverts entre acteurs 51
Tableau 15 : état de l'espace public entre différents acteurs à Baraka 51
Tableau 16 : De la justification de l'espace public oppositionnel 52
Tableau 17 : Type de gouvernance exercé en mairie de Baraka 52
Tableau 18 : Procédures de prise des décisions entre différents acteurs 53
Tableau 19 : implication de tous les acteurs à la gestion des affaires politiques 53
Tableau 20 : Degré d'implication de tous les acteurs à la gestion politique quotidienne 53
Tableau 21 : Façons d'interagir entre acteurs au sein de l'espace public de Baraka 54
Tableau 22 : Travail en commun accord entre différents acteurs 55
Tableau 23 : De la justification sur le travail en commun accord 55
Tableau 24 : Etat de l'espace public qui ressort de l'interaction des acteurs 55
Tableau 25 : Ville comme lieu de sociabilité, de discussion et de diffusion de valeurs 56
Tableau 26 : De la justification à la question de ″ville comme lieu de sociabilité, de discussion et de diffusion de valeurs" 56
Tableau 27 : Participation sincère véritable dans le sens de co-production 56
Tableau 28 : De la justification à la question de participation sincère au sens de co-production 57
Tableau 29 : Conséquences sociopolitiques de l'état de l'espace public de la ville de Baraka sur la construction nationale 57

SIGLES ET ABREVIATIONS

AKP : Adalet ve Kalkınma Partisi (Parti de la justice et du développement)

DAE : Défibrillateur Automatisé Externe

EPST : Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ;

FEC : Fédération des Entreprise du Congo ;

ISDR : Institut Supérieur de Développement Rural ;

KUA : Kujitegemea Action ;

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ;

ONU : Organisation des Nations Unies ;

PQR : Presse Quotidienne Régionale ;

Pr : Professeur ;

Prof : Professeur ;

QDA MINER LITE : Free Qualitative Data Analysis Software;

RDC : République Démocratique du Congo ;

SOFEBEF : Solidarité des Femmes de Fizi pour le Bien Etre Familial ;

SPTD : Sociétés, Pouvoirs, Territoires et Développement Durable.

TCT : Théorie des Coûts de Transaction

AVANT-PROPOS

Ce travail traitant d'« ACTEURS POLITIQUES, DEVELOPPEMENT DE L'ESPACE PUBLIC ET CONSTRUCTION NATIONALE : Analyse de la gouvernance participative dans la ville de BARAKA (RDC) », a mis au centre de réflexion l'état des lieux de l'espace public en milieu urbain de Baraka dans le contexte congolais. Il cherchait donc à comprendre l'exercice du pouvoir politique par les divers acteurs au niveau local dans une optique de construction nationale en milieu citadin.

Notre volonté de comprendre l'état de la gouvernance locale et d'analyser les rapports entre les acteurs en mairie de Baraka, a permis, ce travail de contribuer au débat sur la gouvernance participative, en analysant les conditions nécessaires pour faire de l'espace public un levier optimal pour l'exercice inclusif du pouvoir politique. Il s'est agi de répondre aux besoins pratiques des acteurs dirigeants ayant la gouvernance politique dans leurs attributions à Baraka, et de contribuer aux connaissances théoriques existantes.

Cette recherche a tenu compte de trois (3) méthodes pour son argumentation théorique. D'abord, « la théorie interactionniste » a permis de noter que l'espace public urbain de Baraka est centré entre les seules mains des décideurs politiques locaux au détriment d'autres couches d'acteurs. Ensuite, « l'approche systémique » en mairie de Baraka, a pu démontrer l'existence des éléments qui concourent à l'instabilité de son espace public urbain, et « la théorie fonctionnaliste » a enfin démontré que, l'exercice des fonctions publiques par des acteurs non-étatiques reste de même largement instrumentalisé par les décideurs en mairie de cette entité politique.

Grâce à la « méthode qualitative » basée sur l'« étude de cas », ce travail retient comme résultats l'existence d' « un espace public oppositionnel entre divers acteurs au niveau local, et les contradictions entre ces derniers engendrent des conflits sociopolitiques ou intercommunautaires qui persistent entre différentes couches des populations de cette contrée, reflétant ainsi la crise de représentation et des mécanismes indispensables pour la bonne gouvernance de la co-production que la bonne gouvernance suppose en milieu urbain congolais, en particulier dans la ville de Baraka ».

INTRODUCTION GENERALE

0.1. Contexte et justification du choix du sujet

La « *sortie exsangue de crises en cascades dont la guerre civile de 1998-2002 marque le point d'orgue* » en République Démocratique du Congo aujourd'hui engagée dans un difficile processus de reconstruction nationale[1]. La mise en place des nouvelles institutions issues de la constitution promulguée en 2006 redonne sa légitimité à l'État, mais celui-ci doit faire face à d'immenses défis post-conflit : défis économiques, sociaux, politiques, moraux...

C'est dans cette perspective que l'on a assisté à la création des nouvelles villes administratives au niveau des provinces par le gouvernement central. En mai 2018, Baraka en province du Sud-Kivu devient la 34^{e} ville[2]. C'est à ce défi de la reconstruction que la ville de Baraka doit répondre après des décennies de déstructuration de son espace public. Car depuis longtemps, sinon toujours, orphelines de l'État, les populations n'ont d'ailleurs pas attendu les réformes institutionnelles pour prendre des initiatives en vue de leur autonomie de gestion. L'élévation de cette entité au rang des villes paraît comme une contribution en faveur des dynamiques politiques au niveau local.

L'analyse de la nouvelle ville de Baraka, nous conduit à mettre a priori l'accent sur l'évolution des politiques de l'Etat dans cette entité, cela depuis sa dotation d'une gouvernance politique locale avec des acteurs politiques qui ont été mis en place. En date du 25 février 2019, la ville de Baraka ainsi que ses premiers animateurs avaient été officiellement installés par le représentant, Monsieur le Ministre provincial de l'Enseignement Primaire Secondaire et Technique (EPST) faisant l'intérim du Gouverneur de la province du Sud-Kivu. Les dirigeants politiques de la ville de Baraka devaient assurer un mode de fonctionnement politique démocratique cheminant les gouvernés au développement, par la mise en place des institutions urbaines fortes et de politiques intelligentes.

Au lendemain de l'installation du maire de la ville et de son adjointe, la question du fonctionnement institutionnel en mairie de Baraka éclate, et dès lors, suscite d'âpres critiques, en termes des rapports entre acteurs-intervenants appelés à la coproduction, mais aussi, en faiblesse de création d'identité collective qui serait particulière à cette jeune ville.

[1] POURTIER (R.), « Reconstruire le territoire pour reconstruire l'État : la RDC à la croisée des chemins » dans *Afrique contemporaine* 2008/3 (n° 227), pp. 23 à 52.
[2] FAMURE (F.), *Baraka élevé au statut de ville*, Fizi Media, Baraka, 2019.

Malgré son élévation au niveau des villes et sa dotation des acteurs politiques dirigeants qui datent de l'année 2019, la gouvernance locale peine toujours à s'imposer, et il s'observe un mode de gouvernement qui déconstruit systématiquement le sens commun, dès lors qu'elle cherche à se fonder sur l'exclusion à la place d'une inclusion complète. Cet écart crée des problèmes à résoudre au détriment de la mise en place des capacités publiques d'action que montrent les défis, notamment celui de la faible intégration d'acteurs au processus de gestion engendrant ainsi une crise de l'existence d'une communauté nationale.

Ce constat ne nous laisse pas indifférent. C'est ainsi qu'à travers ce Mémoire, nous avons jugé opportun de contribuer à la réflexion y relative.

0.2. Pertinence du sujet de la recherche

Notre volonté de comprendre l'état de la gouvernance locale et d'analyser les rapports entre les acteurs dans la ville de Baraka, s'inscrit dans notre recherche sur le domaine de « *coproduction* » des politiques. C'est une double pertinence qui guide notre démarche : la première est à la fois d'ordre théorique et conceptuel, et la seconde est d'ordre essentiellement pratique. En effet, d'un point de vue théorique et conceptuel, l'analyse des acteurs politiques au sein de l'espace public congolais, notamment au niveau de la ville de Baraka en milieu urbain, est un objet d'étude nouveau et toujours d'actualité. D'un point de vue pratique, nous constatons que, malgré la volonté des acteurs politiques en mairie de Baraka, de s'engager dans le processus d'opérer de véritables changements par la construction nationale au niveau local, le concept de l'espace public inclusif demeure incompris, voire inadéquatement appréhendé, notamment sur le plan de ses dimensions opérationnelles.

Enfin, il importe de signaler que l'étude de cas qui porte sur l'espace public et la construction nationale à Baraka est, à ce jour, très peu développée.

Cette recherche de Mastère vise également à offrir, et ce, à partir de la littérature consultée et analysée ainsi que de quelques expériences, un cadre conceptuel de référence, orienté vers la pratique, à l'intention des communautés scientifiques et des acteurs dirigeants des collectivités locales, notamment, de la ville de Baraka. La notion de l'espace public, développé dans le présent mémoire, se veut un outil aidant les acteurs politiques et les décideurs à faire des choix éclairés dans le but de promouvoir la construction d'une nation au niveau local.

0.2.1. Pertinence sociale et politique du sujet

La pertinence sociale de ce sujet réside dans le sens qu'au sein de la ville de Baraka, s'est installé un questionnement autour d'une relation entre la gouvernance au niveau local et la participation citoyenne, ou du moins, l'influence en matière d'intégration de divers groupes humains à l'intérieur de cette ville. Comme si la gouvernance politique produisait la participation collective, et qu'elle trouverait en la participation citoyenne l'instrument logique de sa propre réalisation. Cette situation est en phase de critique par les acteurs dans cette entité urbaine et dans ses trois communes constitutives.

L'ambigüité ressentie autour de l'exercice du pouvoir politique à Baraka est, sans surprise, reflétée par le fait que les acteurs politiques dirigeants qui devraient offrir l'occasion à la réalisation de l'émergence de l'Etat au niveau local, afin de servir de base de vérification des réalités sur la répartition du pouvoir, ne semblent pas considérer cela comme une panacée. De sorte que, la gouvernance locale n'est plus considérée comme modalité utile de prise en charge des besoins et des aspirations d'une population qui souvent, dans ses marges, et par nécessité, inventait des réponses à des questions que pose la vie quotidienne. Ou encore, des questions auxquelles il lui paraissait que l'avènement de la ville dans son milieu (ancienne cité administrative) devrait apporter des solutions trop suffisantes.

Il serait donc surprenant de passer sous silence un tel scénario, alors que, des lamentations et plaintes au sein des gouvernés de Baraka se laissent voir au sujet de l'espace public qui se rétrécit dans la ville.

En effet, le problème politique posé dans cette ville de Baraka est le suivant : le rôle que sont censés devoir jouer les groupes d'acteurs, notamment, les citoyens et la société civile ne se voit positionné en amont des politiques. Cependant, ces derniers sont réticents à s'engager dans l'exercice du pouvoir politique local dont ils ne cernent ni les objectifs, ni les effets potentiels.

D'où, l'objectif d'analyser les problèmes rencontrés par des praticiens et des décideurs présents sur la scène politique en mairie de Baraka.

0.2.2. Pertinence scientifique

La pertinence scientifique de ce sujet de recherche repose sur une curiosité en rapport avec l'exercice du pouvoir politique dans la ville de Baraka. Sur les intentions de la mairie de cette ville qui finissent par rendre l'espace public local une utopie par manque de vision.

Le sujet traite des notions de science politique, en ce sens qu'il s'intéresse aux acteurs politiques dirigeants. L'étude part du concept de co-production pour montrer l'exercice du pouvoir politique à l'occasion de la création d'une nouvelle ville. Cette cogestion devrait corriger les grands défis socio-économiques qui ne peuvent trouver leur pleine efficacité qu'en s'appuyant sur un agrégat d'acteurs.

De ce fait, scientifiquement, cette recherche veut apporter un complément d'informations permettant la compréhension de l'exercice du pouvoir politique dans la ville de Baraka, tout en proposant une piste de référence visant d'une part, à supporter les efforts des acteurs politiques et des gestionnaires du développement local et, d'autre part, à contribuer à l'avancement des connaissances scientifiques sur le sujet.

0.2.3. Etat de la question et originalité du sujet

Ce sujet sur « *ACTEURS POLITIQUES, DEVELOPPEMENT DE L'ESPACE PUBLIC ET CONSTRUCTION NATIONALE : analyse de la gouvernance participative dans la ville de BARAKA (RDC)* **»,** ne constitue pas en soi une nouveauté car plusieurs travaux, bien que, ne portant pas le même titre, ont été réalisés pour répondre à notre question sur le contenu de la construction nationale. Pour ce faire, nous nous sommes basé sur une littérature bien développée dans le champ des études sur le rôle des acteurs politiques dirigeants dans la gestion de l'espace public et la construction de la nation. Après la revue de la littérature, certains travaux ayant trait à notre sujet de recherche ont attiré notre attention dont ceux des auteurs ci-dessous :

-Les recherches menées par Melissa BILODEAU dans le travail intitulé « *Développement de l'espace public et construction nationale: l'AKP en Turquie»*[3], où l'autrice analyse le rôle symbolique des espaces publics que les citoyens côtoient sur une base régulière et dont l'importance peut sembler banale. Elle questionne sur la manifestation du nationalisme, en

[3] BILODEAU (M.), *Développement de l'espace public et construction nationale: l'AKP en Turquie***,** mémoire électronique de Mastère en Science Politique de l'université de Montréal, Montréal, 2019, pp. 126.

tant qu'idéologie politique, dans les espaces publics, surtout dans un contexte où le gouvernement et les partis politiques sont des entités imbriquées. Grâce à son étude réalisée sur trois projets de construction promus par l'AKP depuis son arrivée au pouvoir en Turquie en 2002, c'est-à-dire le Musée Panorama 1453, le pont Yavuz Selim Sultan et la mosquée de Çamlıca, son analyse soutient la construction d'une idéologie néo-ottomane.

Si cette idéologie ne rompt pas complètement avec l'identité turque comme distincte du monde arabe, elle diverge néanmoins du sécularisme kémaliste promu lors de la première République.

L'étude continue de montrer que l'idéologie hégémonique turque promeut désormais une plus grande emphase sur le passé ottoman et sur la visibilité de la religion islamique dans les espaces publics. Pour parvenir à cette conclusion suite à un court séjour de terrain, des photographies ont été prises afin d'illustrer son propos. Finalement sa recherche a révélé qu'il s'avère que tous les espaces ne sont pas égaux en matière de symbolisme.

-Ensuite, notre attention porte aux écrits du chercheur Jean-François TETU, qui a traité de « *l'espace public local et ses médiations»*[4]**.** Sous cet ouvrage, l'auteur fait savoir qu'un espace public comme on le sait, n'est pas un espace réel, mais il est symbolique, un fait de savoirs et de représentations. Il se pose la question sur les deux formes les plus nettes de la médiation dans cet espace : d'une part celle de la presse quotidienne régionale (PQR), et d'autre part, celle de la communication des collectivités locales. Cette limitation forte de la perspective lui est indiquée par le fait que les grands problèmes de société (emploi, sécurité, environnement, etc. ...) se posent actuellement d'abord à l'échelle urbaine et que la « *crise* » de la société est d'abord vécue comme une crise de la ville.

-Et puis, il y a les recherches de Zakaria TEHA sur « *Construction nationale syrienne face aux dynamiques identitaires et communautaires»*[5], où le chercheur s'interroge sur la crise de l'État en Syrie à travers le processus de construction nationale. Dans un premier temps, il met l'accent sur la construction de l'État syrien, puis, dans un second temps, sur la politique en matière de la question nationale et du nationalisme, avec un intérêt particulier soulevé.

[4] TETU (JF.), « L'espace public local et ses médiations » dans *Hermès*, La Revue 1995/3-4 (n° 17-18), p 287 à 298.

[5] TEHA (Z.), *La construction nationale syrienne face aux dynamiques identitaires et communautaires. Vers un nouveau Moyen-Orient ?* HAL archives-ouvertes, 2019, p. 19.

Finalement, l'auteur fait une lecture de la crise étatique dans le pays à travers et à la lumière des enjeux régionaux et internationaux (confessionnalisation des conflits, crise économique, tensions sunnisme/chiisme, Arabes/Kurdes, majorités/minorités…).

-Bien plus, les recherches d'Alice INGOLD sur *« Savoirs urbains et construction nationale. La ville, au-delà de l'État-nation ?»* [6], présente une origine de son travail qui s'ancre dans une série d'observations du contemporain : celles d'un intérêt renouvelé dans la pratique et dans les sciences sociales pour les villes.

Pour l'autrice, la ville a précédé l'horizon politique des Etats-nations et, alors même qu'elle a profondément changé dans ses formes, ses fonctions et sa physionomie, le réinvestissement social et politique dont elle fait l'objet peut en effet accréditer l'idée d'un invariant urbain, que confirmerait la continuité du fait urbain, face à la forme historiquement située et localisée de l'État-nation.

Après qu'elle y ait observé, dans un premier temps, ce « *retour* » actuel à la ville qui relève d'une reconfiguration des échelles de la pratique et de l'analyse du politique (dans le cadre européen comme dans celui de la globalisation), elle propose d'examiner cette hypothèse pour le XIXe siècle.

Finalement et dans l'ensemble, la problématique du lien entre l'espace public et la construction nationale a été abordée tantôt sous l'angle sociopolitique, tantôt sous l'angle de l'organisation territoriale et tantôt sous l'angle organisationnel. D'autres auteurs appréhendent le phénomène tout en l'abordant dans divers volets ancrés dans le domaine politique. C'est précisément dans cette dernière perspective que s'insère la présente contribution. Elle vise à offrir une source de référence suffisamment large, pour permettre une lecture des pratiques des acteurs politiques dirigeants au sein de l'espace public en faveur de la construction de la nation.

Pour notre part, il nous revient de mener une démarche complémentaire par rapport aux travaux effectués par nos prédécesseurs, lesquels étaient bien orientés dans le lien entre l'espace public et la construction nationale dans différentes sphères, aussi bien africaines qu'européennes.

6 INGOLD (A.), « Savoirs urbains et construction nationale. La ville, au-delà de l'État-nation ? » dans *Revue d'Histoire des Sciences Humaines* 2005/1 (n° 12), pp. 55 à 77.

Analyser les pratiques des acteurs au sein de l'espace public dans le contexte urbain congolais, c'est ce que nous voulons mettre au centre de ce travail en se focalisant sur la construction/formation nationale à partir de la ville de Baraka.

0.3. Problématique

L'environnement international au début des années soixante, au moment où les pays africains accédèrent à l'indépendance, était caractérisé par une division en deux pôles, notamment, le bloc capitaliste et le bloc communiste. Ceci a lourdement pesé sur la détermination de la voie pour la construction nationale en Afrique et a favorisé l'utilisation fragmentée des modèles extérieurs. Il en est ainsi du choix du « *parti unique comme outil de la construction nationale en Afrique »*[7]. Ce qui pose que la notion de l'espace public en Afrique contemporaine puisse faire un renvoi à « *un espace qui n'est plus un espace public, donc régi par le droit et selon des normes et procédures consensuellement acceptées, mais plutôt un espace pensable comme lieu de l'obscénité, de sortie de la société et de la culture et d'affirmation des identités de terroir »*[8].

En République Démocratique du Congo, la gestion des enjeux politiques et de la participation à cette gestion suscitent « *des questions les plus fondamentales et incontournables que se posent les êtres humains et partant des citadin »*[9] pendant que le vivre ensemble, s'identifie comme « *le lot de tout homme et désormais de toute nation sur la planète terre »*[10]. Mais, l'espace public congolais est loin d'être *« fonctionnellement et normativement indissociable du rôle d'un système d'acteurs qui fonctionne et se transforme continuellement »*[11] bien que ce soit en cela qu'il offrirait la notion du « *processus politique »* [12] incluant les différents acteurs à la gestion de la vie publique.

[7] OYONO (D.) « Du parti unique au multipartisme environnemental international et processus de démocratisation en Afrique » dans *Revue trimestrielle*, 2000, pp. 45-53.
[8] DIAW (A.), « Nouveaux contours de l'espace public en Afrique », dans *Diogène* 2004/2 (n° 206), pp. 37 à 46.
[9] BASSAND (M.), et *alii* (dir), *Vivre et créer l'espace public*, Vietnam, Presses Polytechniques et universitaires Romandes (PPUR), 2001, p.223.
[10] BARRAL (B.), *Vivre avec nos conflits*, Paris, les Editions de l'Atelier/ Editions Ouvrières, 1995, p.172.
[11] WOLTON (D.), « Les contradictions de l'espace public médiatisé », dans n° 10 de la revue *Hermès*, FERRY (JM.) *Espaces publics, traditions et communautés*, Paris, C.N.R.S. Editions, 1992, pp.13-22.
[12] BASSAND (M.), et *alii* (dir), Op.cit., p.223.

Ensuite, dans la province du Sud-Kivu en général et dans la ville de Baraka en particulier, l'espace public urbain de cette entité se voit être fait des slogans et expertises souvent extérieurs à sa contradiction propre. Cette entité orchestre à jour, la dérive des interprétations du développement de la politique extravertie[13].

Dès lors, s'observe l'incapacité pour la ville de Baraka à lutter contre la corruption et la misère qui touche les deux tiers de la population, et à ramener la paix dans ce milieu urbain, ensanglanté par les violences des groupes armés et conflits intercommunautaires[14]. Alors que la création des nouvelles villes dont celle de Baraka (qui figure à la 34è place sur la liste des villes que compte le pays), devrait s'opposer nettement au déchirement de l'espace public en instaurant un « *gouvernement de la règle* »[15]. De sorte que, dans la ville de Baraka s'installe un nouveau contexte qui est celui de « *renouvellement des espaces de dialogue des citoyens entre eux et avec les décideurs* »[16], dans le but de la construction d'une identité commune. Pour éviter les **«** *affrontements à l'intérieur des groupes humains locaux, comme entre les clans et les tribus, ou, en faisant qu'ils ne soient pas de tout temps* » [17], cela devrait nécessiter la « *production de certaines normes et de certaines pratiques locales de l'exercice du pouvoir politique faisant appel à une rationalité procédurale* » [18].

En mai 2018, Baraka devient la 34e ville du pays. En principe, les contre-performances observées dans les anciennes villes devraient être évitées dans les nouvelles villes dont celle de Baraka, grâce à l'adoption de la loi organique du 7 octobre 2008 fixant organisation et fonctionnement des services publics, accordant l'espace public à différents acteurs pour la gestion du pouvoir.

Bien que le partage entre acteurs soit prévu dans l'exercice du pouvoir politique, cela dans la ville Baraka peine à s'imposer en pratique sur le plan intérieur. Ce qui fait que, l'on ne cesse d'observer l'exécution d'une logique d'action publique qui déconstruit son espace public.

[13] BERTRAND (M), *Petites et moyennes villes d'Afrique noire : autonomie des problématiques ? Villes en parallèle*, Paris, KARTHALA, 1995, p.326.

[14] AFP, « *En RDC : le président TSHISEKEDI nomme un gouvernement à sa main* », 2022

[15] GOXE (LA.), « Gouvernance territoriale et développement durable : implications théoriques et usages rhétoriques », dans PASQUIER (R.), SIMOULIN (V.) et WEISBEIN (J.) (dir.), *Gouvernance territoriale : pratiques, discours et théories*, Paris, L.G.D.J., 2007, pp. 235

[16] ROSANVALLON (P.), « Légitimité démocratique et gouvernance, Chroniques de la gouvernance, 2009-2010 », dans *Charles Léopold Mayer éd*., Paris, 2009, p. 13.

[17]BARRAL (B.), Op.cit., p. 172.

[18] PASQUIER (R.), SIMOULIN (V.) et WEISBEIN (J.) (dir.), *Gouvernance territoriale : pratiques, discours et théories*, Paris, L.G.D.J., 2007, p. 332.

Et cela, donne l'impression d'un espace qui ne s'adapte guère aux exigences de la transformation des sociétés désormais inscrites dans l'approche de la « *construction nationale* ».

0.3.1. Questions de recherche

Eu égard à ce qui précède, nous nous sommes posées les questions de recherche suivantes :

1. Pourquoi un espace public oppositionnel entre acteurs politiques, opérateurs privés et société civile dans la ville de Baraka ?

2. Quelles sont les conséquences sociopolitiques de la crise de l'espace public de cette entité urbaine sur la construction nationale ?

0.3.2. Hypothèses de recherche

RONGERE définit l'hypothèse de travail comme étant « *une proposition de réponses aux questions que l'on se pose à propos de l'objet de la recherche formulée en des termes tels que l'observation et l'analyse puissent fournir une réponse »*[19].

Pour MUEPU, l'hypothèse de recherche est « *l'ensemble des réponses provisoires aux questions de la problématique, lesquelles seront confirmées ou infirmées après la descente sur le terrain »*[20].

Pour notre part, l'hypothèse ne peut être que l'ensemble des solutions provisoires aux questions posées qui orientent l'objet de la recherche. Dans ce travail, nous avons cherché à vérifier les hypothèses suivantes :

-Le manque de concertation, de dialogue et de négociation entre acteurs caractérise la crise de l'espace public oppositionnel entre acteurs politiques, opérateurs privés et société civile dans la ville de Baraka ;

- La faiblesse du leadership, les tensions interethniques, la corruption et le patronage continus et permanents sont les conséquences sociopolitiques engendrées par la crise de l'espace public qui aurait des implications sur la construction nationale pour cette entité.

[19] RONGERE, (P.), *Méthodes des sciences sociales*, Paris ; Dalloz, 1971, p.18.
[20] MUEPU (K.), *Méthodologie et épistémologie de la Science politique*, IUC/Lubumbashi, 2013, p. 15.

0.3.3. Objectifs de la recherche

0.3.3.1. Objectif global :

Ce travail veut contribuer au débat sur la gouvernance dans le contexte urbain congolais, en analysant les conditions nécessaires pour faire de l'espace public un levier optimal pour l'exercice inclusif du pouvoir politique dans la ville de Baraka, en province du Sud-Kivu à l'est de la RDC.

0.3.3.2. Objectifs spécifiques :

Nous nous sommes donné deux objectifs spécifiques de recherche :

Il s'est agi de répondre aux besoins pratiques des acteurs dirigeants en charge de la gouvernance politique dans la ville de Baraka d'une part, et d'autre part, de contribuer aux connaissances théoriques déjà existantes « *en vue d'une meilleure compréhension de l'objet étudié »*[21].

0.4. Délimitation spatio-temporelle

Il est vrai que le champ d'investigation pour notre sujet parait être vaste. Par conséquent, nous devons délimiter notre cadre d'investigation dans l'espace et dans le temps.

0.4.1. Dans l'espace

Sur le plan spatial, cette recherche couvre la ville de Baraka, en province du Sud-Kivu à l'Est de la République Démocratique du Congo. La construction nationale en question dans le présent travail, est l'un des aspects du développement de l'espace public. Il va s'en dire que la délimitation géographique de ce sujet ne se bornera qu'à la seule ville de Baraka comme l'une des nouvelles villes de la R.D.C.

La renommée de cette ville est l'étroitesse de son espace public qui oppose les parties prenantes, alors que celles-ci pouvaient constituer une entrée pertinente pour la formation du nationalisme, et ainsi éviter les crises sociopolitiques avec des violences qui avaient fait parler d'elles-mêmes dans le temps. Actuellement, c'est cela qui nous pousse à nous y pencher, particulièrement en ce qui concerne l'exercice du pouvoir politique par les acteurs dirigeants en mairie de Baraka.

[21] MAXWELL (J.), « Designing a qualitative study », In *Handbook of applied social research methods*, London, Thousand Oaks, New Delhi: Sage publication, 1997, pp. 69.

L'espace de nos investigations couvre les trois communes qui la composent, à savoir, Baraka centre, Katanga et Kalundja.

0.4.2. Dans le temps

Notre étude s'étale sur une période allant de 2018 à 2023. La borne inférieure, 2018, correspond à l'année au cours de laquelle Baraka a été confirmée en tant que ville, par le décret présidentiel portant le numéro 13/29 du 13 juin 2018. La borne supérieure quant à elle, l'an 2023 marque la période pendant laquelle nous menons notre recherche pour identifier les dirigeants politiques et les autres catégories d'acteurs de cette ville de Baraka afin d'analyser le jeu de l'exercice du pouvoir politique par ces derniers au sein de l'espace public commun, tout en nous facilitant l'accès aux données qui sont encore récentes pour notre étude.

0.5. Subdivision sommaire du travail

Hormis l'introduction et la conclusion, cette recherche développe trois chapitres :

-Le premier chapitre porte sur le cadre conceptuel et théorique du travail. Il cerne avec clarté les concepts et les théories clés utilisés et ainsi nous permet en tant que chercheur de nous positionner dans le champ scientifique de la Science Politique.

-Le deuxième aborde le cadre méthodologique et les résultats de l'enquête. Il présente un débat sur la stratégie globale de descente sur terrain selon l'approche préconisée par « l'étude de cas ». Ensuite, il énonce des résultats pour chaque cas (commune) étudié, puis, sur tout l'ensemble de la ville de Baraka, en ce qui concerne l'état de l'espace public réel entre différents acteurs et leurs interactions, nous l'étudions dans le cadre de la co-production.

-Le troisième chapitre enfin, concerne une analyse interprétative des résultats et des tendances lourdes compréhensives de la problématique de la gouvernance à Baraka. Ce dernier questionne la notion et le rôle des acteurs dans leur diversité. Il veut vraiment savoir pourquoi certains acteurs peuvent être qualifiables de « pertinents » et d'autres « non » dans la gouvernance urbaine à Baraka.

CHAP. I^er : LE CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE DU TRAVAIL

Introduction

Pour bien mener cette recherche sur « *ACTEURS POLITIQUES, DEVELOPPEMENT DE L'ESPACE PUBLIC ET CONSTRUCTION NATIONALE : analyse de la gouvernance participative dans la ville de BARAKA (RDC)* », il est important de comprendre d'abord certains concepts clés y relatifs. Dans ce chapitre, nous situons quatre concepts : acteurs, espace public, construction nationale et co-production dans leurs « *cadres théoriques* ». Il s'agit de s'arrêter sur un certain nombre d'idées à valeur explicative résultant d'une synthèse de l'observation des faits réels et de réflexions conceptuelles.

I.1. Définition des concepts clés

I.1.1. Acteur politique

R. BOUDON défend l'idée que les acteurs ont de « *bonnes raisons* »[22] pour agir. Le système politique dans sa globalité au sein de la ville de Baraka amène à tenir compte des interactions qui lient les individus, et limitent leurs actions, c'est ce que BOUDON appelle « *la rationalité limitée* ».

A Baraka, les actions ne sont donc pas entièrement déterminées par la seule rationalité de leurs auteurs, les relations entraînent nécessairement des actions non souhaitées. Ces effets d'agrégation « pervers » montrent que l'objectif souhaité n'est pas forcément atteint et que le résultat devrait être issu d'effets émergents.

Dans « *la logique du social* »[23], il reprend sa théorie majeure et montre cette fois que même si les phénomènes sociaux résultent d'intérêts liés à des croyances et des actions, la valeur et la morale y jouent également un rôle important. Cette théorie qui place l'individu au centre de l'étude permet par la suite de cerner les relations sociales dans leur ensemble.

[22] BAECHLER (J.), CHAZEL (J.F.) et RAMINE (K.) (dir), *L'acteur et ses raisons: Mélanges en l'honneur de Raymond Boudon*, Auxerre, Editions des Sciences Humaines, 2000, p.376

[23] BOUDON (R.), *La logique du social. Introduction à l'analyse sociologique*, Paris, Hachette, 1979, p. 279

Par opposition à Agent ou Agi, GROSSMAN pense que le terme acteur désigne « *celui qui agit, en tant qu'acteur individuel ou en tant qu'acteur collectif »*[24]. Dans le processus de prise de décision, il renvoie à sa participation. Dans l'analyse des politiques publiques, il soulève une série de questions, concernant la définition et la limitation de l'acteur. L'acteur doit d'abord être capable d'action stratégique, capacité propre à un individu seul.

Pour être considéré comme un acteur dans une politique publique, il faut que l'action engagée ait des répercussions tangibles sur un processus de politique publique donnée.

Autrement dit, la notion d'acteur en politiques publiques recouvre deux dimensions : l'une concernant la contribution de l'acteur au processus politique et l'autre l'impact ou l'influence de cette contribution sur le résultat. Il faut ensuite s'intéresser aux acteurs qui satisfont à ces critères dans les politiques publiques aujourd'hui. Avec la transformation des politiques publiques, ces acteurs évoluent également.

La décision dans les politiques publiques est l'aboutissement d'un processus qui fait intervenir un grand nombre d'acteurs et dont les règles de procédure ne sont pas toujours établies à l'avance.

Dans son rapport à ce processus, l'individu et a fortiori l'acteur collectif est susceptible de rencontrer les problèmes typiques de l'acteur face à une structure donnée. CROZIER et FRIEDBERG disent que « *l'individu n'a que rarement des objectifs clairs : ils sont multiples, ambigus et parfois contradictoires »*[25].

I.1.2. Espace Public

S'il y a une notion à laquelle on associe sans hésitation le nom de JÜRGEN HABERMAS, c'est celle d'espace public politique[26]. En introduisant une étude sur l'espace public politique dès 1962, HABERMAS signale très tôt sa spécificité au sein des penseurs de la théorie critique de la société. À la différence des représentants les plus illustres de la première génération de l'École de Francfort, Adorno et Horkheimer, Habermas consacre une place conséquente à l'étude du politique. Alors qu'ADORNO et HORKHEIMER considéraient comme étant illusoire tout changement venu de la politique dans une société réifiée et close, HABERMAS semble poursuivre une ligne suivie par FRANZ L. NEUMANN :

[24] GROSSMAN (E.), « Acteur », dans *Dictionnaire des politiques publiques*, 3e édition actualisée et augmentée, Paris, Presses de Sciences Po, 2014, p. 31.
[25] GROSSMAN (E.), Ibidem, p. 31.
[26] HABERMAS (J.), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1988, p.322.

« *puisqu'aucun système politique ne peut réaliser complètement la liberté, la théorie politique doit nécessairement être critique* »[27].

Le concept d'espace public qui saisit une réalité sociologique autant qu'il insuffle une vision normative de la démocratie est avant tout un concept critique qui apprécie le degré de réalisation de la liberté politique des citoyens en démocratie.

Forgé avec un sens spécifique en 1962 par HABERMAS dans « changement structurel dans la sphère publique », ce concept connaît des remaniements dans différents écrits ultérieurs. Droit et démocratie énonce cette définition, qui reste valable indépendamment des variations que connaît la notion : « *l'espace public se décrit le mieux comme un réseau permettant de communiquer des contenus et des prises de position, et donc des opinions ; les flux de la communication y sont filtrés et synthétisés de façon à se condenser en opinions publiques regroupées en fonction d'un thème spécifique* »[28].

Deux pistes peuvent aussi être avancées pour saisir l'espace public au sens tel que présenté par BLONDIN[29]. La première consiste à envisager l'espace public à partir de ce qu'il convient d'appeler « *les sens communs de la pensée politique* », ce qui renvoie aux conditions d'instauration et de perpétuation d'un espace public démocratique effectif et performatif susceptible de fonder de réels rapports de subjectivation ; un espace permettant au sujet d'accéder à l'espace de la citoyenneté, tout en manifestant la pluralité constitutive de l'humaine condition politique. Parmi les théories autour de ce point, la pensée de Hannah ARENDT fonctionne comme un paradigme dominant en ce qu'elle analyse les conditions de l'être-au-monde de l'homme à travers l'agir politique, en se situant à la fois dans la tradition d'Aristote et de Machiavel dont est issue la philosophie politique contemporaine.

La deuxième piste, à l'opposé de ces lieux classiques, invite à explorer d'autres champs où la question de l'espace public, si elle y est soupçonnée, réside encore dans une quasi-invisibilité, par exemple, en mettant l'accent sur les processus de construction de l'espace public, notamment là où prédominent des formes de vie communautaire, à base confessionnelle.

[27] AUBERT (I.), « Espace public et inclusion : la conception habermassienne de la démocratie en débat » dans *cités* 2019/2 (N° 78), pp. 57 à 74.

[28] AUBERT (I.), « Espace public et inclusion : la conception habermassienne de la démocratie en débat », dans *cités* 2019/2 (N° 78), pp. 57-74.

[29] BLONDIN (C.), « L'espace public politique ou le lieu de la construction dé-constructive », dans *Cahiers Sens public* 2013/1(n°15-16), Editions Association, 2013, p. 69-83

Notons que cette quasi-invisibilité est le fruit d'une certaine rationalité dominante qui délimite, organise et consacre un discours dont la validité et la légitimité lui sont conférées par son lieu de production, l'institution universitaire[30].

I.1.3. Construction Nationale

Dans les conceptions wébériennes, centrées sur l'État, des affaires sociopolitiques[31], la notion de construction nationale est longtemps apparue comme une idée simple : « [La construction nationale] *est l'intégration de diverses communautés et de divers territoires dans le cadre institutionnel d'un État unique et le transfert concomitant d'une identification et d'une allégeance politiques collectives sur la communauté symbolique définie par l'idéologie fondatrice de cet État »*[32].

Selon BAYART, « *une partie du problème avec l'étude des États revient à démêler les parts respectives de la "construction de l'État" et de la "formation de l'État" »*[33]. La valeur heuristique de la distinction proposée par BERMAN et LONSDALE entre la notion de CONSTRUCTION DE L'ÉTAT *« en tant qu'effort conscient de création d'un appareil de contrôle* » et FORMATION DE L'ÉTAT comme « *un processus historique largement inconscient et contradictoire de conflits, de négociations et de compromis entre divers groupes* » n'est plus à démontrer[34]. Elle est particulièrement pertinente en ce qui concerne le sujet de ce travail.

L'ordre des États qui considèrent naturellement que les intérêts d'un État l'emportent sur ceux de ses composantes a généralement favorisé ces transferts d'appartenance et d'allégeance quand ils contribuaient non seulement à la reconnaissance officielle, mais aussi à la formation d'une nation.

[30] BLONDIN (C.), Idem. p. 69-83.
[31] EVANS (P.), RUESCHEMEYER (D.) et SKOCPOL (T.), *Ramener l'Etat*, Presse universitaire de Cambridge, 1980, p. 390.
[32] GAGIANO (J.), « La recherche insaisissable de la paix: l'Afrique du Sud, Israël et le Nord, » dans *Association IDASA*, Presse universitaire d'Oxford, 1990, p. 32.
[33] BAYART (JF.), « Administration de la société et formation de l'État national », dans *De la légitimité d'origine à la légitimité d'exercice : la victoire des réformateurs (1912-1940)*, Didotou à Athènes, Ecole Française d'Athènes, 1996, p. 19.
[34] Selon la reformulation par BAYART *La formation de l'Etat : Comment l'Etat s'est-il formé et développé ?* chap. 2 et 6 de BERMAN, LONSDALE 1992, pp. 13-43 et 179-201.

Les artisans de la construction nationale se sont essentiellement appuyés dans le passé sur l'élaboration d'une culture commune, en essayant d'instituer des symboles collectifs, une langue officielle, un drapeau et des armoiries nationales, voire de créer des équipes nationales dans certains sports (même dans les pays comme l'Afrique du Sud, où les différentes communautés pratiquaient des sports différents).

I.1.4. Ville

Pour ONU-Habitat, le terme « *ville* » est utilisé indifféremment selon le contexte d'étude. Cela complique encore le processus d'obtention d'une définition unique pour toutes les villes. Cependant, il sied de noter ses diverses appellations notamment : la zone urbaine, l'agglomération urbaine et la zone métropolitaine. Ces concepts diffèrent non seulement dans la méthode d'analyse mais aussi dans l'échelle territoriale qu'ils représentent, affectant par conséquent la population qu'ils incluent ou excluent dans les estimations.

A partir de ces considérations, la même source estime que la ville proprement dite est : « *souvent la plus petite unité d'analyse et fait référence à la zone située à l'intérieur d'une unité urbaine. Il s'agit de la seule juridiction politique faisant partie du centre-ville historique* »[35].

Ainsi, en République Démocratique du Congo, l'évolution des villes peut être aussi comprise comme un processus de citadinisation des habitants des villes. Ainsi GILLES SAUTTER indiquait en (1973) : « *un moment essentiel à saisir : celui où commence à apparaître une société vraiment urbaine (...) adhésion et adéquation des hommes à la ville, à ses formes d'existences et ses valeurs* »[36].

Cette formulation est importante car elle propose une définition de la société urbaine, implicitement par opposition à la société rurale : il s'agit d'une société dans laquelle les individus adoptent des pratiques (« formes d'existence ») et des représentations (« valeurs ») qui sont celles de la ville. La citadinité est donc, dans les villes du pays, à la fois une grille de lecture scientifique et une revendication des populations. Or celles-ci sont amenées pour survivre en ville à inventer des formes différentes d'intégration, donc de citadinité. Ainsi, le citadin n'est pas simplement un habitant de la ville.

[35] ONU HABITAT, *Annuaire démographique*, Publications des Nations Unies ISBN 92-1-051091-7, 2000, p.23

[36] LAMBONY (P.), *La citadinité, un arbre dans la forêt ou comment un mot peut en cacher d'autres…. Vocabulaire de la ville*, Paris, Editions du temps, Université Paris Nanterre, 2001, p. 4.

La citadinité pour LEFEVRE est un « *droit à la ville* », « *droit à l'œuvre (à l'activité participante) et droit à l'appropriation (bien distinct du droit à la propriété) impliquent le droit à la vie urbaine* »[37].

Quant à la politique de la ville**,** elle est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers et leurs habitants. Elle se déploie sur des territoires infra-urbains appelés « quartiers prioritaires de la politique de la ville », caractérisés par un écart de développement économique et social important avec le reste des agglomérations dans lesquelles ils sont situés[38].

I.1.5. Co-production

La Co-production apparaît comme un thème consensuel, dont le bien-fondé ne saurait être mis en doute. Avec A. DAHL, nous pouvons dire que le concept de co-production renvoie à la notion de pouvoir qui n'est pas concentré entre les mains d'une élite dominante, le reste de la société comme le supposent les représentations communes. Pour lui en effet, la co-production suppose « *un pouvoir assuré par une pluralité d'acteurs autonomes : des élus, des groupes d'intérêts, des associations, etc.* »[39].

De sa part, GAUDIN souligne bien l'ambivalence de la Co-production, entre obsession de l'efficience (concurrentiel) et ouverture démocratique (participatif), liée notamment à l'essor de la société civile. En même temps qu'il creuse cette contradiction, l'auteur soutient une thèse forte : la Co-production, née de la ruine des grands récits politiques des XIX^{è} et XX^{è} siècles, serait « *devenue l'utopie politique de la démocratie de marché* »[40], déclinée en processus de consensus et de négociation constant, pour autant qu'il cadre avec une gestion comptable resserrée. Elle participerait au final à un émiettement et un désenchantement de la politique. Pour HAMEL et JOUVE, il s'agit simplement d'un transfert d'une « *étatisation de la société* » à une « *sociétisation de l'État* »[41].

S'inspirant de la théorie de N. LUHMAN, R. MAYNTZ attribue les problèmes de gouvernabilité des villes modernes à l'autonomisation croissante des sous-systèmes sociaux, chacun tendant à s'autonomiser et à développer des réseaux d'action multiples.

[37] LEFEBVRE (H.), *Espace politique : le droit à la ville*, Paris, Éditions Anthropos, 1968, p. 174.
[38] INSEE, *La politique de la ville*, Paris, Edition de l'Insee, 2019
[39] DAHL (A.), *Who Governs? Democracy and Power in an American City*, New Haven, Yale University Press, 1961, p. 384.
[40] GAUDIN (JP.), *Critique de la gouvernance : une nouvelle morale politique ?* Paris, L'Aube, 2014, p. 192
[41] LACROIX (I.) et ARNAUD (PO.), « La gouvernance : tenter une définition » dans *Cahiers de recherche en politique appliquée*, Université de Sherbrooke, Vol. IV, Numéro 3, Automne 2012, pp. 19.

L'autorité centrale a alors « *le plus grand mal à imposer ses objectifs et se replie sur des régulations procédurales et des coordinations souples de programmes* »[42]. J. LECA dans sa la réflexion sur « *la Co-production* » dans le cadre de la gouvernance rappelle que le processus de gouvernement combine deux éléments fondamentaux, l'agrégation de demandes et d'intérêts divers ainsi que la direction impulsée à la collectivité sous forme d'offres et de demandes.

La crise de la Co-production démocratique dans les sociétés modernes repose sur deux difficultés majeures : d'une part, « *les failles dans l'articulation entre l'arène politique représentative et l'arène des négociations sectorielles* », d'autre part sur « *les tensions croissantes entre une logique d'économie de marché et une logique démocratique* »[43]. Pour sa part, P. Le GALES considère que raisonner en termes de « *Co-production* » permet de se « *démarquer des approches institutionnelles classiques en mettant l'accent sur les interactions entre l'Etat et la société civile, sur les problèmes de coordination par l'action publique tout en réintroduisant le rôle de facteurs sociologiques classiques dans l'orientation des actions publiques »*[44].

Finalement, pour ces auteurs la grande question contemporaine ne serait plus « *Qui gouverne ?* », mais « *Comment rendre gouvernable* ? ».

Du même coup, on assiste à un déplacement des légitimités de décisions et d'actions des acteurs étatiques vers la société civile et ces groupes/individus la composant et prenant part à cette démarche de gouvernance.

Dans une ville moderne qu'est Baraka, le pouvoir est dispersé entre différents groupes sociaux qui l'exercent par des jeux d'influence, leur droit de vote ou de veto, etc. Parmi les nombreux ouvrages qui s'emploient à décrire cette réalité du pouvoir au sein des villes modernes, l'un d'eux connaîtra une longue postérité. Il s'agit de « Qui gouverne ? », de DAHL que nous tâchons d'appliquer à la ville de Baraka.

[42] MAYNTZ (H.), « La gouvernance en échec et le problème de la gouvernabilité : quelques commentaires sur un paradigme théorique », dans KOOIMAN (J.), *Gouvernance moderne*, Londres, Sage, 1993
[43] LECA (J.), « L'Etat d'eux », Mélanges pour J.L. QUENNONNE, FNSP, 1996. 5. Le GALES (p.), *Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine*, RFSP, 1995, p.45.
[44] Le GALES (P.), *Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine*, Paris, RFSP, 1995, p.45.

I.2. Cadrage théorique

Nous tachons de saisir la notion d'acteurs politiques en étudiant les rapports qui existent entre ceux-ci et le développement de l'espace public pour la construction nationale par l'arrangement des concepts et sous concepts. Les concepts ci-après soutiennent notre réflexion de manière singulière : « *Acteurs Politiques, Espace Public, Construction Nationale, Ville et Co-production* ».

Pour MUCCHIELLI, la recherche scientifique doit faire appel à un : « *cadre de référence théorique large et souple* ». Selon PAILLE et MUCHIELLI, ce dernier est vu comme : « *une carte provisoire du territoire, composée de connaissances générales à propos du phénomène qu'il s'apprête à étudier, ainsi que des repères interprétatifs* »[45].

Généralement, le cadre théorique proposé par le chercheur dans une étude donnée devrait être constitué d'outils généraux et spécifiques dont le choix se fait selon la problématique à analyser et l'univers scientifique que l'on compte interpréter. Par conséquent, l'objectif de cette partie est de rendre compte de la littérature scientifique en vue de circonscrire la problématique mise de l'avant lors du repérage de fondements théoriques pertinents.

Des auteurs avancent des visions toutes divergentes autour de l'utilité de sa formulation dans un travail scientifique. Pour les uns, le cadre théorique devrait occuper une place minimale avant l'exploration des sites d'étude. GLASSER et STRAUSS postulent en ce sens qu':« *une stratégie efficace consiste à ignorer la littérature concernant la théorie et les faits afin d'éviter toute contamination par des concepts mieux adaptés à d'autres situations* »[46]. De même, EISENHARDT recommande fortement de ne pas recourir à : « *la théorie et de ne pas formuler d'hypothèses* »[47], tandis que pour les autres chercheurs, comme CRESWELL qui soutient que, le cadre théorique doit se : « *développer tout au long de la recherche et ne se manifester qu'à la toute fin* »[48].

[45] PAILLE, (A.) et MUCCHIELLI, (A.), « L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales », Paris : Armand Col, 2003 », In PAQUET (D.), dans *Rôle du cadre théorique dans une recherche monographique constructiviste* sur http://www.recherche-qualitative.qc.calRevue.htm, 2007, p.5.

[46] GLASSER et STRAUSS, *La découverte de la théorie ancrée: stratégique pour la recherche qualitative*, Chicago: Aldine, 1967, p. 37.

[47] EISENHARDT (K.M), *Construire des théories à partir de cas de recherche*, Académie de revue de direction, 1989, p. 532.

[48] CRESWELL (J.W.), *Enquête qualitative et conception de la recherche: choisir les cinq traditions*, Thousand Oaks, Californie: Sage, 1998, p.448.

Le cadre théorique de la recherche sur : « *Acteurs politiques, développement de l'espace public et construction nationale* : *analyse de la gouvernance participative dans la ville de Baraka (RDC)*» entend remettre l'individu au cœur de l'explication du social. L'expression « individualisme méthodologique » désigne littéralement selon DELAS et MILLY : « *une méthodologie d'analyse du social, mais elle recouvre généralement aussi une conception théorique donnant aux acteurs sociaux des marges non négligeables d'autonomie et justifiant la saisie compréhensive du sens qu'ils donnent à leurs actions »*[49].

L'individualisme méthodologique, vise dans cette étude à faire comprendre que le développement de l'espace public est la résultante d'une combinaison ou d'une agrégation d'actions individuelles et est organiquement lié aux pratiques des acteurs politiques, sociaux et religieux en vue de la construction nationale dans la ville de Baraka. Par ailleurs, se faire une compréhension qui consiste à saisir le sens de ces actions individuelles des acteurs, et plus précisément à retrouver les bonnes raisons pour lesquelles les acteurs ont décidé de les effectuer. Compte tenu du rôle primordial que joue ici ces acteurs dans la notion d'action plurielle, cette méthode peut aussi être appelée l'« *analyse interactionniste* », ou, en un mot, l'« *interactionnisme* ». D'où le concept de coproduction.

De part ce concept susmentionné, notre questionnement repose autour de la curiosité des rôles des acteurs au sein de l'espace public commun dans la ville d'étude, notamment, « Quel acteur produit ? », « Dans quel contexte environnemental produit-il ? », et « pour quel objectif ? ». Les réponses à ce questionnement rejoignent les trois théories dans lesquelles se baigne l'orientation de notre argumentation théorique pour cette recherche.

Disons que cette recherche tient compte de trois (3) méthodes pour son argumentation théorique. Le choix de ces théories dans notre travail s'explique par le fait qu'elles apportent une compréhension sur la gouvernance d'une pluralité d'acteurs dans un espace commun sous-examen. A en croire, la théorie interactionniste utilisée fait savoir le comportement issu de différents acteurs en interrelation au sein d'un espace public commun. Par ailleurs, le fonctionnalisme postule que, chaque élément de la société possède une certaine tâche à accomplir une fonction, qui présente une part irremplaçable de la totalité organique. Ou bien, chaque élément possède une certaine tâche à accomplir une fonction qui représente une part irremplaçable de la totalité organique.

[49] DELAS (J.P.) et MILLY (B.), *Chapitre 8- Les individualismes méthodologiques : histoire des pensées sociologiques*, Paris, Armand colin, 2015, p. 371.

Enfin, le systémisme ne postule dans le cas d'espèce que les membres de chaque société ont des besoins auxquels l'Etat (société) doit répondre pour sa stabilité ou son maintien et sa subsistance.

I.2.1. La théorie interactionniste

La théorie interactionniste vaut comme théorie des parties prenantes dans le champ des théories des organisations politiques. FREEMAN est celui qui a donné naissance à l'appellation : « *théorie des parties prenantes* ». Selon l'auteur, celle-ci postule que l'entité politique soit : « *attentive aux différents acteurs avec lesquels elle est en interrelation* »[50]. Elle renvoie plutôt à une prise de conscience de l'entité politique à l'égard de sa responsabilité socioéconomique. Selon DONALDSON et PRESTON, cette théorie fait partie des : « *courants économiques des organisations et emprunte un certain nombre de concepts à la TCT »* [51] et à la : « *théorie institutionnelle* » qui considère les entités publiques comme des « *nœuds de contrats »*[52].

Les parties prenantes peuvent : « *représenter tout individu ou groupe d'individus autant moral que physique qui a, ou revendique, une priorité, un droit ou un intérêt dans une entité politique »*[53]. De cette définition, nous pouvons déduire que toute entité publique, est censée « *produire et implanter des dispositifs* » visant à satisfaire les besoins et les intérêts des groupes potentiels opérant en son sein avec celle-ci.

De son côté, FREEMAN propose une conception plus large : « *des parties prenantes en les considérant comme tout individu ou comme tout groupe pouvant affecter ou être affectés par les différents objectifs que toute entité politique cherche à atteindre »*[54].

[50] FREEMAN (R.E), *Strategic Management: Framework and philosophy Strategic: a stakeholder approach*, Pitman: Boston, 1984, p33.

[51] DONALDSON (T) et PRESTON (L.), « La théorie des parties prenantes de l'entreprise moderne: concepts, preuves et implications », dans *Revue Académie de gestion 20,* 1995, pp. 65.

[52] JONES, (T.M.*),* « Théorie des parties prenantes instrumentales: une synthèse de l'éthique et de l'économie », dans *Revue Académie de gestion*, 20, 1995, p. 404.

[53] CLARKSON, (M.B.E.), « Un cadre de parties prenantes pour analyser et évaluer la performance sociale des entreprises » dans *Revue Académie de gestion*, 1995, p. 106.

[54] FREEMAN (R.E), Op. Cit. 1984

De leur côté, les travaux sur la gouvernance de LECA, PAPINI[55] ; KOOIMAN[56]; MAYNTZ[57] sont largement redevables des travaux qui s'interrogent sur l'ingouvernabilité des sociétés contemporaines. Toutefois, ces travaux cèdent rarement à l'idée facile selon laquelle les sociétés, urbaines notamment, seraient définitivement devenues ingouvernables. Ils formulent davantage le postulat selon lequel la co-production au sein des sociétés est nécessairement partielle, variable dans le temps et d'un secteur à l'autre et s'intéressent aux efforts des acteurs pour renouveler les leviers et les instruments de l'action publique HOOD[58] ; LASCOUMES[59], LE GALES[60]. Ceci les conduit à se pencher sur les causes, les significations et les effets de la diversification des modes de coordination dans l'action publique.

Le politique ne s'incarne pas nécessairement en mairie de Baraka ou dans toute autre forme d'instance située en surplomb des jeux sociaux. Le politique, et c'est tout particulièrement net dans les travaux de CROZIER et FRIEDBERG, est associé aux micro-jeux de concurrence, d'ajustement, de compromis, d'évitement qui se jouent à l'échelle des systèmes d'action. La politique existe lorsqu'il y a du jeu dans ces jeux. Elle est pour FRIEDBERG « *politique quotidienne, ou si l'on préfère, de la micro-politique »*[61]. Elle disparaît lorsqu'un régulateur central est en mesure de siffler la fin de la partie.

Dans leur lecture critique de « *L'acteur et le système »*, JOBERT et LECA résument la vision qu'ont CROZIER et FRIEDBERG du politique et des sociétés : « *des sociétés complètement politiques d'où le centre politique a disparu »*[62].

[55] LECA (J.) et PAPINI, (R.), *Les Démocraties sont-elles gouvernables ?* Paris, Politique comparée, Economica, 1985, p.202.

[56] KOOIMAN (J.) (ed.), *Gouvernance moderne: nouveau gouvernement-société*, Interactions, Londres, Sage, 1993.

[57] MAYNTZ (R.), « La théorie de la gouvernance: défis et perspectives », dans *Revue Italienne de Science Politique*, 29, 1,1999, pp.3.

[58] HOOD (C.), *The Tools of Government*, chatham, chatham house, 1986, p 178.

[59] LASCOUMES, (P.) et Le GALES, (P.), (dir.), *Gouverner par les instruments*, Sciences Po, Les Presses, Paris, 2004, p. 370.

[60] LE GALES (P.) « Gouvernance », in BOUSSAGUET (L.), JACQUOT (S.) et RAVINET (P.) (eds), *Dictionnaire des politiques publiques*, paris, presses de sciences po, 2004, pp. 250.

[61] GILLES (P.), « Gouvernance et sociologie de l'action organisée : Action publique, coordination et théorie de l'État » dans *L'Année sociologique* 2015/2 (Vol. 65), pp. 483 à 516.

[62] JOBERT (B.) et LECA (J.), « *le dépérissement de l'Etat. À propos de L'Acteur et le système de MICHEL CROZIER et EHRARD FRIEDBERG* », dans *Revue française de science politique*, 30, 6, 1980, pp. 1126.

Ils y voient une « *théorie non politique du politique* »[63], en ce sens qu'elle n'accorde aucun crédit aux visions postulant un ou des centres, titulaires de ressources et de prérogatives exceptionnelles, à partir desquels s'exerceraient des formes de régulation et de domination politique.

On retrouve une position assez voisine dans les travaux sur les réseaux d'action publique dont on sait qu'ils entretiennent une relation de cousinage assez étroite avec ceux portant sur la gouvernance. Dans la définition qu'en donne RHODES, les réseaux de politiques publiques sont des « *réseaux inter-gouvernementaux auto-organisés* »[64], incluant indistinctement des acteurs publics et privés et qui participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques, à la régulation des secteurs socio-économiques et plus généralement à l'intégration des sociétés. Ces réseaux jouissent d'un degré significatif d'autonomie vis-à-vis des organes exécutifs et leurs membres se sentent assez peu responsables à leur égard. Pour RHODES, ces réseaux des politiques publiques « *résistent aux efforts de pilotage politique, développent leurs propres politiques et façonnent leur environnement* »[65].

Dans les deux cas, les critiques ont relevé cette propension à faire du pouvoir politique de la mairie, du politique comme pouvoir ou espace régulateur supérieur une entité inopérante, un acteur ou un ensemble d'organisations parmi d'autres, « *une variante neutre quant aux conditions d'exercice et de succès de l'action collective* »[66].

On trouve chez les critiques de la gouvernance la même objection quant à cette tendance à diluer le politique dans la trame de contraintes et d'incitations dans laquelle les individus sont amenés à se mouvoir. DAVIES pointe cette tendance des travaux placés sous l'égide de la gouvernance et des réseaux à théoriser la disparition du centre, des pouvoirs disciplinaires, des structures de commandement et, en dernière analyse, de l'État, alors que toute une série de signes empiriques montrent au contraire leur robustesse. Pour DAVIES et JESSOP, les travaux sur la gouvernance font leurs un certain nombre d'excès de la pensée de FOUCAULT qui théorise une relocalisation intégrale des mécanismes de pouvoir, de coordination et d'ajustement dans le réseau des micro-pouvoirs et négligent ce faisant les phénomènes de « *gouvernementalisation* » au travers desquelles les institutions de l'État recentralisent,

[63] JOBERT (B.), LECA (J.), Ibidem, p. 1140.
[64] RHODES (R.), « Foreword », *in STOKER G. (ed.), The New Management of British Local Government*, London, macmillan, 1999, p.XVII.
[65] RHODES (R.), « Governance and public administration », in PIERRE (J.) (ed.), *Debating Governance: Authority, Steering and Democracy*, oxford, oxford university press, p. 61.
[66] JOBERT (B.), LECA (J.) Op.Cit., 2000, p. 1143.

condensent, codifient les relations de pouvoir, réinjectent des mécanismes disciplinaires pour corriger les « *failures of governmentality* »[67].

Malgré notre désaccord avec l'absence de limites de la théorie de FREEMAN, il n'en demeure pas moins que, dans le contexte de la ville de Baraka, nous assistons à un discours qui prône non seulement la participation et l'engagement pluriels des acteurs qui sont issus de différents niveaux et paliers de la société civile (les organismes associatifs ou communautaires, les citoyens), du privé et de l'État, mais aussi, à un discours qui se demande comment inciter tous ces acteurs à adopter une vision solidaire de la gouvernance politique. Enfin, ce sont ces protagonistes qui peuvent assurer « *la survie ou la disparition* » de la ville.

En vue de clarifier la conceptualisation des parties prenantes à la gouvernance dans la ville de Baraka, CLARKSON distingue d'abord « *the primary stakeholder group* », avec qui la collectivité a un niveau « *d'interdépendance fort* », c'est-à-dire les investisseurs, les actionnaires, les dirigeants, les consommateurs, les fournisseurs, le gouvernement et les employés. Il distingue ensuite « *the secondary stakholder group* », qui n'est pas engagé réellement ou directement dans la collectivité, mais qui peut l'affecter et l'influencer[68].

Il s'agit, cette fois, des médias, des syndicats, des groupes de pression, de l'environnement économique, etc. Adaptée au contexte de la ville de Baraka, cette distinction nous semble utile dans le débat sur la gouvernance locale. Elle nous conduit en effet à nous demander : quels sont les acteurs qui font partie du premier groupe et quels sont ceux qui en font partie du deuxième et pourquoi.

Dans ce même ordre d'idées, POLONSKI dans sa théorie du marketing, propose : « *quatre voies éclairantes pour mieux cerner la catégorisation des parties prenantes* ». D'abord, il suggère de procéder en effectuant : *« une cartographie de l'ensemble des acteurs d'une entité* ». Ensuite, il propose de déterminer : « *l'intérêt et les potentialités des individus et des groupes* ». Puis, d'identifier : « *les moyens et les mécanismes dans le but de satisfaire les préférences individuelles et collectives »*. Finalement, il conseille d'ajuster : « *les priorités et les stratégies selon les intérêts du groupe »*[69]. Adoptée par la ville de Baraka, cette vision à quatre voies permet d'organiser le cadre relationnel et de renforcer les rapports politiques et sociaux entre les différents acteurs et groupes.

[67] GILLES (P.), Op.cit., 2015, pp. 483.
[68] CLARKSON, Op.cit.1995, p. 92.
[69] POLONSKI, (J.M.), « Une approche théorique des parties prenantes pour concevoir une stratégie de marketing environnemental », dans *Revue de marketing commercial et industriel*, J 0(3), 1995, p. 29.

Or, nous pensons que cela ne peut se concrétiser que par le biais de la négociation, de la consultation et de la concertation. Toutes les appellations conceptuelles que nous avons analysées sous-tendent, chacune à sa manière, des modes de prise de décisions collectives.

En ce qui concerne la **négociation**, ce concept prône le consensus et la quête du compromis entre ce qui est tacite et inapparent et ce qui est explicite et apparent[70]. Par conséquent, la négociation comme : « *stratégie de socialisation politique des intéressés* » à l'égard des intérêts de leur collectivité pourrait être une piste adéquate au recadrage des attentes des groupes, ou encore : « *à la minimisation des réactions négatives et conflictuelles* »[71]. Selon BOURQUE et THUDEROZ, la négociation représente : « *un mécanisme de résolution des conflits et de prise de décisions, autant sur le plan des rapports physiques (entre les individus) que sur les plans institutionnels et organisationnels* »[72].

En d'autres termes, elle constitue une sorte de fonction de régulation sociale autour, par exemple, de l'exercice du pouvoir, de l'élaboration du budget, du système de votation, etc.

Pour ce faire, TESSIER pense que « *la négociation ne peut porter ses fruits que si les négociants essaient à la fois de satisfaire leurs propres besoins ainsi que ceux des autres* »[73]. Sans cela, il serait difficile pour la négociation d'aboutir à un compromis ou à un consentement. C'est d'ailleurs l'une des critiques formulées par SEBASTIEN à l'endroit de la théorie de la négociation par SEBASTIEN lorsqu'il affirme qu'elle ne *: « s'adapte nullement à des négociations multi- acteurs et multi-enjeux qui supposent un minimum de confiance »*[74], sachant que la confiance constitue un facteur primordial lorsqu'il est question de gouvernance locale.

[70] BERTRAND (L.) et MARTEL (J.M), « Mise en œuvre d'une démarche participative multicritère pour la gestion intégrée des forêts publiques », dans OBERTI (P) et FAUCHEUX (S) (Eds), *Développement durable : participation-concertation*, évaluation et illustration, Actes des II ième journées internationales, Université de Corse, 2001, pp. 35.

[71] DOYLE (P.), « Quelles sont les excellentes entreprises? », In POLONSKI (J.M.), *Une approche théorique des parties prenantes pour concevoir une stratégie de marketing environnemental*, Revue de marketing commercial et industriel, J 0(3), 1995, pp. 29.

[72] BOURQUE, (R.) et THUDEROZ (C.), *Sociologie de la négociation*, Paris : La Découverte, Collection Repères, 2002, p. 124.

[73] TESSIER (P.G.), *La négociation interpersonnelle dans la dimension humaine des organisations*, notes de cours du programme d'initiation à la didactique du management public, Presses de l'université du QUÉBEC, ENA, 1997.

[74] SEBASTIEN, *Humains et non-humains en pourparlers : l'Acteur en 4 Dimensions*, Saint-Etienne : Thèse de doctorat, École Nationale Supérieure des Mines de St Etienne et Université Jean Monnet de St Etienne, 2006, p. 43.

La **consultation** quant à elle a pour objectif de recueillir les opinions et les attitudes d'un certain nombre d'acteurs avant qu'une décision collective soit prise[75]. Elle peut représenter également une procédure d'atténuation des conflits et des dissensions entre les opposants concernant une stratégie en vue de l'adoption d'un projet politique collectif. La consultation est un élément principal de l'efficacité d'une gouvernance, puisque cette dernière recommande de consulter le plus souvent les forces vives d'une collectivité (ou d'une organisation) pour prendre le pouls de leurs opinions au sujet d'une situation, d'un projet politique, etc. Par ailleurs, celui qui est consulté n'est pas forcément impliqué dans le processus de prise de décisions. Le résultat d'une consultation dépend « *de la majorité des opinions recueillies. Si elles sont négatives, elles pourraient bloquer diverses situations et décisions (moratoire, renonciation, etc.) ou déboucher sur une procédure de concertation »*[76].

Enfin, la **concertation** , renvoie au « *processus qui implique la collaboration volontaire entre au moins deux acteurs et qui vise l'atteinte d'un consensus sur des questions définies par eux* »[77]. Se concerter « *c'est aussi s'entendre pour agir de concert* »[78].

Par conséquent, la visée de la concertation est : « *d'arrimer les acteurs d'une collectivité en vue de poursuivre un but commun »*[79]. Cela peut se dérouler soit « *au sein d'un mécanisme informel (concertation ponctuelle sans entente- cadre), soit au sein d'un mécanisme formel (concertation structurelle avec entente- cadre)* »[80]. Le choix du mécanisme dépendra notamment du type de situation qui requiert la concertation et de son ampleur. Elle peut s'avérer une stratégie efficace de gestion des rapports humains et institutionnels étant donné qu'elle encadre le « *principe de précaution* ».

Dans le contexte de la ville de Baraka par exemple, la concertation doit représenter pour les acteurs (Etat, opérateur privé et société civile), qu'ils soient individuels, collectifs ou institutionnels, un facteur de gouvernance leur permettant de trouver un compromis, de résoudre collectivement une situation problématique et fâcheuse qui se pose à eux.

[75] TOUZARD (H.), « Consultation, concertation, négociation. Une courte note théorique », dans *Négociations* 2006/1 (n° 5), p. 67 à 74.
[76] TOUZARD (H.), Ibidem
[77] FONTAN (J.M.) et LACHAPELLE (R.), *Concertation/Partenariat*, notes de cours de formation à l'institut de développement communautaire de l'université Concordia et en Sociologie de l'université du Québec à Montréal, 2000, p.23
[78] Le ROBERT sur : https://dictionnaire.lerobert.com/definition/concerter consulté le 25/10/2023 à 23H20
[79] TOUZARD, H., Ibidem
[80] FONTAN (J.M.) et LACHAPELLE (R.), Op.cit., 2000

Elle peut également les aider à : « *prendre une décision collective ou la préparer à passer, au final, un autre niveau »*[81].

D'ailleurs, en général, les différents comités communaux qui sont créés au sein de la ville de Baraka ont pour but de faire le tour des questions afin de préparer la prise de décisions des acteurs au niveau supérieur, c'est-à-dire du conseil des maires. Si, toutefois, dans le cadre de cet exercice, l'information ne circule pas bien, que la consultation ne se déroule pas selon les règles de l'art ou qu'il y a une absence de transparence, la concertation devient caduque et sans effets bénéfiques pour la collectivité. Le cas échéant, elle risque de nourrir la méfiance et la dissension entre les différents acteurs.

Les auteurs dans le cadre de la gouvernance nous offrent deux modèles de base de concertation. D'abord un modèle imposant qui prône, premièrement « *la prise de décisions (par les acteurs politiques dirigeants et le pouvoir par exemple)* ». Deuxièmement : « *l'annonce de l'action publique* » et, troisièmement « *la défense des décisions prises* ». Il offre, à l'opposé, un modèle collégial orienté vers « *dans un premier temps, la concertation autour d'une question, d'une politique publique, et, dans un second temps, l'analyse stratégique des causes à effets et, en définitive, le choix collectif de la décision sans appel* »[82].

Nous convenons que, dans un cas comme dans l'autre, le cadre relationnel et la gouvernance d'une collectivité peuvent s'influencer positivement comme négativement l'une et l'autre. Chose certaine, avec un modèle imposant et vertical, la société civile peut s'organiser et se transformer en opposant farouche, alors qu'en contexte de la ville de Baraka, où la pénurie de main-d'œuvre est une réalité, où l'État se désengage de plus en plus de ses responsabilités, où la gouvernance appelle à l'engagement pluriel de tous les acteurs sans discrimination, elle (société civile) agit plutôt comme un collaborateur et un partisan de la vision globale de la gouvernance locale.

Après avoir analysé les trois concepts que sont la négociation, la consultation et la concertation dans le cadre de la théorie interactionniste, nous ne pouvons que réitérer que les frontières entre ces concepts ne sont pas toujours circonscrites et qu'ils se marient parfois.

[81] TOUZARD, (H.), Ibid.

[82] MERMET (L.), DUBIEN (I.), EMERITA (A.) et LAURANS (Y.), « Les porteurs de projets face à leurs opposants : six critères pour évaluer la concertation en aménagement », dans *Politiques et Management Public*, 2004, pp. 1-2.

Il est plus facile, dans une situation de conflit, de passer de la concertation à la consultation et vice-versa avant une probable négociation.

Par conséquent, il s'avère impératif pour les acteurs politiques, le secteur privé et la société civile dans la ville de Baraka, de bien cerner les fondements de chaque concept afin de mieux les employer et, ainsi, d'en tirer profit.

La théorie interactionniste fait l'objet de critiques par différents auteurs, dont GREENWOOD qui lui reproche de : « *morceler les forces vives d'une entité politique en agrégats d'acteurs ayant des intérêts divergents et assez complexes*» [83]. Il trouve aussi dommage que la théorie se limite aux logiques conflictuelles entre les acteurs, alors qu'en réalité, les problèmes peuvent être d'une autre nature.

Quoiqu'il en soit, la théorie interactionniste, en contexte de Baraka, peut se tailler une place prestigieuse seulement du fait qu'elle recommande de reconsidérer l'ensemble des acteurs, et ce, sans exclusion, dans le processus de prise de décisions collective et de cogestion des affaires communes. Cette position renvoie davantage à la notion de responsabilité, qu'il s'agisse de responsabilités tant sociale, économique, qu'institutionnelle de la ville de Baraka, qui est considérée comme la première instance de gouvernance urbaine, ce qu'explique THOUT lorsqu'il précise que l'ordre institutionnel de la mairie est davantage négocié entre les acteurs dans la ville[84] qui, dans les faits, peut se traduire par la « *multiplicité des lieux de décisions »*[85].

I.2.2. La théorie Systémique

D. Easton, en 1965, a proposé un modèle systémique adapté au politique dans son ouvrage « *A System Analysis of Political Life* » [86]. À l'inverse de la science politique traditionnelle qui s'intéresse à la structure interne du système politique, aux processus de décision, il va s'intéresser aux « transactions » entre le système politique et son environnement.

[83] GREENWOOD (M.), «Stakeholder Engagement: Beyond the Myth of Corporate Responsibility», In *Journal of Business Ethics*, 1997, p. 315.
[84] THUOT (J.F.), *La fin de la représentation et les formes contemporaines de la démocratie*, Montréal, Éditions Nota Bene, Fonds (sciences humaines), 1998, p.211.
[85] ANDREW, (C.). « La gouvernance locale », dans *Relations*, no 659, avril, 2000, pp. 75-77.
[86] LUGAN (J.C), « Chapitre IV. Les sociologies systémiques après T. Parsons » dans *La systémique sociale* (2009), p. 68 à 90.

Sa problématique pourrait se résumer ainsi : comment un système politique peut-il continuer à fonctionner malgré les perturbations qui lui viennent de son environnement, à produire ce que lui demande cet environnement, à savoir, des décisions d'« allocation autoritaire de valeurs ? »[87].

La notion de valeurs englobe tout ce qui sort du système et signifie que l'objectif, la finalité du système politique et de tous les processus qui l'animent sont de satisfaire certaines demandes des individus ou des groupes qui composent la société étudiée. Ces demandes sont les variables d'entrée du système politique. Le postulat est que les actions humaines tendraient toutes vers des valeurs, c'est-à-dire, des choses désirables, utiles, prestigieuses, etc. Certaines sont allouées aux individus et aux groupes d'individus par d'autres systèmes. Ainsi émanent, par exemple : du système politique de la mairie de Baraka : les acteurs, leurs ressources, leurs intérêts…[88].

Par ailleurs, notre analyse systémique dans le cadre de ce travail porte essentiellement sur les rapports entre le système politique de la mairie de Baraka et son environnement, ceci d'une part. D'autre part, la question fondamentale dans une telle analyse de la vie politique au sein de cette entité peut être formulée de la façon suivante : comment le système politique de la mairie de Baraka parvient-il à persister dans un territoire éprouvé à la fois par la stabilité et le changement ?

Dans un essai de transposition de ce schéma, nous tâchons d'étudier la mairie de Baraka au sein de la société congolaise en territoire de Fizi. Ainsi, dans une première partie, nous situons le système politique de la mairie par rapport à son environnement et dans une deuxième, nous essayons de cerner les fonctions fondamentales sans lesquelles ce système ne pourrait persister selon l'expression de D. EASTON, c'est-à-dire la voie ouverte aux crises et aux déséquilibres entre le système et son environnement.

Sachant que la systémique repose sur la notion de système, elle est définie comme étant « *un ensemble d'éléments qui sont en interaction entre eux et dépendant les uns des autres et entretenant des relations telle que la modification d'un élément du système entraine impérativement la modification des autres éléments et de tout le système* [89]». Cette méthode

[87] LUGAN (J.C), Idem.
[88] LUGAN (J.C), Ibidem.
[89] BASIMINE (J.), *Approches systémiques*, Guide de cours de Licence en Développement Rural, Département de Planification Régionale, Institut Supérieur de Développement Rural de BUKAVU (ISDR BUKAVU), 2018-2019, inédit.

met aussi l'accent sur le lien d'interdépendance. La systémique tourne autour de quatre postulats principaux[90], entre autres :

-La globalité, les réalités sociales constituent un tout, elles sont globales et globalisantes et c'est dans cet ensemble qu'il faut les prendre. La mairie et ses acteurs constituent un système politique dont nous explorons les réalités pratiques entre intervenants dans la globalité du système mairie.

- L'interconnectibilité, les réalités sociales sont liées et se conditionnent mutuellement. Nous voudrions prendre connaissance si la gouvernance politique urbaine, les moyens budgétaires affectés à l'exercice du pouvoir local, le suivi de l'action publique et l'évaluation en termes des redditions des comptes sont aussi liés aux réalités des conditions de vies de la population gouvernée.

- L'interdépendance, les réalités sociales sont interdépendantes. L'approche systémique se distingue des autres approches par sa façon de comprendre les relations humaines. En effet, le décideur ou le gouvernant n'est pas le seul élément analysé dans la démarche. Notre analyse accorde aussi une importance aux différents systèmes dont il fait partie (familial, professionnel, social, etc.). Ce gouvernant est influencé à la fois par l'idéologie dominante de sa famille (regroupement) politique, celles des autres (opposants et société civile), et celles des possibilités du milieu et/ou du système. C'est dans ce sens que cette approche nous a permis d'étudier les relations d'interdépendances entre chaque intervenant dans le système mairie de Baraka.

-La reproductivité : la théorie systémique nie le dépérissement du système par le fait qu'il est doté de la capacité de se reproduire grâce à l'adaptabilité dont sont dotés tous les éléments du système. La mairie en tant que système aurait une exigence de s'adapter le plus longtemps possible dans son environnement. Quel que soit sa forme, une exigence s'adresse aux autorités du système tel que le maire de la ville et les conseillers municipaux, celles qui sont habilitées à prendre des décisions impératives, les exigences doivent être distinguées des simples « expectations », les attentes, l'opinion publique, les désirs…Les exigences comme principal input du système peuvent avoir la capacité de créer des besoins dans un système politique donné.

[90] BASIMINE (J.), Idem.

En effet, si elles dépassent ce que D. EASTON a appelé « la zone critique », elles peuvent être un facteur de stress ou surcharge pour le système. Cette surcharge peut être quantitative ou qualitative.

Elle est quantitative, lorsque faute de ressources, le système politique peut négliger de répondre aux exigences. Il se trouve débordé par l'accumulation matérielle d'exigences diverses. Par analogie D. EASTON compare cette situation à la tour de contrôle qui n'arrive plus à organiser les atterrissages des avions (encombrement des aéroports). Elle est qualitative lorsqu'elle tient à la nature des exigences (exemple : la construction d'un dispensaire n'a rien à voir avec la nationalisation d'une branche de l'industrie…). Plus le système politique met du temps pour le traitement des exigences, plus elles ménagent sa survie et sa cohésion, d'où l'obligation pour le système de trouver quelque moyen de mettre en ordre leur réception.

Le principe du soutien est aussi essentiel pour le système que les exigences. Sans soutien, le système s'effondrerait à la moindre surcharge des exigences. Alors que les exigences affaiblissent par définition le système politique, le soutien le renforce. Ce peut être une manifestation favorable au système, une compagne de presse destinée à en montrer les vertus ou plus simplement, le sentiment diffus de la légitimité du régime et des autorités dans l'opinion publique.

- La stabilité : le système subit une régulation dont le fondement du système repose l'existence de multiples boucle de rétroactions internes, dont certaines sont négatives, d'autres sont positives et d'autres sont à la fois négatives et positives.

A ce point, nous tentons de montrer le type de rapport existant entre la mairie et ses acteurs, parce que, s'il n'y a pas l'interaction ou la rétroaction positive entre les acteurs politiques dirigeants, les opposants, les membres de la société civile et les dirigés autour de la gouvernance politique de l'entité, cela peut aussi mettre en péril la stabilité du système.

En somme, l'ensemble des attitudes et comportements favorables au système de la mairie de Baraka peuvent être exprès, comme ils peuvent être diffus ou tacites. Pour expliciter cette notion trop différenciée dans le contexte de la ville de Baraka, à l'instar de D. EASTON, nous distinguons dans cette ville trois types de soutien selon leur objet, à savoir : la communauté politique, le régime politique et les autorités politiques.

Ces trois types de soutien différents ne sont pas nécessairement commutatifs, on peut soutenir la communauté politique tout en contestant les autorités ou le régime. A Baraka, la personnalisation du pouvoir tend à affaiblir le soutien au régime.

En fonction des demandes et de l'appui des soutiens, le système politique de la mairie de Baraka devait répondre par des outputs qui comprennent les diverses décisions et actions des autorités politiques : législation, mobilisation générale, mais encore, les déclarations symboliques aux quelles D. EASTON attache beaucoup d'importance. Force est de constater qu'à Baraka, les décisions s'imposent avec force de droit, alors que, les actions n'ont pas ce caractère contraignant, mais elles affectent, elles aussi la vie des membres de la société.

D'où, le système politique de la mairie de Baraka se pose comme un raté du principe de la boîte noire qui devrait répondre ou plus exactement réagit aux sollicitations, pressions ou demandes qui lui sont adressées. L'analyse systémique sur les rapports entre le système politique et son environnement à Baraka suggère de considérer la situation de Baraka dans sa globalité. Loin d'aborder le système politique de la mairie dans sa totalité, déjà nombreux éléments concourent à l'instabilité de son espace public qui par ailleurs déchire l'espoir de la construction nationale dans ce milieu urbain. De telle sorte que, les acteurs politiques dirigeants en charge de produire l'intérêt général « *ont des intérêts et des logiques d'action propres, mais quel est le poids des influences extérieurs sur les décisions qu'ils prennent ? Bien sûr, ils tiennent nécessairement compte de l'environnement international et de leur dépendance en termes de moyens d'action* » au sens de VILLERS[91].

Ce qui offre une place aux intervenants étrangers dans la vie politique de cet espace urbain, et en ce sens la ville est *« livré au jeu des intérêts et ambition des acteurs internationaux* »[92].

Ainsi, la mairie de Baraka ne met pas ensuite le lien entre son système politique et l'environnement construit au niveau local en raison que « *la population gouvernée se rend alors compte qu'une clique d'individus détient des fortunes colossales, en plus d'afficher des comportements publics insolents »*[93]. Dans le même sens du grand Congo, la ville de Baraka est présentée comme l'archétype de l'effondrement institutionnel et de faillite du système politique de l'Etat.

[91] VEILLERS (G), *Histoire du Politique au Congo-Kinshasa : Les concepts à l'épreuve*, Paris, Harmattan, 2016, p. 49
[92] VEILLERS (G), Ibidem, 2016, p. 154
[93] KASONGA (B) et MUKENDI (G), *Kabila, le retour du Congo*, Ottignies, Quroum, 1997, p.38.

L'Etat en mairie de Baraka a perdu progressivement sa capacité au sens wébérien du terme « *d'organisateur de l'espace public, en raison de son manque de moyens, de la privatisation du contrôle bureaucratique et de l'impact d'une décennie de luttes entre groupes armées* »[94].

I.2.3. La théorie fonctionnaliste

Dès 1960, ALMOND et COLEMAN prirent l'initiative d'intégrer l'étude du développement politique au sein de la théorie fonctionnaliste[95]. Dans son acception la plus classique, celle-ci envisage la société, ou le système politique, comme un ensemble d'éléments interdépendants. Chacun de ces éléments contribue, d'une manière spécifique, à l'organisation et au fonctionnement de l'ensemble dont il fait partie. L'analyse fonctionnelle se propose, dès lors, de repérer ces contributions (ou fonctions) et d'apprécier les satisfactions qu'elles apportent aux exigences de maintien et d'adaptation propres à l'ensemble considéré[96].

Si tout système politique évolue de façon continue et unilinéaire vers une norme définie de fonctionnement, il est parfaitement légitime d'apprécier son niveau de développement par référence à l'épanouissement des processus fonctionnels qui sont censés s'y accomplir : c'est très exactement la perspective choisie par ALMOND et COLEMAN dans « *The Politics of the Developing Areas* »[97]. Après avoir défini le système politique comme « *le système d'interactions qui remplit les fonctions d'intégration et d'adaptation par le recours ou la menace de recours à une contrainte physique légitime* »[98].

Spécifions que la société constitue un système intégré dans lequel chaque composante joue un rôle essentiel par rapport à l'ensemble (ex. rôle d'une famille dans la société)[99].

En Anthropologie, le fonctionnalisme considère que la société constitue une totalité organique dont les divers les éléments peuvent s'expliquer par les fonctions qu'ils remplissent les uns par rapport aux autres ; en Sociologie cependant, le fonctionnalisme considère que l'équilibre de la société est fondé sur l'adaptation réciproque et l'intégration des différents éléments qui la

[94] VLASSENROOT (K.) et DELALEEUWE (N.), « Négocier et contester l'ordre public dans l'Est de la République démocratique du Congo », dans *Politique africaine* 2008/3 (N° 111), p 44 à 68.
[95] BADIE, (B.), 1994, « III. La théorie fonctionnaliste du développement » dans *le développement politique*, 1994, p 43 à 56.
[96] BADIE, (B.), 1994, Ibidem
[97] BADIE, (B.), 1994, Ibid
[98] BADIE, (B.), 1994, Ibid
[99] ILUNGA (S), *Décentralisation et démembrement territorial en RDC : Enjeux et perspectives*, Memoire Online, Droit et Sciences Politiques, Sciences Politiques, Université de Lubumbashi, 2013.

constituent, chacun d'eux contribuant au fonctionnement de l'ensemble[100]. La société est appréhendée à travers les institutions qui assurent sa stabilité et structurent les comportements individuels aux moyens de rôles et de statuts[101], représentant : TALCOTT et MERTON.

Dans le cadre de notre analyse sur la gouvernance en milieu urbain de Baraka, le fonctionnalisme appliqué relève de la Sociologie Politique comme est défendue sa pertinence par ALMOND et POWELL en démontrant qu'à l'aide des moyens d'investigations spécifiques que pour être pleinement légitimé, c'est-à-dire véritablement fonctionnel, la mairie de Baraka doit rester structurellement en phase avec la culture politique de la société qu'il régit.

Pour fonctionner, une société complexe et diversifiée comme la société de la ville de Baraka nécessite des spécialistes et une rationalité administrative au sens de CROZIER[102]. Les membres de chaque société ont, selon cette théorie, des besoins auxquels la société doit répondre pour se maintenir et subsister. Et pour répondre à ces besoins, la société se dote de certaines structures. Il s'agit notamment de la mairie, de la classe politique de l'opposition, les membres de la société civile et les citoyens dans le contexte de la ville de Baraka.

Disons avec TALCOTT que, la mairie de Baraka doit satisfaire à quatre besoins pour se maintenir et subsister :

- L'adaptation, c'est-à-dire que l'institution urbaine doit équilibrer ses ressources pour assurer sa survie, entretenir des relations avec son environnement, y prélever ce dont elle a besoin et mobiliser des ressources en vue de ses buts.
- La poursuite des objectifs, c'est-à-dire que la mairie doit avoir des objectifs et se donner les moyens de les réaliser et être animée par des valeurs communes associant les représentations collectives des parties prenantes.
- L'intégration, c'est-à-dire les différentes parties et les différents intérêts qui composent la société urbaine de Baraka doivent être coordonnés, intégrés.
- L'entretien des modèles et des normes et la gestion des tensions, c'est-à-dire que l'Etat en mairie de Baraka doit assurer la cohésion de son système de valeur et entretenir la motivation et les engagements des acteurs pertinents à la cogestion.

[100] www.toupictionnaire.com consulté le 01/11/2023
[101] www.Idem
[102] KAIBA, *Cours des théories sociologiques*, G2 Sociologie, UNILU 2014-2015, inédit.

La ville doit disposer des moyens efficaces pour des campagnes de participation des acteurs non étatiques (opposants, membres de la société civile et citoyens) à l'élaboration des politiques, gestion de la sécurité, création d'un espace public consensuel et moins contradictoire, etc. afin d'envisager la formation/construction nationale d'une unité urbaine à Baraka dont l'indivisibilité est constitutionnellement consacrée.

En mairie de Baraka, les fonctions des acteurs non étatiques ne sont ouvertes à la participation que sur certains de ses volets, les moins ambitieux ou les moins intéressants. Les opposants politiques, la société civile et les citoyens ne peuvent pas s'exprimer sur l'opportunité même offerte par ces fonctions dont ils occupent. On crée ainsi une fausse impression de participation de cette catégorie d'acteurs extra étatiques dans cette entité, délibérément ou non. Les opposants politiques, la société civile et les citoyens sont invités à participer aux projets urbains mais n'ont aucune influence réelle (fonction réelle) sur les décisions et les résultats. Leur présence est principalement utilisée à d'autres fins : faire croire à une démarche participative, présenter un projet à une institution sous un jour favorable pour obtenir des fonds supplémentaires de la part des organismes qui soutiennent la participation, etc.

Pendant faire participer les différents acteurs à la gestion des fonctions publiques est devenu un leitmotiv dans plusieurs villes des pays industrialisés, force est de constater que la notion de participation à force d'être employé par les acteurs dirigeants de la mairie en a perdu de sa signification pragmatique dans la ville de Baraka. La participation pour exercer des activités politiques par ces acteurs non-étatiques à Baraka, reste de même largement instrumentalisé par les décideurs de cet espace urbain. Du coup, le fonctionnement des structures étatiques perd beaucoup de son intérêt politique, et ces derniers ne souvent impliqués par l'État de la ville de Baraka que pour des décisions générales et abstraites, qui ne portent pas d'enjeux concrets évidents.

Conclusion partielle

Dans le cadre de ce premier chapitre, nous avons assuré les fondations théoriques avant de s'engager dans la construction de la structure de cette recherche. Ce dernier, nous a permis de cerner avec clarté notre cadre conceptuel et théorique, en vue de nous positionner dans le champ scientifique de la Science Politique.

Disons que ce chapitre a pu développer trois (3) méthodes pour son argumentation théorique. Il s'agit de la théorie interactionniste, la théorie fonctionnaliste et de la théorie systémique. Le choix de ces théories dans notre travail s'explique par le fait qu'elles apportent toutes une compréhension sur la gouvernance d'une pluralité d'acteurs dans un espace public commun (environnement politique) sous-examen entre différents acteurs-intervenants.

CHAP. II^{ème} : METHODOLOGIE ET PRESENTATION DES RESULTATS

II.1. Méthodologie du travail

Dans cette partie, il est question de présenter la stratégie et méthodologie d'intervention sur terrain pour vérifier l'opérationnalité des concepts ou hypothèses formulées dans cette recherche. En effet, « l'étude de cas », dans la recherche au sujet d'acteurs politiques, comme le « développement de l'espace public et construction nationale : cas de la ville de Baraka (RDC) », nous semble un choix approprié puisqu'elle nous permet d'estimer l'apport de l'espace public local sur la construction nationale en milieu urbain dans sa complexité conceptuelle, discursive et contextuelle. La richesse du contenu des commentaires des acteurs-intervenants, et la divergence ou la convergence de ces mêmes acteurs-intervenants sont essentiels. Ces éléments nous ont permis de répondre adéquatement à notre problématique de recherche, et ce, en plus de nous amener à proposer un modèle de gouvernance ancré dans les structures institutionnelles, organisationnelles et sociales des entités politiques en milieux urbains.

Pour trouver des solutions scientifiques et acquérir de nouvelles connaissances sur l'objet d'étude, la mise en application de la méthodologie doit être soigneusement réfléchie et étudiée. Car, tout projet de recherche commence par : « *une question de recherche »*[103]. Même si elle peut paraître floue ou incomplète, au départ : « *la question se transforme et se précise au fur et à mesure que le processus avance en recherche qualitative »*[104]. Pour MILES & HUBERMAN, les questions de recherche peuvent être affirmées et reformulées tout au long de la recherche sur le terrain.

En effet, le principe de l'exploration, c'est-à-dire les lectures ciblées, les entretiens ou les entrevues avec des acteurs de terrain et d'autres chercheurs, mais aussi l'observation indirecte, etc., ont favorisé notre initiation au contexte de développement de l'espace public pour la construction nationale à Baraka.

[103] QUIVY et CAMPENHOUDT « L'étude de cas, 1995 », In *GIORDANO dans conduire un projet de recherche: une perspective qualitative*, Normandie : Caen, Éditions EMS Management et Société, 2003, p.28.

[104] KOENING (G.), « XXXIII. Karl E. Weick – Une entreprise de subversion, évolutionnaire et interactionniste » dans *Les Grands Auteurs en Management*, 2017, p. 531 à 548.

Une enquête progressive dans les trois communes (Baraka centre, Katanga et Kalundja) de cette ville, nous a permis de : « *confirmer nos intuitions préliminaires »*[105].

En guise de rappel, cette recherche vise à comprendre le contexte de développement de l'espace public sur la construction nationale dans une optique de gouvernance politique entre acteurs en milieu urbain. Pour ce faire, la question de recherche, qui a été formulée et expliquée dans la problématique, se décline ainsi : Pourquoi un espace public oppositionnel entre acteurs politiques, opérateur privé et société civile dans la ville de Baraka ?

À cet effet, KOENING insiste sur : « *le caractère systémique d'une problématique de recherche* ». Selon lui, « *l'idée du système est importante qui suggère que les éléments sont en relation les uns avec les autres »*[106]. La question de recherche doit être également assez : « *précise et opératoire pour analyser l'objet de l'étude »* [107]. De façon plus pratique, MILES et HUEBERMAN disent que la question et les sous-questions de recherche doivent : « *faire résonner en nous ce que nous voulons savoir le plus, en priorité »*[108].

À ce stade du Mémoire, nous disposons de la problématique, c'est-à-dire de la question générale et d'une sous-question, des textes théoriques ayant consolidé nos connaissances sur notre objet d'étude et d'un cadre conceptuel souple et ouvert aux changements qui pourraient survenir au cours de notre présence sur le terrain (design). Il s'agit maintenant de traiter de l'étude de cas, sur base d'un échantillonnage et des analyses que nous pouvons en tirer.

II.1.1. L'étude de cas

Nous nous sommes référés à ROBSON qui énumère trois catégories de stratégies de recherche : « *l'expérimentation, la quasi-expérimentation, l'enquête et l'étude de* cas »[109]. Toutefois, il en existe plusieurs autres: « *vingt-sept* »[110] selon TESH et : « *six »*[111] selon CRESWELL.

[106] KOENING, (G.), Ibidem.
[107] KOENING (G.), Ibidem.
[108] MILES et HUEBERMAN, *Analyse des données qualitatives*, Traduction de la 2 e édition américaine par HLADY-RISPAL, MARTINE. Révision scientifique de JEAN-JACQUES BONNIOL (2e Édition), De Boeck, 2003, p. 626.
[109] ROBSON (C.*), Recherche dans le monde réel: une ressource pour les spécialistes des sciences sociales et les chercheurs praticiens.* (ième édition) Oxford, UK, Madden, Oxford, Mass: Blackwell Publishers, 2002, p. 599.
[110] TESH (R.), *Recherche qualitative: types d'analyses et outils logiciels*, New York: Falm, 1990, p 329.
[111] CRESWELL(W.), Op.Cit, p.448.

Selon MAXWELL, le choix d'une stratégie de recherche dépend de plusieurs facteurs: « *la problématique, les objectifs de la recherche, les moyens matériels et non matériels indispensables à la conduite de tout projet de recherche, etc*. »[112].

La recherche du Mémoire de Master que nous menons s'inscrit dans la tradition de la recherche qualitative, c'est-à-dire : « *l'étude de cas* »[113] au sens de HAMEL, et ce, pour mieux comprendre, découvrir, extraire (interprétativisme) et pour bâtir une réalité intersubjective (constructivisme) appelée la « *construction nationale* ». Nous avons mené des entretiens en ciblant les enquêtés ressortissants des trois (3) communes constituant la ville de Baraka en RDC. Cela nous a semblé une stratégie adéquate pour mieux comprendre : « *les acteurs ainsi que les contextes politiques, sociaux et culturels du phénomène que nous étudions »*[114].

Pour SNYDER et PAGE, la stratégie d'étude de cas permet de : « *mettre à l'épreuve des propositions ou une théorie en dégageant des pistes de généralisation théorique »*[115]. De son côté de YIN dit que l'étude de cas consiste en une : « *enquête empirique qui examine un phénomène contemporain au sein de son contexte réel lorsque les frontières entre phénomène et contexte ne sont pas clairement évidentes et pour laquelle de multiples sources de données sont utilisées* » dans (YIN 1990 :17). Étant donné que notre objectif consiste à répondre aux besoins pratiques des acteurs en charge du pouvoir politique en milieu urbain dans toute leur complexité conceptuelle et pratique, selon une approche dite compréhensive et en prenant en compte un certain nombre de facteurs endogènes et exogènes, cette stratégie nous semble appropriée.

Quoiqu'il en soit, l'étude de cas est très critiquée par certains chercheurs. Effectivement, certains d'entre eux reprochent à ce type d'études de ne pas répondre aux critères de fidélité, d'économie et de robustesse. Ici, la critique va plutôt à l'endroit du chercheur en tant que responsable de la collecte et de l'analyse des données. Selon les sceptiques, il est difficile de garantir qu'un autre chercheur trouve les mêmes résultats.

[112] MAXWELL, *La logique de la recherche qualitative*, Cambridge, MA: Harvard University, Graduate School of Education, 1992, p. 300.
[113] HAMEL, *Étude de cas et sciences sociales. Collection Outils de recherche*, Paris, Montréal : L'Harmattan, 1997, p. 122.
[114] MORSE, *Concevoir une recherche qualitative financée, Manuel de recherche qualitative*, éditeurs Norman K. DENZIN et YVONNA S., Lincoln: SAGE publications, 1994, p.643.
[115] GIODANO, Op.Cit., p.43

On reproche également à ce type d'analyse son incapacité de généralisation des résultats (validité externe) à cause de sa particularité.

Malgré ce scepticisme manifeste, l'étude de cas a tout de même contribué de façon significative à l'avancement des connaissances scientifiques. Ainsi plusieurs auteurs l'ont-ils utilisée, ALLISON (1971), EISENHARDT (1989), CHANDLER (1962), GIROUX (1990), GIODANO (2003), MINZBERG et WATERS (1985), QUINN (1980) pour ne citer que ceux-là.

HLADY-RISPAL affirme que : « *l'une des plus grandes qualités de l'étude de cas réside dans sa polyvalence qui favorise une grande diversité d'applications* »[116]. Pour STAKE, l'étude de cas permet : « *d'observer l'unicité d'un phénomène et d'en préserver les particularités*[117] ». Quant à YIN, il rejette catégoriquement les discrédits de l'étude de cas en émettant les deux arguments suivants : d'une part « *l'étude de cas peut aussi bien explorer et décrire qu'expliquer un phénomène* », et de l'autre, « *les résultats peuvent être généralisés analytiquement à d'autres contextes* ».

II.1.2. L'Échantillonnage

L'échantillonnage est une étape cruciale en vue de l'analyse future des données. Comme il est impossible d'interroger tous les acteurs d'une ville, nos conclusions peuvent nous paraître relativement limitées. Par contre, elles peuvent parfaitement satisfaire aux aspirations de la communauté scientifique et à nos propres attentes.

Contrairement aux recherches quantitatives qui utilisent de larges échantillons pour assurer une représentativité statistique, pour HEBERMAN et MILES les chercheurs qualitatifs travaillent habituellement avec : « *des petits échantillons (sites, individus, etc.) ancrés dans leur contexte et étudiés en profondeur* »[118]. C'est un échantillonnage « *raisonné* » pour MORSE ou qui tend à être « *orienté* » ou, pour utiliser l'expression de MILES et HUBERMAN c'est un : « *échantillonnage séquentiel dirigé par une réflexion conceptuelle* »[119].

[116] RISPAL, (H.), *Une stratégie de recherche en gestion : l'étude de cas*, Revue Française de gestion, 2000, p. 61.
[117] STAKE et ROBERT (E.), *Étude de cas, Manuel de recherche qualitative*, Rédacteurs DENZIN NORMAN K. et LINCOLN YVONNA S., Londres: Sage Publications, 1994, p.643.
[118] HEBERMAN et MILES, « Méthodes de gestion et d'analyse des données », N. K. DENZIN, Y. S. LINCOLN (éd.), *Manuel de recherche qualitative*, Thousand Oaks, CA: publication Sage, 1994, p. II.
[119] MILES et HUBERMAN, Op.cit., 2003, p. 58.

En somme, il est théoriquement établi que le champ d'études doit être, avant tout, délimité, que les caractéristiques des cas doivent être définies, que les structures de base aidant à la découverte et la confirmation des processus ou des construits doivent être créées. À ce sujet, MILES et HUBERMAN affirment que : « *les échantillons en analyse qualitative ne sont habituellement pas entièrement pré-spécifiés mais peuvent évoluer lorsque l'on a débuté le travail de recherche »*[120].

La première sélection des informateurs dans une des trois communes de la ville de Baraka a abouti à la recommandation d'autres informateurs : « *l'observation d'une classe d'événements entraîne une comparaison avec une classe différente; la compréhension d'une relation clef dans le milieu révèle plusieurs facettes qui doivent être étudiées en relation avec d'autres* »[121].

En ce qui concerne l'échantillonnage pour cette recherche, nous avons fait une enquête en visitant la ville de Baraka entre mai et août 2023 dans le cadre de la récolte de données. Cette descente nous a permis, entre autres, de préciser le contexte lié à l'exercice du pouvoir politique par les acteurs et de garder contact avec les enquêtés en vue de poursuivre la recherche tout au long du moment de l'étude. Ensuite, le fait que l'établissement universitaire soit localisé dans un autre pays soit en République du Burundi, les sites de recherche représentent pour nous un grand défi, nous avons enrichi d'autres questions à distance par NTIC. Au total cette recherche a enquêté 65 individus tirés de 3 communes constituant le rayon d'étude.

Notre connaissance des enjeux politiques dans la ville de Baraka est relativement suffisante, étant donné que nous avons mené une étude sur le dispositif du pacte urbain des acteurs et que l'exercice du pouvoir par les acteurs est au cœur de la recherche en question. Trois communes sont sélectionnées, à savoir Baraka centre, Katanga et Kalundja. Outre, les trois cas (communes) sont considérés comme des sites « *relativement* » homogènes parce qu'ils disposent, chacun, d'un centre communal, pourvu chacun du caractère urbain et que l'âge par rapport à leur création et leur structure économique sont relativement similaires.

[120] MILES & HUBERMAN, Idem, p.626
[121] MILES & HUBERMAN, Ibidem, p.58

Les informateurs dans notre recherche sont des personnes particulièrement bien informées et articulées, donc : « *des personnes dont les intuitions peuvent s'avérer très utiles pour aider un observateur à comprendre ce qui se passe »*[122].

Certains textes de la littérature sur la gouvernance urbaine, notamment ceux de certains adeptes de la recherche qualitative sur l'étude de cas, tels que ceux de GLASER et STRAUSS (1967), EISENHARDT (1989), CRESWELL (1998) nous suggèrent : « *d'ignorer la littérature ou de faire une immersion avec moins de théorie »* [123], ce qui nous a été très utile .

En effet, ces textes nous ont permis de prendre en considération les points de vue de nos 65 enquêtés dans les trois communes de la ville de Baraka et des acteurs exerçant des fonctions diversifiées, comme celles de gestionnaires de politique (maire, conseiller- élu, président élu ou désigné, les partis d'opposition etc.), la société civile (les représentants des groupes synergiques des mouvements de la société civile) et les citoyens (agents de développement local, chef de projet, directeur général, etc.).

Comme pour le choix des cas, l'échantillonnage des informateurs s'est établi sur la base de choix « *raisonnés* », qui se fonde sur deux principes de base. Le premier principe est : « *la triangulation des points de vue, qui consiste à aller chercher des avis et des opinions plurielles de la part des répondants, et ce, en combinant plus d'une technique de recueil de données afin de minimiser les notes et de mieux comprendre la réalité »* [124].

Le second principe est la saturation théorique qui prône : « *qu'après un certain nombre d'entrevues, nous n'apprenons rien de nouveau sur un même sujet »* [125].

Le déroulement de l'enquête a ciblé 36 personnes dont 10 acteurs politiques, 5 membres de la société civile et 21 citoyens dans la commune de Baraka centre. Bien plus, dans la commune de Katanga 11 personnes ont été interviewées, notamment, 3 acteurs politiques, 2 membres de la société civile et 6 citoyens. Enfin, dans la commune de Kalundja 18 enquêtés à savoir, 2 acteurs politiques, 1 membre de la société civile et 15 citoyens.

En totalité, nous avons enquêté 65 interviewés qui ne sont de personnes rencontrées sur le lieu d'étude. Schématiquement :

[122] MUCCHIELLI (A.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin, 1996, p. 102.
[123] GLASER (B. G.), & STRAUSS, (A. L.) (1967). *The discovery of grounded theory: Strategies for qualitative research*. Chicago, CA : Aldine, 1967, p. 416
[124] MUCCHIELLI A., Ibidem.
[125] MILES et HUBERMAN, Op.cit., p. 626

Tableau 1 : Catégorisation socioprofessionnelle des informateurs par commune

		Ville de Baraka			Total
		Baraka centre	**Katanga**	**Kalundja**	
Statut socio-professionnel	Acteurs politiques	10	3	2	**15**
	Membres de la société civile	5	2	1	**8**
	Les citoyens	21	6	15	**42**
Total		**36**	**11**	**18**	**65**

II.1.3. Techniques de collecte et préparation analytique des données

Par souci d'objectivité et afin de clarifier les raisons de l'enquête qui a été effectuée dans la ville de Baraka, nous avions élaboré un guide d'entretien qui avait été discuté avec l'encadreur de cette recherche Prof. Julien NIMUBONA. Une fois s'être mis d'accord pour le contenu du guide d'entretien à administrer, nous avions pris rendez-vous avec nos enquêtés cibles.

Il faudrait également préciser que nous avons bel et bien respecté le caractère confidentiel de la recherche et les règles qui régissent la conduite de collecte des informations dans la démarche qualitative. C'est principalement l'entretien semi-directif qui a été utilisé comme outil qualitatif de collecte des informations. Elle constitue « *une technique de recherche associée aux paradigmes interprétatif et constructiviste* »[126].

Selon PATTON, l'entretien semi-directif consiste en : « *des interactions et des échanges entre un interviewer et un répondant* »[127]. Dans ce type d'entretiens, certaines prémisses doivent être respectées: « *une narration avec une unité de sens, la perspective de l'autre a du sens, la nature de la réalité est très contextuelle* »[128].

L'objectif de l'entretien semi-directif est de favoriser l'intervenant-clé à s'extérioriser et à nous donner accès à son univers pour qu'il nous transmette une réflexion organisée, structurée et objective.

[126] GAUTHIER et Al., *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données,* Sainte-Foy : Presses de l'université Laval, 1998, pp. 262

[127] PATTON (V.), *Méthode de recherche et d'évaluation qualitative*, (3e éd.), Thousand Oaks, CA: Sage Publication, 2002.

[128] MISCHLER (E.G.), *Entretiens de recherche: contexte et récit*, Cambridge, MA: Harvard University Press, 1986.

Pour ce faire, l'empathie, la ponctualité, le charisme et la flexibilité représentent des facteurs déterminants pour favoriser une synergie et, du même coup, avoir accès à des informations qui nous sont utiles.

En d'autres termes, il nous a fallu bien nous préparer pour mener à bien ces types d'entretiens, comme le mentionne d'ailleurs STAKE : « *la formulation des questions et l'anticipation des approfondissements qui suscitent de bonnes réponses relèvent d'un art particulier »*[129].

Puisqu'il est fortement recommandé de diversifier les sources et les méthodes de collecte d'informations, nous avons fait recours, à l'occasion, à l'observation indirecte lors des séances de travail. Cette observation a été très utile dans le contexte de cette recherche pour les raisons suivantes : elle a permis de capter certains signaux en lien avec les rapports de forces entre différents acteurs concernés par l'exercice du pouvoir politique, de mieux comprendre les dynamiques des processus de prise de décisions et de porter un regard objectif sur les niveaux de participation et de concertation des acteurs de cette ville de Baraka. Après chaque exercice, nous avions gardé les notes prises par écrit et, par la suite, nous avions procédé à une transcription intégrale de ces notes dans des « *fiches synthèses* » qui ont été conçues spécialement pour cet exercice.

Nous avions également consulté un ensemble de documents officiels, comme les rapports des conseils des maires, les budgets, l'aménagement territorial, etc. exposés sur internet. Cette consultation a pu contribuer à notre immersion dans chaque contexte et en plus a permis de mieux comprendre la réalité.

En somme, tous les moyens sont bons pour collecter de l'information implicite et explicite: « *il suffit de savoir composer avec les sources d'évidences »*[130], afin de limiter certains inconvénients, et accroître la richesse de l'information recueillie.

Comme il a été indiqué précédemment, cette recherche a adopté les principes fondamentaux de l'étude de cas pour les étapes suivantes : « *la codification, la catégorisation, la mise en relation, l'intégration, la modélisation et la théorisation* »[131].

Pour ce faire, la quête de l'information constitue, pour nous, une entreprise dynamique du début à la fin de la recherche. En réalité, le recueil des données a débuté en mai 2023 par l'élaboration du guide d'entretien, observation indirecte et l'étude des documents officiels.

[129] STAKE, *L'art de la recherche par études de cas*, Thousand Oales: Sage Publications, 1995, p. 65.
[130] YIN (R.K), *recherche d'études de cas, conception et méthodes*. (2e éd.), Sage Publication, 1994, p. 282.
[131] MILES & HUBERMAN, Op.Cit., pp. 428

Pour ce qui est de l'étude à réaliser dans les trois communes de la ville de Baraka, les enquêtes se sont poursuis tout au long de 4 mois, soit les mois de mai et août. Au total, nous avons réalisé le nombre de 65 entretiens correspondant au nombre de fiches synthèses de ces derniers. Tout ce contenu a été enregistré lors du déroulement de l'enquête.

L'étape qui a suivi ce processus de collecte des données est la transcription intégrale des données recueillies. À la fin de l'étape, nous nous sommes retrouvés avec un document volumineux. L'ensemble du matériel rassemblé, corrigé et révisé est dès lors prêt à être analysé.

Les données de terrain collectées après l'enquête dans les 3 communes de la ville de Baraka ont été bien préparées pour l'analyse. L'analyse de ces données a été faite conformément à l'organisation des thèmes de recherche ayant enrichit le guide d'entretien de notre enquête. Il s'est agi avant tout de mettre en valeur les résultats significatifs ou positifs, éventuellement par les tableaux, ces derniers ont été obtenus via le logiciel QDA Miner Lite lors de l'encodage et l'analyse des verbatim de nos informateurs. Les présentations à base des tableaux de synthèse ont été préférables à des développements verbaux de nos répondants, qu'ils remplacent ou complètent avantageusement. Utilisés judicieusement, les tableaux sont plus clairs, plus synthétiques et plus rapides à lire et à comprendre. Leurs titres et légendes permettent une compréhension indépendante du texte. Le contenu est raisonnable avec une synthèse des données précisément décrites.

II.2. Présentation des résultats de terrain

Ce chapitre nous présente la situation de trois communes (Baraka centre, Katanga et Kalundja) et explique leur contexte et leur mode de fonctionnement respectif dans le cadre des idéologies politiques dominantes au sein de l'espace public. Nous allons maintenant établir des liens entre les trois communes, et ce, afin de souligner ce qu'ils ont en commun et ce qu'ils ne partagent pas. Plus précisément, nous nous demandons, par induction, si les relations observées dans un cas (commune) peuvent être répliquées dans les autres et à quel degré. Autrement dit, nous allons répondre à la question suivante : les relations de cause à effet se reproduisent-elles d'un contexte à un autre ? La réponse à cette question nous a permis de définir et de préciser ce qu'est le mode de gouvernance dans cette ville. Cette démarche est balisée par le principe de triangulation, tel que nous l'avons expliqué ci-haut.

Pour ce faire, nous avons mis l'accent sur les dimensions sociales, organisationnelles et politiques, qui nous permettent d'expliquer certaines catégories conceptuelles constitutives de la construction nationale. En somme, le constat dégagé dans l'étude de cas est qu'il existe une forte corrélation entre gouvernance et les cinq catégories conceptuelles ci-après : « acteurs politiques, développement de l'espace public, exercice du pouvoir politique, idéologies dominantes et construction nationale ».

Ce chapitre est réparti en deux sous-sections. La première présente la démarche méthodologique de récolte de données de terrain. Et la deuxième aborde la présentation des résultats observés dans les trois communes de la ville de Baraka. Ici, nous avons fait un retour sur la théorie pour analyser les arrimages en termes de convergences et de divergences conceptuelles et des réalités empiriques. Pratiquement, nous avons accompli à cet effet, une analyse interprétative croisée par le biais, entre autres, de ces trois communes pour faire découvrir la valeur de leur apport à l'ensemble de la ville.

A. Identification des enquêtes

Tableau 2 : Sexe des enquêtés

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
Masculin	57	0,87	87%
Féminin	8	0,13	13%
Total	**65**		**100**

Commentaire : à la lumière de ce tableau, il importe de dire que l'intérêt accordé aux thèmes mis au profit d'étude n'intéressent pas beaucoup les personnes de sexe féminin.

Tableau 3 : Age

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
30-35 ans	17	0,26	26%
36-41 ans	10	0,15	15%
42-51 ans	22	0,34	34%
52-65 ans	16	0,25	25%
Total	**65**		**100**

Commentaire : de ce tableau sur l'âge de personnes enquêtées, nous retenons que notre enquête cible toutes les catégories d'âge capables de nous fournir les informations dont nous avons besoin au cours de cette recherche.

Tableau 4 : Catégorie Socioprofessionnelle

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
Acteurs politiques	15	0,23	23%
Membres de la société civile	8	0,12	12%
Les citoyens	42	0,65	65%
Total	**65**		**100**

Commentaire : ce tableau démontre que cette recherche cible les catégories socio professionnelles clés pour pouvoir collecter les données utiles dont cette recherche a besoin.

Tableau 5 : Etat-civil

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
Célibataires	27	0,42	42%
Mariés	30	0,46	46%
Veufs	8	0,12	12%
Total	**65**		**100**

Commentaire : ce tableau illustre que cette enquête a pu rassembler différentes catégories au point de vue matrimonial en raison de son choix de trianguler les données selon les thèmes de recherche retenus.

Tableau 6 : Commune de résidence

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
Baraka centre	36	0,55	55%
Kalundja	18	0,28	28%
Katanga	11	0,17	17%
Total	**65**		**100**

Commentaire : faire un retour sur le lieu de résidence de nos enquêtés en vue de préciser certains éléments nous semble une stratégie intelligente avant d'effectuer l'analyse croisée des entretiens des trois communes. Déjà, une première constatation que nous pouvons faire à la suite de l'analyse de la commune de résidence de tous les informateurs est que 36 personnes soit 55% de nos interrogés sont des résidents de la commune Baraka centre. A la suite de cela, 18 interviewés soit 28% de nos intervenants sont de la commune Kalundja, alors que, 11 enquêtés soit 17 % vivent dans la commune de Katanga.

De ce fait, le choix de ces trois communes que nous soulignons ici est d'une grande importance puisqu'il met au jour notre fort attachement à des composantes de notre milieu de recherche qui est la ville de Baraka.

En somme de cette partie, disons que le facteur humain est très important dans la quête de l'identification d'une population cible parce qu'il permet de développer le concept d'« appartenance humaine » qui, à son tour, fonde l'efficacité des données collectées sur terrain et la confiance mutuelle. Nous ne pensons que cette appartenance sociale, vu par PUTNAM (1993)[132] et COLEMAN (1990)[133] comme un « bien distinctif », est indispensable dans l'identification des personnes à qui soumettre les questions d'enquête, étant donné qu'il apporte de la fluidité dans la communication, l'information, l'esprit de négociation et de consensus.

Dans un contexte où l'enquête risque de faire défaut entre les thèmes et la position des membres d'une collectivité sur qui il s'adresse, le facteur humain basé sur le sens de l'écoute et du partage est la variable endogène par excellence sur laquelle le chercheur du milieu doit intervenir et élaborer une stratégie.

Pour ce faire, nous avions commencé notre démarche empirique en suggérant à la population accessible de se mettre en mode de « répondre à nos questions » au moyen des interviews selon les thèmes établis dans notre outil de collecte.

A partir de ce moment-là, il nous a été plus cohérent d'agir sur les dimensions empiriques de la gouvernance actuelle dans la ville de Baraka en vue d'atteindre les objectifs poursuivis par notre recherche.

La détermination d'une relation empirique entre les concepts de (d') « acteurs politiques », « développement de l'espace public » et « construction nationale » était à démontrer, parce que, cela peut avoir des impacts directs sur les actions des acteurs politico-administratifs dans leur milieu. Cette procédure engagée pour déterminer le lien entre « gouvernance » et « construction nationale » peut être un point de départ nous permettant d'amorcer un exercice sur le premier thème qui est celui de la gouvernance de l'espace public dans la ville de Baraka, tout en nous référant à la théorie de gouvernance avec une pluralité d'acteurs de R. DAHL tirée de son œuvre « Qui gouverne ? ».

[132] PUTNAM, (R.) (1993), *Making Democracy Work : Civic Traditions in Modern Italy*, UK, US, Princeton University Press 1993, p. 247.
[133] COLEMAN, (J. S.) *Foundations of social theory*. Cambridge : Harvard University Press, 1990.

Tableau 7 : Grands acteurs de terrain à Baraka

Acteurs	Dénomination	Ressources	Intérêts
Les acteurs politiques	-Le maire ; -Les délégués du maire ; - Les membres des partis politiques.	- Collecte des taxes et impôts auprès des contribuables ; - cotisations des membres.	- Elaborer les stratégies et faire les choix politiques ; - Influencer le gouvernement en place, en le soutenant ou en s'y opposant.
Les associations locales	- Oasis De La Culture - La Floraison - Acad - Sofebef - Kua - Anoveve F3 - La Fec	Les fonds propres et les financements des donateurs	Soutenir le développement local par des initiatives et actions à impact social à la base
Les organisations de la société civile	-Dynamique De La Societe Civile -Societe Civile Citoyenne, -Nouvelle Societe Civile, - Societe Civile Forces Vives, -Societe Civile Chunvi Ya Congo	Les dons, le mécénat, le sponsoring, les cotisations et les subventions.	Faire pression et redresser les torts des acteurs politiques dirigeants

Commentaire : ce tableau renseigne que ces différents acteurs disposent des ressources diverses et poursuivent des intérêts divergents en pratique mais qui du reste devraient s'inscrire dans l'intérêt général de la nation.

Tableau 8 : type de légitimité & mode de désignation des acteurs politiques dirigeants

Acteurs	Type de légitimité	Mode de désignation
Maire	Légale	Nomination politique
Maire adjointe	Légale	Nomination politique

Commentaire : de par ce tableau, nous remarquons que les acteurs dirigeants dans la ville de Baraka jouissent d'une légitimité légale, mais le mode de leur désignation reste de caractère non concurrentiel (désignation sans concertation ou élections).

Tableau 9 : Acteurs qui influencent les grandes décisions prises en mairie de Baraka

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
La société civile citoyenne	25	0,38	38 %
La FEC branche de Baraka	39	0,60	60 %
Les autres acteurs	1	0,2	2 %
Total	**65**		**100**

Commentaire : à la lumière de ce tableau, retenons que la FEC reste l'organisation influençant en grande partie les décisions du maire, suivi de la société civile citoyenne à Baraka.

B. Gouvernance de l'espace public dans la ville de Baraka

✓ **Questions adressées aux acteurs de la société civile**

Nous avions mené des interviews auprès de 8 membres de la société civile rencontrés dans leur bureau durant les heures de travail. Il s'est agi d'interviewer le président et son adjoint de la branche société civile citoyenne, le secrétaire, la trésorière et les 4 personnes éthiques conseillers de cette structure.

Les tableaux ci-dessous présentés sont les résultats des entretiens réalisés avec ces personnes précitées.

Tableau 10 : Intérêt d'inclure toutes les catégories d'acteurs dans les réalisations pratiques

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
Oui	8	1	100,0%
Non			
Total	**8**		**100**

Commentaire : on le voit, nos informateurs confirment à l'unanimité que la vie politique est un agrégat qui invite beaucoup d'acteurs intervenants pour faire converger par un consensus des attentes diverses issues de plusieurs acteurs.

Tableau 11 : Participation de tous les acteurs à la gestion des affaires publiques

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
Oui	2	0,25	25%
Non	6	0,75	75%
Total	**8**		**100**

Commentaire : relativement à la question de participation, nombreux sont ceux-là qui pensent que le niveau de participation des acteurs à la gestion des affaires publiques est au rabais.

Tableau 12 : De la justification à la question de participation des acteurs

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
Implication limitée sur de petites affaires et dans certains domaines publics	2	0,25	25%
Manque de collaboration	6	0,75	75%
Total	**8**		**100**

Commentaire : de ce tableau, il ressort que nombreux au sein de la société civile sont ceux-là qui pensent que la collaboration est tronquée entre acteurs politiques gouvernants, acteurs de la classe politique d'opposition et les membres de la société ainsi que les citoyens.

Tableau 13 : Emergence des espaces de la parole ouverts entre acteurs à Baraka

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
Oui	2	0,25	25%
Non	6	0,75	75%
Total	**8**		**100**

Commentaire : ce tableau illustre que nos informateurs optent en majorité pour le non existence des espaces de la parole ouverts entre acteurs de la place.

Tableau 14 : De la justification à la question des espaces de la parole ouverts entre acteurs

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
Liberté de manifester publiquement	2	0,25	25%
Les dirigeants ont horreur des critiques des opposants politiques	6	0,75	75%
Total	**8**		**100**

Constat **:** De ce tableau nous constatons que les espaces de la parole ne sont pas ouverts entre acteurs en raison des dirigeants qui ont horreur des critiques des adversaires politiques.

Tableau 15 : état de l'espace public entre différents acteurs à Baraka

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
Espace public consensuel	1	0,12	12%
Espace public oppositionnel	7	0,88	88%
Total	8		100

Commentaire: La majeure partie des membres de la société civile confirment l'existence d'un espace public confronté à des contradictions entre acteurs d'où son caractère oppositionnel.

Tableau 16 : De la justification de l'espace public oppositionnel

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
Existence des préalables évitant de déplaire une partie au sein de la classe d'acteurs intervenants	1	0,12	12%
Mauvaise gouvernance et majoration des taxes sans concertation	7	0,88	88%
Total	**8**		**100**

Commentaire : de ce tableau, nous pouvons confirmer que la majorité de nos informateurs soutiennent que la mauvaise gouvernance et le manque de concertation sont d'actualité pour expliquer un espace public oppositionnel dans notre milieu de recherche.

C. Exercice du pouvoir politique dans l'espace public de Baraka

- ✓ **Questions adressées aux acteurs politiques**

En vue de faire un état des lieux de l'exercice du pouvoir politique en mairie de Baraka, nous nous sommes confié aux acteurs politiques dirigeants et à ceux de la classe politique d'opposition en vue de confronter les opinions émises. Nous avions après avoir pris rendez-vous réaliser un entretien avec le Maire de la ville de Baraka ainsi que les 3 technocrates attachés à son bureau. Par ailleurs, les 11 acteurs politiques de la famille d'opposition ont été rencontrés aux bureaux de leurs partis politiques au motif des entretiens. Disons que les résultats de cette partie sont le fruit des entretiens réalisés avec 15 personnes.

Tableau 17 : Type de gouvernance exercé en mairie de Baraka

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
Gouvernance sans planification	3	0,20	20%
Gouvernance non participative	8	0,54	54%
Gouvernance participative	4	0,26	26%
Total	15		100

Commentaire : Nous voyons de ce tableau que les acteurs politiques confirment la gouvernance non participative comme mode de gestion qui est exercé par les dirigeants au sein de la mairie de Baraka.

Tableau 18 : Procédures de prise des décisions entre différents acteurs

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
Implication de toutes les catégories d'acteurs et à tous les niveaux	4	0,27	27%
Les décisions sont unilatéralement prises par les dirigeants de la mairie sans consulter les autres acteurs	11	0,73	73%
Total	**15**		**100**

Commentaire : ce tableau renseigne que les décisions sont unilatéralement prises par les dirigeants de la mairie sans consulter les autres catégories d'acteurs que suppose la gouvernance urbaine dans cette entité.

Tableau 19 : implication de tous les acteurs à la gestion des affaires politiques

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
Les acteurs impliqués à la gestion sont à la recherche de leurs intérêts égoïstes	11	0,73	73%
Implication de tous les acteurs pour l'adhésion et appropriation des projets publics urbains	4	0,27	27%
Total	**15**		**100**

Commentaire : de ce tableau, les intervenants voient que l'implication pour intérêts égoïstes reste l'expression dominante de la participation pour le bon nombre d'acteurs à la gestion des affaires politiques à Baraka.

Tableau 20 : Degré d'implication de tous les acteurs à la gestion politique quotidienne

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
Niveau Faible	11	0,73	73%
Niveau moyen	4	0,27	27%
Total	**15**		**100**

Commentaire : Comme on peut le voir par ce tableau ci-haut présenté, le degré d'implication reste en majorité à un niveau faible à Baraka comme l'exprime une grande partie de nos intervenants à ce sujet.

D. Les conséquences sociopolitiques de la gouvernance au sein de l'espace public de Baraka

✓ Questions adressées aux citoyens de la ville

Après s'être informé sur l'état de l'espace public, mais aussi, de l'exercice du pouvoir politique y pratiqué, il s'est révélé utile de prendre connaissance par des entretiens engageant 42 citoyens de cette entité sur les conséquences sociopolitiques que la gouvernance actuelle de la mairie de Baraka aurait sur la vie citoyenne. Ces citoyens s'intéressant à l'analyse des évènements politiques qui surgissent dans leur milieu étaient rencontrés à différents endroits sur rendez-vous ou non.

Tableau 21 : Façons d'interagir entre acteurs au sein de l'espace public de Baraka

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
Aucune interaction entre différents acteurs, plutôt un vrai jeu de règlement de comptes entre ceux-là qui sont au pouvoir et les opposants politiques	7	0,17	17%
Les interactions entre la société civile et la mairie restent basées sur le mécanisme de corruption et détournement des biens publics	30	0,71	71%
Les interactions entre la société civile et la mairie se font le plus souvent à travers des correspondances étant donné le climat malsain de collaboration qui limite les chances des rencontres physiques	5	0,12	12%
Total	**42**		**100**

Commentaire : ce tableau démontre que l'interaction entre acteurs appelés à la gouvernance de la ville de Baraka reste floue et confuse marquée par le mécanisme de corruption et de détournement de biens.

Tableau 22 : Travail en commun accord entre différents acteurs

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
Non	42	1	100%
Total	**42**		**100**

Commentaire : Nous voyons de par ce tableau que, les 100% de notre échantillon confirment que les acteurs politiques dirigeants, la société civile et les citoyens ne travaillent pas en commun accord au sein de la mairie de Baraka.

Tableau 23 : De la justification sur le travail en commun accord

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
contradictions de part et d'autre et existence des mésententes entre différents acteurs	42	1	100%
Total	**42**		**100**

Commentaire : A propos du travail en commun accord entre acteurs, il a été constaté l'émergence des contradictions dans le domaine de prise de décisions créant des mésententes entre ces derniers.

Tableau 24 : Etat de l'espace public qui ressort de l'interaction des acteurs

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
L'espace public reste caractérisé par une intolérance face à une opinion contraire	25	0,60	60%
L'espace public moins développé	2	0,04	4%
L'espace conflictuel	15	0, 36	36%
Total	**42**		**100**

Commentaire : à la lumière de ce tableau, nos informateurs confirment que l'espace public qui ressort de ces catégories d'acteurs appelés à la cogestion reste caractérisé par une intolérance à une opinion contraire, d'où, il s'agit d'un espace public qui se déconstruit que de se construire à Baraka.

Tableau 25 : Ville comme lieu de sociabilité, de discussion et de diffusion de valeurs

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
Non	42	1	100%
Total	**42**		**100**

Commentaire : de par ce tableau nous remarquons que les 100% de la taille de notre échantillon disent Non sur la possibilité de l'état de l'espace public à façonner cette jeune ville comme le lieu de sociabilité, de discussion et de diffusion de valeurs structurant les rapports entre différents acteurs présents.

Tableau 26 : De la justification à la question de ″ville comme lieu de sociabilité, de discussion et de diffusion de valeurs"

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
Des disputes et la destruction des valeurs de vivre ensemble	32	0,76	76%
Des critiques non constructives, aucune acceptation mutuelle et méconnaissance de la qualité chez l'autre	10	0,24	24%
Total	**42**		**100**

Commentaire : de ce qui précède, nous voyons que la mairie devient un terrain d'amplifications des tensions entre acteurs détruisant ainsi ses valeurs des principes de la bonne gouvernance.

Tableau 27 : Participation sincère véritable dans le sens de co-production

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
Non	42	1	100%
Total	**42**		**100**

Commentaire : Ce tableau illustre que certains acteurs sont sujets observant et d'autres sujets observés en ce qui concerne la réalisation de la vie politique en mairie de Baraka.

Tableau 28 : De la justification à la question de participation sincère au sens de co-production

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
Les décisions en mairie de Baraka sont prises par les acteurs politiques dirigeants sans la consultation des autres catégories et ces acteurs gouvernants n'ont pas le temps de recevoir les opinions des autres supposés intervenants	29	0,69	69%
Les dirigeants ne font pas preuve des capacités d'écoute et responsives envers les citoyens	13	0,31	31%
Total	**42**		**100**

Commentaire **:** Ce tableau retient que les décisions se prennent en mairie de Baraka par les acteurs dirigeants au détriment d'autres couches présents sur place.

Tableau 29 : Conséquences sociopolitiques de l'état de l'espace public de la ville de Baraka sur la construction nationale

Réponses	**Effectifs**	**Fréquence**	**Pourcentage**
La mauvaise gestion totale des acteurs politiques de la mairie au détriment du développement de l'entité	21	0,50	50%
Les conflits sociopolitiques persistent toujours dans cette entité urbaine	12	0,29	29%
Non-respect des lois continue car les acteurs politiques dirigeants ne sont pas eux-mêmes sérieux	6	0,14	14%
Non construction des infrastructures (routes, écoles, marchés…)	3	0,07	7%
Total	**42**		**100**

Commentaire : ce tableau illustre que les conséquences sociopolitiques de la gestion de l'espace public sur la construction nationale sont multiples et multiformes à Baraka. Bien qu'elles

soient nombreuses figurent en tête de la liste la mauvaise gestion totale de l'institution mairie au détriment du développement de l'entité, suivi en suite, des conflits sociopolitiques qui persistent toujours au sein de son espace public, ce qui ne facilite pas la construction nationale.

II.3. Discussion des résultats de l'enquête

Les résultats présentés sont discutés selon les 3 volets, à savoir :

Thème 1 : Gouvernance de l'espace public dans la ville de Baraka ;

Thème 2 : Exercice du pouvoir politique dans l'espace public de Baraka ;

Thème 3 : Les conséquences sociopolitiques de la gouvernance au sein de l'espace public de Baraka.

A. Gouvernance de l'espace public dans la ville de Baraka ;

Dans cette partie de notre discussion, nous montrons les pratiques de gouvernance au sein de l'espace public de la ville de Baraka. Ce qui intéresse notre analyse ici, c'est la façon dont les acteurs politiques, les membres de la société civile et les citoyens de Baraka réagissent aux phénomènes de gouvernance qui affectent leur espace public urbain, que celui-ci soit possédé par des personnes publiques ou des personnes privées.

La ville de Baraka est en effet parcourue par des phénomènes contradictoires et des revendications opposées. Elle est le lieu du pouvoir politique et en ce sens elle doit pouvoir accueillir tous les modes d'expression des préférences de chaque groupe social (manifestations, affichage, occupations, distribution de tracts…). Dans la lutte, la concurrence entre les acteurs politiques dirigeants et ceux de l'opposition, les membres de la société civile et les citoyens, il est souvent difficile de représenter ce qui constitue l'intérêt général permettant de mettre en équilibre des pouvoirs de l'ensemble de ces acteurs pour la construction nationale.

La volonté de l'Etat en mairie de Baraka devrait refléter un développement de l'espace public large et institutionnationalisé. Or, face à la difficulté de sa mise en œuvre, la bonne gouvernance dans cette ville avance timidement n ce qui concerne la formation d'unité sociale et idéologies communes au sein des différents groupements humains de cette entité politique, et cela malgré les réformes ponctuelles imposées par les circonstances.

L'espace public a vocation à appartenir à une personne publique, l'État ou une ville, qui est censé le gérer dans l'intérêt de tous et préserver l'épanouissement des libertés politiques.

L'image romantique de l'espace public ne voudrait que sa vocation politique prime. Nous aimerions montrer ici que la réalité est différente lorsque des concurrences d'usage apparaissent.

Dans un entretien, ETUNDA témoigne que l'intérêt de porter la réalisation pratique des acteurs politiques, les membres de la société civile et les citoyens : « *est plus que jamais indispensable et d'actualité, par ce que, ces derniers au sein de l'espace public devraient se donner des orientations consensuellement pratiques en évitant de déplaire une partie*»[134]. Ce travail soutient que la vocation première de l'espace public est politique ou devrait être politique. Cette affirmation reste fondée aussi en droit puisque la liberté d'expression est rangée, dans la plupart des textes constitutionnels, parmi les principes les plus éminents[135].

A Baraka, les différents acteurs en charge de la gouvernance disposent des ressources diverses et poursuivent des intérêts divergents en pratique qui du reste devraient s'inscrire dans l'intérêt général pour la construction nationale. Or, une interviewée au nom de ZAINA renchérit dans un entretien que : « *tous les acteurs ne participent pas à la production de la vie publique à Baraka, seule la mairie centralise tout le pouvoir de gouvernance urbaine*» [136]. De surcroît, la nature démocratique des régimes politiques de cette ville devrait imposer une délibération des citoyens sur les choix collectifs. Pendant que, nombreux au sein de la société civile de Baraka sont ceux-là qui pensent que la participation politique reste tronquée entre acteurs dirigeants, acteurs de la classe d'opposition et les membres de la société ainsi que les citoyens (75% selon les tableaux 11 et 12). En ce sens, l'espace public de Baraka devrait être un vecteur essentiel de participation à la délibération collective et un lieu d'affrontement, pour MACHIAVEL, un vecteur essentiel de la liberté[137].

Nos informateurs confirment à 75% (selon le tableau 13) la non existence des espaces de la parole ouverts entre acteurs politiques dirigeants, ceux de la classe d'opposition, les membres de la société et les citoyens de la place.

[134] ETUNDA, (S.) (2023: 42 ans, Juin). Propos recueillis sur la gouvernance de l'espace public dans la ville de Baraka, en commune Baraka centre, à 10 heure.

[135] A l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, au premier amendement de la Déclaration des Droits des États-Unis, à l'article 5(1) de la Loi Fondamentale Allemande.

[136] ZAINA, (K.) (2023 : 45 ans, Juillet). Propos recueillis sur la gouvernance de l'espace public dans la ville de Baraka, en commune Baraka centre, à 8 heures.

[137] MACHIAVEL, (N.), *Discours sur la première décade de Tite-Live », In Ch. IV, Livre 1er : Que les différends entre le Sénat et le peuple ont rendu la République romaine puissante et libre*, Paris, Gallimard, 1950, p. 390-391

Sur ce point, KALENGA dans un entretien se confie à notre enquête en déclarant qu': « *il n'existe pas toujours de consensus entre acteurs politiques dirigeants, les opposants politiques, les membres de la société civile ainsi que les citoyens pour plusieurs raisons. D'une part, le parti politique qui gagne les élections occupe tous les postes politico administratifs du sommet à la base, et surtout quand la population gouvernée n'est pas encore mâture de faire un bon choix politique, d'autre part* »[138].

Ce constat émis par les résultats de terrain nous conduit, avec la majeure partie des membres de la société civile enquêtés, à confirmer notre première hypothèse : 88% qui parlent de l'existence d'un espace public confronté à des contradictions entre différents acteurs dans la ville de Baraka, d'où, son caractère oppositionnel entre ces derniers (selon les tableaux 15 et 16). Il s'agit ici de la tragédie de l'espace public où l'individualisme possessif est à l'assaut du politique. L'individualisme possessif, pour reprendre le concept de MCPHERSON[139], sert aujourd'hui de justification à l'abandon de la politique au nom de la propriété.

B. Exercice du pouvoir politique dans l'espace public de Baraka ;

Au niveau symbolique, l'espace public a d'ailleurs joué un rôle inaugural dans l'établissement des régimes politiques et l'exercice du pouvoir politique des acteurs, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle BOBBIO range le développement de l'espace public parmi les quatre grandes libertés modernes, condition de la démocratie[140]. HABERMAS défend même le droit à la désobéissance civile et donc la monopolisation de l'espace public pour le bien commun[141].

Face à cela, l'exercice du pouvoir politique dans l'espace public de Baraka est pris dans une logique de co-production à la fois dans ses dimensions publique et privée. Nous voudrions montrer, d'une part, que le pouvoir de l'autorité publique n'est pas forcément une garantie de la protection de la vocation politique du domaine. D'autre part, lorsque l'espace public est large pour impliquer le privé dans la gouvernance, la construction nationale est à l'œuvre et est évidemment beaucoup plus prégnante. Dans ce second cas, nous étudions les mécanismes de participation politique à travers des acteurs clés à Baraka.

[138] KALENGA (U) (2023 : 42ans, Juillet). Propos recueillis sur la gouvernance de l'espace public dans la ville de Baraka, en commune Kalundja, à 12 heures.

[139] MCPHERSON, (C. B.), *La Théorie politique de l'individualisme possessif : De HOBBES à LOCKE*, Folio, 2004.

[140] BOBBIO, (N.), « Pourquoi la démocratie ? Paris, Éditions Michel Houdiard, 2008, p. 16 », In BOUCOBZA, I., *La liberté de manifestation en Italie, perspective historique*, Jus Politicum, http://juspoliticum.com/article/La-liberte-de-manifester-en-Italie- perspective-historique-1127.html consulté le 08/07/2023.

[141] HABERMAS, (J.), *Droit et violence : un traumatisme allemand*, Critique culturelle, 1, 1985, p. 125

Aujourd'hui, le type de « gouvernance » adapté à l'environnement politique, notamment urbain, est souvent associé à un qualificatif « bonne, légitime ou démocratique » renvoyant à un référentiel qui en précise les nouvelles exigences, comme le faisait MONTESQUIEU dans « l'esprit des lois » lorsqu'il parlait de la « *nature des régimes* », à savoir « *ce qui les rend tels qu'ils sont* ».

Ce concept de gouvernance, comme le faisait remarquer dans un entretien l'Ingénieur. JAY : « *nous voyons dans la ville de Baraka une gouvernance axée sur le tâtonnement qui considère encore Baraka comme une entité du territoire de Fizi d'une part, et une entité urbaine dépourvue de tout lien coutumier d'autre part* »[142]. Dans un tel cadre, la compétence se fonde sur l'obligation et la responsabilité de gérer utilement et efficacement au lieu de signifier un pouvoir possédé[143]. De même, l'efficacité se mesure désormais à l'aune de la capacité à rassembler les acteurs autour de ces agendas, puis à coordonner et à réguler leurs interactions[144].

On retrouve en mairie de Baraka, une gouvernance non participative qui devient le mode de gestion exercé par les acteurs politiques dirigeants (54% selon le tableau 17). Face à cela, nos informateurs confirment à 73% qu'en mairie de Baraka, les décisions sont unilatéralement prises par les dirigeants politiques sans consulter les autres catégories d'acteurs présents (selon le tableau 18).

Notons que l'objet de promotion de la gouvernance politique en mairie de Baraka devrait être celui d'accorder la liberté d'expression en vue de renforcer les militants des partis d'opposition, la société civile et les citoyens qui ont besoin, comme nous l'estimons dans ce travail, d'un espace de visibilité. Comme le disent BROWN et SHIFFMAN, les espaces publics « *nous permettent non seulement d'exprimer nos besoins, mais aussi de former ce que nous sommes et qui nous sommes. Ce sont des espaces d'interaction sociale qui nous permettent de nous organiser, d'apprendre et de partager les uns avec les autres ; des espaces*

[142] JAY. F. (2023 : 35 ans, Juillet). Propos recueillis sur exercice du pouvoir politique dans la ville de Baraka, en commune Katanga, à 15 heures.

[143] FREYSS (J.), *Gouvernance*, Guide de cours, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Institut d'Etude du Développement Economique et Social, 2002-2004.

[144] FREYSS (J.), Idem.

dans lesquels nous pouvons affronter nos peurs et élaborer les programmes politiques qui nous permettront d'être un peuple meilleur »[145].

Disons que, 73% de nos enquêtés confirment que les acteurs impliqués à la gestion des affaires politiques urbaines à Baraka ne visent que leurs propres intérêts (selon le tableau 19).

Cette situation de déficit de participation plurielle a tracé de profondes lignes de fracture dans la société de Baraka avec la marginalisation politique des opposants, des membres de la société civile et des citoyens. Dans le même ordre d'idée, nous notons que 73% des enquêtés estiment que le niveau d'implication de tous les acteurs dans la gestion politique quotidienne de la ville est à un niveau faible (selon le tableau 20). C'est dans cet environnement politique marqué par les impacts de ces facteurs graves de gouvernance non participative que l'espace public urbain de Baraka a été mis au service de l'intolérance politique, en se servant de ses lignes de fracture faites des insuffisances, méfaits et errements de l'Etat postcolonial pour le transformer en lignes de rupture entre différents acteurs.

Au-delà des apparences, qui gouverne vraiment à Baraka ? Partant de l'idée émise dans « Who Governs ? Democracy and Power in an American City » de DAHL, nous décrivons comment se forment les processus décisionnels dans la petite ville de Baraka et essayons de répondre à cette question cruciale.

Notre conclusion est que : l'expression du pouvoir réside dans les alliances nouées au niveau local par la mairie de Baraka, le comité de la FEC branche de Baraka (une structure réunissant les commerçants de Baraka) et le comité de la société civile citoyenne. Ce premier constat correspond à peu près à ce que DAHL a pu qualifier de « pouvoir pluraliste compétitif » mais qui du reste est au contraire « déséquilibré » dans cette ville.

Toutefois, nos résultats démontrent que les acteurs qui influencent les grandes décisions prises en mairie de Baraka sont la FEC branche de Baraka (60%) et la société civile citoyenne (38%) et les autres acteurs (2%) (Cf. tableau 9). Les analyses démontrent que, c'est seulement lors que le Maire de la ville de Baraka veut sortir un décret portant une décision impopulaire et contestée, il s'adresse aux membres de différents comités de la FEC branche de Baraka et de la société civile citoyenne par des manœuvres de patronage récurrent et de corruption.

[145] WEILER (Q.), «L'Union européenne et la réforme du secteur de la sécurité en Afrique: un leader en théorie, un retardataire en réalité? » dans *Documents de Bruges sur l'intégration régionale et la gouvernance mondiale*, 1 / 2009

Par ailleurs, l'on assiste également dans cette jeune ville à la naissance une corporation composée de cinq (5) organisations de la société civile avec idéologie non consensuellement partagée entre les gérants de ces dernières. Comme en témoigne TABISHA lors de nos entretiens, « *cette multiplicité des organisations de la société civile dans la ville de Baraka n'est pas, autant qu'on peut le croire en apparence, au service de l'intérêt de la population locale, plutôt, bien que cela soit vue comme une preuve d'application du principe constitutionnel qui garantit les libertés d'association ou d'expression de la part des citoyens. Mais dans le contexte de Baraka, lorsqu'un comité de la société civile se radicalise en rejetant ensemble avec les citoyens de la place les décisions jugées moins bénéfiques et impopulaires, se laisse voir par la suite la création des autres organisations de la société civile pour venir appuyer les décisions du Maire* »[146]. Cela est en lien avec la grande partie de nos intervenants à ce sujet qui voient que l'implication pour intérêts égoïstes reste l'expression dominante de la participation à la prise des grandes décisions par différents acteurs qui engagent la gouvernance politique au niveau local.

Concrètement, en réponse à notre question de « Qui gouverne en mairie de Baraka ? », nos analyses des résultats révèlent que ce ne sont donc ni les opposants politiques, ni toute la composante de cinq (5) organisations de la société civile, ni les citoyens pris au général qui s'arrogent le pouvoir à Baraka, mais l'alliance des acteurs politiques dirigeants avec les représentants des comités de la FEC branche de Baraka et de la société civile citoyenne qui gouvernent, à travers des réseaux d'influence mafieux obnubilés par la corruption et le patronage continus et permanents. En clair : le pouvoir à Baraka ne correspond pas à l'exacte représentation de la coproduction entre divers acteurs tel qu'appris dans le cours des Théories et Pratiques de la gouvernance[147].

[146] TABISHA, (E.) (2023 : 60 ans, Juin). Propos recueillis sur exercice du pouvoir politique dans l'espace public de la ville de Baraka, en commune Baraka centre, à 16 heures.

[147] NIMUBONA (J.), *Théories et Pratiques de la Gouvernance*, Guide de cours de Master en Sociétés, Pouvoirs, Territoires et Développement Durable, Département d'Histoire et Science Politique, Université du Burundi, 2018-2019, inédit.

C. Les conséquences sociopolitiques de la gouvernance au sein de l'espace public de Baraka

Connaître les besoins de certains groupes renvoie, principalement, à définir la sensibilité particulière de quelques individus. Cependant, certains groupes paraissent plus sensibles que d'autres aux imperfections et inefficacités de l'espace public. Cette sensibilité se définit par leur vitalité, leur mouvance, leur exaltation ou leur vulnérabilité. Elle suscite, de ce fait, quelques réactions qui peuvent produire de graves dysfonctionnements onéreux même pour la collectivité.

Les recherches sur la gouvernance ne font pas explicitement de la question de l'espace public un thème majeur de leurs analyses, alors que, cette thématique est au cœur des débats urbains contemporains. Et pourtant, en bousculant le champ où opèrent des autorités publiques et en introduisant des possibilités de discussions, de confrontations et de négociations entre divers acteurs publics et privés, la gouvernance offre la possibilité de nouvelles donnes socio-politiques dans les villes.

Considérant la collaboration entre la société civile & la mairie de Baraka, 71% de nos informateurs estiment que leurs interactions restent basées le mécanisme de corruption et de détournement des ressources publiques (selon le tableau 21).

D'ailleurs comme le démontre KITOKA dans un entretien « *l'interaction entre acteurs politiques et autres catégories d'acteurs de la place ne se fait pas généralement pour l'intérêt de la population, mais plutôt, pour leurs propres intérêts*» [148]. Peut-on dire, cependant, que l'on a pris la pleine mesure de ces transformations et qu'on les a suffisamment examinées dans toutes leurs conséquences et leurs dérives possibles. Cela ne pas sans conséquences, car, 100% de notre échantillon confirment que les dirigeants politiques, la société civile et les citoyens ne travaillent pas en commun accord en mairie de Baraka (selon le tableau 22). RAMAZANI se confiant à notre entretien pense que : « *il n'y a pas une bonne collaboration entre différents acteurs en mairie de Baraka et tous ne le font pas pour l'émergence de l'entité* [149]».

[148] KITOKA, (G.), (2023 : 43 ans, Juillet). Propos recueillis sur les conséquences sociopolitiques de la gouvernance au sein de l'espace public de Baraka, en commune Katanga, à 15 heures.

[149] RAMAZANI, (N.), (2023 : 33 ans, mai). Propos recueillis sur les conséquences sociopolitiques de la gouvernance au sein de l'espace public de Baraka, en commune Baraka centre, à 09 heures.

Dans ce cas, les interactions dans l'espace public de la ville comme Baraka ont tendance à rapprocher la question de la conflictualité entre acteurs au détriment de logiques plutôt consensuelles. Cela fait penser à 60% que l'espace public qui ressort issu de l'interaction entre mairie, société civile et citoyens reste caractérisé par une intolérance à une opinion contraire (cf. tableau 24). L'existence des frontières et des contraintes entre différents acteurs ne signifie pas en effet, et pour autant, l'émergence d'un monde moins autoritaire, moins discriminant et plus civilisé. En revanche, on peut se demander si la multiplication et la généralisation de ces diverses formes de distanciation entre les acteurs publics et privés à Baraka ne signifient pas une complication accrue des procédures et une perte de contrôle plus grande de la part des citoyens sur la sphère politico-administrative.

En effet, cela engendre des désaccords continus entre divers acteurs en ne donnant pas la possibilité de l'espace public de la mairie de Baraka à façonner cette jeune ville comme le lieu de sociabilité, de discussion et de diffusion de valeurs structurant les rapports entre différents acteurs présents (100%cf. tableau 25), en faisant de l'espace public de la mairie de Baraka un terrain d'amplification des tensions entre acteurs détruisant ses propres valeurs (76 % cf. tableau 26).

Cette situation d'un espace public qui se déconstruit en perdant ses valeurs d'une entité politique urbaine fait rater à la ville de Baraka ce que souligne ROB ATKINSON : « *une gouvernance couronnée de succès supposant l'existence d'un accord intersubjectif poussé assez loin* ». Il se laisse voir au sein de l'espace public de la mairie l'exclusion d'intérêts et de groupes jugés perturbateurs par les dirigeants politiques. Par conséquent, les décisions se prennent par les dirigeants politiques au détriment des opposants politiques et les membres de la société civile (69 selon le tableau 28).

Par ailleurs, aucune participation sincère des citoyens au sens de co-production (100% cf. tableau 27). Cependant, KILOZO dans un entretien déclare que : « *la participation des acteurs autre que les dirigeants politiques n'est ni sincère, ni véritable, car certaines décisions se prennent sans la consultation des autres acteurs et ces gouvernants n'ont pas le temps de recevoir les opinions de ces autres* catégories *marginalisées*»[150].

[150] KILOZO, (C.) (2023 : 29 ans, mai). Propos recueillis sur les conséquences sociopolitiques de la gouvernance au sein de l'espace public de Baraka, en commune Kalundja, à 14 heures.

En ne mettant pas en avant la négociation entre acteurs, la gouvernance dans la ville de Baraka ne met pas véritablement en évidence le fait que cette rencontre des intérêts ne va pas de soi et que, lorsqu'elle aboutit à un accord, compte tenu de son mode d'élaboration (exclusion de certains intérêts), elle ne participe pas nécessairement à la construction d'un « intérêt général » pour la construction nationale. Par ailleurs, élargie à d'autres entités que le seul pouvoir politique légitime, la gouvernance au sein de l'espace public de Baraka est détentrice d'un pouvoir politique renforcé (légitimation partielle par les acteurs participants au tour de table) qui s'impose aux acteurs exclus sans possibilité pour ceux-ci d'en limiter les prérogatives, sauf à constituer des partenariats alternatifs et concurrentiels.

Dans ce cas, notre deuxième hypothèse est confirmée en ce sens que, la gouvernance de l'espace public urbain de Baraka pose des multiples conséquences sociopolitiques allant de la mauvaise gestion par des dirigeants politiques (50% selon le tableau 29), passant par la situation des conflits sociopolitiques qui persistent entre différents acteurs dans cette entité, jusqu'au non-respect des lois par des acteurs politiques dirigeants (14% selon le tableau 29), reflétant ainsi les conséquences sociopolitiques de la crise de gouvernance de l'espace public de Baraka sur la construction nationale.

CHAP. III^{ème} : ANALYSE INTERPRETATIVE DES RESULTATS ET DE LA PROBLEMATIQUE DE LA GOUVERNANCE A BARAKA

III.1. Tendances lourdes compréhensives des résultats

Les relations qu'entretiennent l'espace public avec les acteurs (acteurs politiques dirigeants, ceux de l'opposition, membres de la société civile et les citoyens) sont complexes et de nature fort différentes selon les périodes et les lieux. Ce troisième chapitre s'interroge sur la prise en compte des acteurs "pertinents" dans la construction nationale. Cela nécessite, dans un premier temps, de questionner cette notion même d'acteur, de voir pourquoi certains peuvent être qualifiables de "pertinents" et d'autres non, et ensuite d'analyser comment ces acteurs sont ou non pris en compte par les politiques de gouvernance urbaine à Baraka.

Les acteurs sur lesquels s'appuient les politiques de gestion urbaine à Baraka ne sont pas nécessairement ceux qui ont un rôle ou une fonction stratégique. Le mode de gouvernement urbain masque les acteurs parfois réels, à savoir ceux qui influencent réellement la volonté politique du Maire, les décisions collectives, c'est-à-dire ceux qui ont du pouvoir.

L'acteur est-il celui que l'on voit ou bien celui qui dans l'ombre agit réellement sur l'orientation des décisions prises dans la ville de Baraka ?

Deux options sont possibles. D'une part, on pense habituellement la décision comme un « processus rationnel » où un décideur public évalue les meilleures options possibles et effectue un choix optimal, d'une part. Une telle conception est bien évidemment valorisée socialement : le décideur est un acteur clé, il fait des choix politiques et engage l'avenir des sociétés[151]. D'autre part, cette perspective a subi de multiples critiques par la mise en évidence des multiples acteurs qui participent au processus de fabrication des décisions. D'abord, la rationalité du décideur n'est pas absolue, mais limitée. Le décideur est plutôt amené à faire avec ce qu'il a[152].

L'objet de ce point est de mettre en lumière les décalages qui existent entre l'identification des acteurs pertinents et la mise en œuvre des politiques par ces derniers dans le cadre de la construction nationale urbaine. Dans un premier temps est développée l'approche en termes des systèmes et dispositifs de participation à la prise des décisions politiques.

[151] JACQUES DE MAILLARD et KÜBLER (D), « Chapitre 2. La prise de décision : logiques et acteurs », dans *Analyser les politiques publiques* 2016, pages 49 à 77.

[152] Idem

Dans un second, nous montrons la participation de ces acteurs pertinents à la prise des décisions politiques comme piliers de construction nationale dans la ville de Baraka.

III.1.1. Systèmes et dispositifs de participation à la prise des décisions politiques

Nous avons vu au chapitre deuxième que les mécanismes de corruption et des patronages permanents sont ancrés dans le système politique de la mairie de Baraka comme moyen de légitimer et asseoir la politique du Maire. Cependant, nous tenons à montrer que les canaux ou dispositifs de participation constitutionnelle et légale de tous les acteurs sont nombreux. Car, il existe dans le monde une incroyable diversité de méthodes et de dispositifs de participation citoyenne innovante[153].

En ce qui concerne le cas de la ville de Baraka, nous analysons cette participation des acteurs tout en s'appuyant aux canaux offerts par le mécanisme de dialogue entre les dirigeants politiques, les acteurs de l'opposition, les membres de la société civile ainsi que les citoyens de la place. Dans cette ville, il y a un manque criant du nombre de caractéristiques requises, dont la communication en face à face (numérique) entre les acteurs, mais aussi, le manque d'appui de facilitateurs compétents devant encadrer cette participation politique.

Bien qu'il y ait une diversité des dispositifs et des méthodes reconnus, dans la ville de Baraka il n'y existe que quelques formes canoniques de participation à la gouvernance démocratique. Le schéma institutionnel des procédures de participation fondées sur le dialogue est fortement lié aux objectifs des acteurs, à la culture dans laquelle ils s'inscrivent et aux conditions spécifiques qui les entourent, dont les ressources mises en œuvre[154].

La participation de tous les acteurs en charge de la gouvernance au sein de l'espace public commun de Baraka peut cependant contribuer au renforcement de trois valeurs démocratiques essentielles dans la ville: « *la légitimité, la justice et l'efficacité des processus décisionnels au niveau des institutions publiques urbaines* »[155]. La transformation effective de ces possibilités en réalité au sein de la mairie de Baraka dépend fortement du contexte spécifique, ainsi que, de la conception et de la mise en œuvre des processus de participation.

[153] NANZ (P.) et FRITSCHE, (M.) *Manuel de Participation Citoyenne : Procédures et Acteurs, Opportunités et Limites,* Agence fédérale pour l'éducation civique, 2012, pp.144.

[154] DIETZ (T.) et STERN (P.C), *Panel sur Participation du public à l'évaluation environnementale et Prise de décision*, Conseil national de recherches, 2008, pp.322.

[155] FUNG (A.), « Remettre le public dans la gouvernance : les enjeux de la participation citoyenne et son avenir », dans *Revue de l'administration publique* 75(4), 2015, p. 2.

Si l'on examine la dimension et la diversité des dispositifs de participation fondés sur le dialogue, on constate qu'à Baraka ceux-ci ne revêtissent point des formes de participation ni directes ni indirectes des acteurs concernés et n'impliquent pas la présence physique des intéressés, que ce soit des assemblées citoyennes, auditions publiques, conseils des sages, débats publics, cellules de prospective et sondages délibératifs, ou encore moins des formes de participation en ligne, forums de discussion, consultations, pétitions, référendums et jurys citoyens en ligne et des formes mixtes associant participation « physique » et en ligne[156].

Disons qu'à Baraka, la diversité des dispositifs de participation fondés sur le dialogue constitue un modèle politique plutôt basé sur le droit que sur la participation politique elle-même. Car, en utilisant pratiquement ces outils, cette ville gagnerait en interaction sociale, politique et culturelle, une « société de dialogue » devrait être plus facilement accessible par le renforcement du patriotisme républicain.

III.1.2. Participation des acteurs pertinents à la prise des décisions politiques comme piliers de construction nationale dans la ville de Baraka

Dans le deuxième chapitre de ce travail, il a été confirmé l'idée d'une gouvernance non participative qui traduit le recul de la vision multilatérale du commandement des divers acteurs sur la scène politique à Baraka. C'est déjà prendre conscience et traduire positivement dans la gouvernance politique qu'une décision n'est, en toutes hypothèses, jamais le fruit d'un individu isolé et délibérant librement, exempt de toute contrainte politique, sociale, psychologique… Cette vision excessivement linéaire de la décision est un mythe, une fiction au service du pouvoir[157].

A Baraka, la décision devrait être marquée par l'existence de plusieurs chemins pour parvenir au même but, objectif qui n'est d'ailleurs jamais à laisser au singulier tant la décision est « *un récit toujours interprétable, multi rationnel, dominé par la multi finalité, marqué par la reconnaissance de plusieurs buts possibles, simultanés, en rupture* »[158]. C'est d'abord de cela dont la participation prend acte : en reconnaissant cette multi finalité, elle tend à consacrer le rôle de ses différents auteurs. Mais qui doit décider dans la ville de Baraka ?

[156] OCDE, *Rapport annuel de 2003*, pp. 118

[157] BERTRAND (T.) et MARGUIN (M.), *La notion de participation à l'aune de la protection de l'environnement et de la procédure de débat public*, Editions Lavoisier, Revue juridique de l'environnement 2017/3 (volume 42) 2017/3 (volume 42), p. 459

[158] SFEZ, (L.), *La décision*, 4ème édition, 2004, PUF, p. 118.

Dans l'idéologie démocratique, il semblerait que ça soit le plus grand nombre, c'est-à-dire le gouvernement de l'ensemble. Nous ne pouvons pas trop nous attarder ici à définir la démocratie (si tant est que cela soit possible) mais nous en résumerons le concept en proposant qu'elle corresponde, dans son versant politique (en tant que mode de gestion de la chose publique ou « art de conduire les affaires de l'État »)[159], à la capacité d'un peuple de décider pour son avenir et par là de le dominer. Elle est procédurale en ce qu'elle implique l'inclusion du plus grand nombre au processus de décision (décision de tous) et substantielle en ce que le contenu même de la décision doit tendre vers l'intérêt général (décision pour tous)[160].

Différentes techniques permettent de se rapprocher de ces objectifs que l'on qualifiera d'idéaux. Au sein de la ville de Baraka, le croisement de ces objectifs avec le droit à la participation dans la prise des décisions politiques aboutirait au développement de l'espace public, pierre angulaire de la « construction nationale ». Cette construction dite nationale, découlant du principe général de responsabilité inhérent à la matière de démocratie, donne « *les éléments d'aide à l'exercice de la faculté de raisonner, de discerner et de choisir*. »[161].

Le discours politique s'est également saisi de la notion (avec par exemple LATOUR), qui semble adopter une vision globale de la démocratie, réfutant par-là la tendance visant à opposer la démocratie de l'espace public à la démocratie représentative[162] au sein des instances de prise des décisions politiques.

Concernant la ville de Baraka, nous observons que la démocratie de l'espace public est plutôt une correction, un complément au droit de participation des différents acteurs à la prise des décisions politiques. D'ailleurs, si l'espace public urbain est lui-même un objet propice au développement d'une version plus participative de la construction nationale, il en est en même temps un laboratoire, ce que les aspects participatifs (information, débat…) de la démocratie tendent à s'étendre à tous les champs décisionnels et politiques.

[159] BERNARD (T.), « Trésor de la langue française informatisé », dans *Revue française de la traduction*, OpenEdition Journals, 2010, p. 19

[160] ROSANVALLON (P.), « Le Peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France, Gallimard, Folio/Histoire, 2010, p. 435. Sur la distinction entre démocratie substantielle et procédurale, v. notamment M. TROPER, Contrôle de constitutionnalité et démocratie », in *À quoi servent les élections*, J. ELSTER, A. Le Pillouer (dir.), PUF, coll. La vie des idées, 2013.

[161] NAIM-GESBERT (E), *Droit général de l'environnement*, Lexisnexis, Objectif Droit Cours, 2ème édition, 2014, p. 130.

[162] Assemblée Nationale Française, *Groupe de travail sur l'avenir des institutions*, Refaire la démocratie, Rapport n° 3100, 2 octobre 2015, p. 412.

Ainsi, selon TAVOILLOT, la légitimité d'une décision tient en quatre moments : « *un temps d'élection, un temps de délibération, un temps de décision et un temps de reddition des comptes* »[163].

Dans ce cadre, au sein de l'espace public de Baraka l'idée générale étant de trouver les moyens de sortir du hiatus entre démocratie de l'espace public et démocratie participative au sein de la mairie[164], pour combler un « *déficit démocratique* », notamment au niveau des relations entre l'administration de la mairie de Baraka et ses usagers.

En somme, il s'agit de « *répondre aux aspirations de démocratie participative et [de] désarmer les méfiances de la gouvernance autoritaire*»[165] au sein de la ville de Baraka, prendre conscience ainsi de la nécessité d'une gouvernance participative. Il conviendrait donc en ce sens d'associer le plus grand nombre à la décision tout en laissant à l'autorité publique une marge de manœuvre suffisante pour décider afin que la participation ne conduise pas dans cette entité à paralyser l'action publique en général et la réalisation de tout grand projet, en particulier.

De ce qui précède, la participation de tous les acteurs pertinents à la prise des décisions politiques qui engagent l'avenir de la ville reste encore très limitée, et ne constitue guère un levier optimal de l'espace public large. Les effets de son étroitesse dans cette entité politique sont renforcés par le fait que la décision est un moment dramatique, tendu. Car, la prise des décisions politiques concentre les éléments de crise entre acteurs intervenants, ce qui ne facilite pas la construction nationale.

III.2. Analyse de la problématique de gouvernance au sein de l'espace public de la ville de Baraka

Nous avons vu au chapitre précédent que les espaces de la parole ne sont pas ouverts entre acteurs en raison des dirigeants qui ont horreur des critiques des adversaires politiques dans la ville de Baraka. L'espace public de Baraka devrait mettre en avant la nécessité d'un changement de méthode de gouvernance politique résultant d'une évolution de la démocratie depuis l'élévation de cette entité en tant que ville.

[163] TAVOILLOT (P.H), *Qui doit gouverner ? Une brève histoire de l'autorité*, 19 juillet 2023, sur http:// pagepersodephtavoillot.blogspot.fr/2023/19/qui-doit-gouverner-une-question-depassee. Html (page consultée le 19 août 2023).

[164] IDOUX (P.), « Les eaux troubles de la participation du public », dans *Environnement*, n° 7 2005, Étude 26.

[165] ZEMOR (P.), *Le débat public, indépendance surveillée ?* AJDA 2003, p. 465.

Après avoir observé la création de cette nouvelle ville, le constat fait propose un renouvellement de la vision des rapports entre acteurs publics et privés par une meilleure qualité des débats et une plus grande participation du public. En l'espèce, la consultation du public en amont des décisions dont il est question doit souscrire à un objectif de dialogue sur l'utilité publique des projets ainsi qu'à un souci d'efficacité pour la politique de développement urbain.

Concernant d'une part, les destinataires des décisions, il faut relever que la gouvernance est par excellence un sujet qui intéresse et préoccupe particulièrement les citoyens de la ville de Baraka. C'est bien l'objet même de type de « gouvernance » y exercé qui va justifier le débat. Il n'est donc pas ici exclusivement question d'une idéologie participative. C'est le type de gouvernance politique en cours qui provoque le débat et pas l'inverse. De la sorte, le versant participatif de la démocratie intéresse spécialement ce domaine. D'autre part, les auteurs des décisions souhaitent eux-mêmes ce genre des débats en amont, pour renforcer la légitimité des choix de l'État en aval. Ainsi devrait être instituée une Commission Urbaine du débat public afin de garantir l'indépendance de la participation, sa qualité et sa publicité en mairie de Baraka.

Somme toute, il s'agit de trouver un équilibre entre les acteurs politiques dirigeants, ceux de l'opposition, la recherche d'un accord le plus large possible avec les membres de la société civile et les citoyens, tout en conservant le caractère consultatif des procédures participatives afin d'éviter les blocages de l'action publique.

Ainsi, la réforme dans la ville de Baraka pourrait être motivée par un souci d'améliorer le débat et l'efficacité des procédures, sans les alourdir ou les compliquer. Tout compte fait, instaurer une « nouvelle culture du débat » au sein de son espace politique, en évitant les blocages de principe.

III.2.1. La participation, outil de démocratisation de la décision administrative au service du public à Baraka

Nous avons vu au deuxième chapitre, le non existence des espaces de la parole ouverts entre acteurs de la place et la décision politico-administrative reste au service du politique gouvernant. Alors que le développement de la participation tient à une justification idéologico-politique visant à démocratiser la prise de décision tant au niveau formel (procédural) que substantiel (contenu), les deux étant complémentaires.

S'inscrivant dans le cadre d'un régime démocratique, la participation cherche en effet son approfondissement et ce a fortiori lorsqu'il est question de la gouvernance.

Dans bien des cas, la démocratie administrative s'avère un outil inutile et un concept détourné au sein de la mairie de Baraka. Un outil inutile tout d'abord, d'un point de vue quantitatif, car la participation à Baraka demeure numériquement faible: les référendums d'initiative populaire en matière locale ne sont quasiment jamais initiés ; les débats publics n'existent pas, les consultations ouvertes et autres enquêtes publiques n'attirent pas beaucoup de monde, ce qui contraste avec l'importance des projets envisagés et l'ampleur des informations diffusées.

Il résulte en mairie de Baraka un problème de légitimité, puisque la représentativité des participants apparaît comme très discutable pour légitimer la décision publique finale. Mais, le problème n'est pas purement quantitatif.

La démocratie administrative serait également inutile car inefficace au sein de la ville de Baraka. D'une part, la technicité des sujets d'ordre politique sur lesquels on consulte des administrés, l'ampleur des informations qu'on leur délivre, l'absence des codes de communication propres à la bureaucratie font que les participants à une procédure administrative consultative n'ont pas nécessairement les codes de compréhension et d'argumentation propres à la pratique administrative. D'autre part surtout, l'efficacité de la démocratie administrative est logiquement tributaire de son impact sur la décision finale de l'Administration. Or, à l'exception peut- être du référendum local décisionnel, mais si peu utilisé à Baraka depuis 2019, la démocratie administrative n'est pas synonyme de co-décision en mairie urbaine de cette entité. In fine, c'est toujours l'administration seule qui décide.

Dès lors qu'il n'existe pas vraiment d'obligation juridique de prendre en compte les résultats d'une consultation, d'adopter la décision qui serait la synthèse des points de vue exprimés, ou ne serait-ce que de motiver pourquoi la décision finale s'écarte de la consultation, ce que la ville de Baraka n'a guère de chance de voir arriver. L'obligation de motivation ne s'imposant qu'aux décisions administratives individuelles défavorables, la démocratie administrative est destinée à rester largement inefficace et inutile, sans influencer sur le sens de la décision prise in fine par l'administration.

Ce constat conduit à considérer que la démocratie administrative n'est pas seulement un outil inutile à Baraka, c'est aussi un concept détourné. Ce détournement vient de la part de l'administration qui, sachant qu'une procédure consultative pourrait être organisée sans avoir

pour autant d'effet sur le contenu de la décision finale, en fait un outil de légitimation de ses décisions : alors même que le résultat final s'en est détaché. L'administration peut toutefois faire valoir qu'elle a sollicité l'avis des administrés eux-mêmes, et diffuser ainsi dans la société toute entière la croyance illusoire en la légitimité systématique et a priori des décisions publiques qui, si elles restent politiquement unilatérales, ne seraient jamais prises sans et contre ceux auxquels elles sont destinées.

C'est un détournement opéré donc par l'administration, mais aussi par certains groupes d'administrés. La théorie américaine de la « capture » popularisée par STIGLER, trouve ici une nouvelle illustration en matière de démocratie administrative.

En effet, la participation reste faible, parce que les consultations ouvertes sur internet ne sauraient faire oublier l'existence d'une fracture numérique qui exclut toute une partie des administrés de la démocratie administrative.

La participation à la prise des décisions publiques dans la ville de Baraka favorise « ceux qui disposent d'un savoir expert ». La présence systématique aux débats d'acteurs (associations, collectifs, etc.), ayant acquis une maîtrise des démarches consultatives par rapport aux individus profanes crée un danger d'instrumentalisation de celles-ci pour la promotion d'intérêts particuliers ou corporatistes.

III.2.2. La participation, outil d'aide à la décision administrative au service du politique

Comme on le voit ci-haut, la démocratie administrative, en matière de décision administrative n'aurait pas que des vertus en mairie de Baraka. Et, considérant que la démocratie administrative n'est ni bonne ni mauvaise en soi, car tout dépend du contexte de l'ordre politique dans lequel on souhaite l'acclimater. Soit un mode de gouvernance politique, en matière administrative, accorde depuis longtemps une large place à la collaboration de l'administration avec les administrés, auquel cas rien ne s'oppose à une promotion des modalités de la démocratie administrative. Soit un mode de gouvernance politique, comme celui de la ville de Baraka, reste attaché à l'unilatéralité de l'action administrative, auquel cas le développement de la procédure administrative non contentieuse ne peut pas devenir le seul remède.

C'est pourquoi nous trouvons dangereux la politique actuelle de la mairie de cette collectivité publique, ne fusse que par la portée des vices de procédure et de forme dans le contentieux de l'annulation des décisions de l'administration.

On ne peut vouloir en même temps prétendre favoriser la promotion de la démocratie administrative à Baraka et considérer en même temps que, au stade ultérieur du contentieux, les irrégularités formelles affectant les procédures participatives n'entachent pas d'illégalité les décisions administratives auxquelles elles ont abouti.

Dans une ville administrative comme celle de Baraka qui peut légitimement vouloir préférer la procédure administrative contentieuse à la procédure administrative non regulative, on ne peut raisonnablement restreindre la première alors que la seconde ne la remplacera jamais.

N'oublions pas qu'à Baraka, la décision administrative reste au service du politique gouvernant**,** comme l'observait déjà le grand juriste et vice-président du Conseil d'Etat ÉDOUARD LAFERRIERE que les formalités imposées à l'Administration ne l'étaient que « *dans l'intérêt de l'acte administratif lui-même, de sa correction, de sa maturité, en un mot dans un but de bonne administration où l'on voit que le concept de bonne administration n'a rien de nouveau et ne signifie pas nécessairement ce que l'on croit «* participation ».

Conclusion partielle

Nous avons présenté l'analyse de notre démarche empirique dans les trois cas (communes) étudiés. Cette présentation a fait l'objet d'une description des relations de cause à effet et d'éléments qui pourraient prédire la réalité du système de gouvernance en mairie de Baraka.

Ainsi avons-nous pu cerner que les enquêtés pensent que, le mode de gouvernance urbaine n'est pas délibérément choisi par les acteurs pertinents du milieu, mais qu'il est plutôt imposé par la mairie, en enrôlant les comités de la FEC branche de Baraka et de la société civile citoyenne par des manœuvres de corruption et de patronage récurrents et permanents.

A en croire, l'exercice du pouvoir politique dans la ville de Baraka ne coïncide pas à la vraie représentation de la coproduction entre divers acteurs urbains appelés à la gouvernance locale. Ensuite, ces pratiques néo-patrimoniales observées au sein de l'espace public de cette entité ont écarté les opposants politiques et la société civile ainsi que les citoyens du processus décisionnel et, du même coup, ont pu accorder plus de pouvoir aux élus. Cela ne fait que rendre l'espace public de cette ville un terrain propice à la mauvaise gouvernance avec des conflits sociopolitiques ou intercommunautaires qui persistent entre différentes couches des populations de cette contrée, reflétant la crise d'une nation qui se déconstruit que de se construire dans l'ancrage urbain.

Plus particulièrement, la question de la gouvernance participative a été soulevée de façon itérative dans le travail et surtout au cours de la réflexion approfondie sur la thématique de l'exercice du pouvoir politique au sein de l'espace public de la ville de Baraka. Il ressort de l'analyse de ces différents résultats, une volonté politique claire pour promouvoir la bonne gouvernance axée sur la participation de tous les acteurs selon les textes légaux régissant l'organisation et le fonctionnement des ETD, en particulier la ville de Baraka. Cependant, il ressort des différents débats menés et recherches empiriques conduits dans le cadre de cette recherche au sein de l'espace urbain de cette entité, une inadéquation entre cette volonté politique et la pratique des acteurs sur terrain. Les défis essentiels de la participation des opposants politiques, la société civile et les citoyens dans le processus de prise de décisions en mairie de Baraka restent nombreux, faisant penser à l'usurpation et la centralisation du pouvoir par le seul Maire de la ville au détriment d'autres couches d'acteurs de la place.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre travail traitant d'« ACTEURS POLITIQUES, DEVELOPPEMENT DE L'ESPACE PUBLIC ET CONSTRUCTION NATIONALE : analyse de la gouvernance participative dans la ville de BARAKA (RDC) », nous pouvons rappeler les questions, les hypothèses et apporter nos réponses finales :

- Pourquoi un espace public oppositionnel entre acteurs politiques, opérateurs privés et société civile dans la ville de Baraka ?
- Quelles sont les conséquences sociopolitiques de la crise de l'espace public de cette entité urbaine sur la construction nationale ?

Nos hypothèses étaient libellées de la manière suivante :

- Le manque de concertation, de dialogue et de négociation entre acteurs caractérise la crise de l'espace public oppositionnel entre acteurs politiques, opérateurs privés et société civile dans la ville de Baraka ;
- La faiblesse du leadership, les tensions interethniques, la corruption et le patronage continus et permanents sont les conséquences sociopolitiques engendrées par la crise de l'espace public qui aurait des implications sur la construction nationale pour cette entité.

Au terme de nos recherches théoriques et empiriques, nos remarques sont :

Globalement, cette recherche a pu contribuer au débat sur la gouvernance dans le contexte urbain congolais, en analysant les conditions nécessaires pour faire de l'espace public un levier optimal pour l'exercice inclusif du pouvoir politique dans la ville de Baraka, en province du Sud-Kivu à l'est de la RDC.

Par rapport à nos deux objectifs spécifiques dans cette recherche :

Il s'est agi de répondre aux besoins pratiques des acteurs dirigeants en charge de la gouvernance politique dans la ville de Baraka d'une part, et d'autre part, de contribuer aux connaissances théoriques déjà existantes : « *en vue d'une meilleure compréhension de l'objet étudié* ».

Disons que cette recherche a tenu compte de trois (3) méthodes pour son argumentation théorique. D'une part, « la théorie interactionniste » a permis d'appréhender les diverses représentations issues de comportement de différents acteurs (l'Etat en mairie de Baraka, la

classe politique d'opposition, la société civile et les citoyens) en interrelation au sein d'un espace public commun.

Cependant, nous avons trouvé dommage que la théorie interactionniste se limite aux logiques conflictuelles entre les acteurs, alors qu'en réalité, les problèmes peuvent être d'une autre nature. D'où, nous avons cherché à comprendre « pourquoi les différents acteurs ne réussissent pas au sein de l'espace public commun de la mairie de Baraka ». Cela nous a amené à analyser l'environnement dans lequel se trouve ces divers acteurs par le recours à «la théorie systémique ».

L'analyse systémique de la mairie de Baraka a pu démontrer l'existence des éléments qui concourent à l'instabilité de son espace public : « le détournement des biens publics, usage des manœuvres de corruption et des patronages récurrents et permanents pour se légitimer et se maintenir au poste, le clientélisme, instrumentalisation, la mauvaise gouvernance… ». L'environnement est ainsi fait et leur permet de commettre de telles pratiques néo-patrimoniales en raison du manque de la culture de sanction.

Le système étant une boite noire, nécessite un certain éclaircissement pour situer le fonctionnement de celui-ci via les acteurs au niveau des structures établies en mairie de Baraka dépendamment de leurs fonctions accomplies au sein du système, nous avons voulu répondre à notre curiosité de « l'origine de ce manque de culture de sanction » constaté au sein de l'environnement politique de la mairie de Baraka par cette question : Est-ce que les acteurs ont-ils des fonctions et des moyens pour en arriver à la culture de sanction en mairie de Baraka ?

L'exercice des fonctions publiques par des acteurs non-étatiques reste de même largement instrumentalisé par les décideurs en mairie de Baraka. Du coup, le fonctionnement des structures étatiques perd beaucoup de son intérêt politique, et n'est souvent initiée par l'État de cette entité politique que pour des décisions générales et abstraites, qui ne portent pas d'enjeux concrets évidents sur la collectivité locale.

Pour atteindre nos objectifs et ainsi traduire nos hypothèses en résultats, nous avons fait recours à la méthode qualitative, tout en se focalisant sur « l'étude de cas », et cela, nous a permis de découvrir, de comprendre et extraire (interprétativisme) les données dans les trois communes (Baraka-centre, Kalundja et Katanga) pour bâtir une réalité intersubjective (constructivisme) de la ville de Baraka au sujet de la gouvernance politique.

Grâce à la méthode qualitative basée sur l'étude de cas, ce travail retient comme résultats l'existence d' « un espace public oppositionnel entre divers acteurs au niveau local, et les contradictions entre ces derniers engendrent des conflits sociopolitiques ou intercommunautaires qui persistent entre différentes couches des populations de cette contrée, reflétant ainsi la crise de représentation et des mécanismes indispensables pour la bonne gouvernance de la co-production que la bonne gouvernance suppose en milieu urbain congolais, en particulier dans la ville de Baraka ».

Nous ne pensons pas avoir tout épuisé sur cette thématique, c'est ainsi que nous laissons la porte ouverte à d'autres chercheurs ultérieurs pour aller plus loin sur d'autres dimensions que nous n'avons pas touchées, par exemple « ESPACE PUBLIC ET MEDIATIONS CULTURELLES ».

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A. Ouvrages

1. MILES et HUEBERMAN, *Analyse des données qualitatives*, Traduction de la 2 e édition américaine par HLADY-RISPAL, MARTINE. Révision scientifique de JEAN-JACQUES BONNIOL (2e Édition), De Boeck, 2003, p. 626.
2. AUBERT (I.), « Espace public et inclusion : la conception habermassienne de la démocratie en débat » dans *cités* 2019/2 (N° 78)
3. BAECHLER (J.), CHAZEL (J.F.) et RAMINE (K.) (dir), *L'acteur et ses raisons: Mélanges en l'honneur de Raymond Boudon*, Auxerre, Editions des Sciences Humaines, 2000
4. BARRAL (B.), *Vivre avec nos conflits*, Paris, les Editions de l'Atelier/ Editions Ouvrières, 1995, p.172.
5. BASSAND (M.), et *alii* (dir), *Vivre et créer l'espace public*, Vietnam, Presses Polytechniques et universitaires Romandes (PPUR), 2001, p.223.
6. BERTRAND (M), *Petites et moyennes villes d'Afrique noire : autonomie des problématiques ? Villes en parallèle*, Paris, KARTHALA, 1995
7. BERTRAND (T.) et MARGUIN (M.), *La notion de participation à l'aune de la protection de l'environnement et de la procédure de débat public*, Editions Lavoisier, Revue juridique de l'environnement 2017/3 (volume 42) 2017/3 (volume 42), p. 459
8. BOUDON (R.), *La logique du social. Introduction à l'analyse sociologique*, Paris, Hachette, 1979
9. BOURQUE, (R.) et THUDEROZ (C.), *Sociologie de la négociation*, Paris : La Découverte, Collection Repères, 2002, p. 124.
10. COLEMAN, (J. S.) *Foundations of social theory*. Cambridge : Harvard University Press, 1990.
11. CRESWELL (J.W.), *Enquête qualitative et conception de la recherche: choisir les cinq traditions*, Thousand Oaks, Californie: Sage, 1998, p.448
12. DAHL (A.), *Who Governs? Democracy and Power in an American City*, New Haven, Yale University Press, 1961, p. 384.
13. DELAS (J.P.) et MILLY (B.), *Chapitre 8- Les individualismes méthodologiques : histoire des pensées sociologiques*, Paris, Armand colin, 2015, p. 371.

14. DIETZ (T.) et STERN (P.C), *Panel sur Participation du public à l'évaluation environnementale et Prise de décision*, Conseil national de recherches, 2008, pp.322.
15. EISENHARDT (K.M), *Construire des théories à partir de cas de recherche*, Académie de revue de direction, 1989, p. 532.
16. EVANS (P.), RUESCHEMEYER (D.) et SKOCPOL (T.), *Ramener l'Etat*, Presse universitaire de Cambridge, 1980
17. FREEMAN (R.E), *Strategic Management: Framework and philosophy Strategic: a stakeholder approach*, Pitman: Boston, 1984, p33.
18. GAGIANO (J.), « La recherche insaisissable de la paix: l'Afrique du Sud, Israël et le Nord, » dans *Association IDASA*, Presse universitaire d'Oxford, 1990
19. GAUDIN (JP.), *Critique de la gouvernance : une nouvelle morale politique ?* Paris, L'Aube, 2014, p. 192
20. GAUTHIER et Al., *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, Sainte-Foy : Presses de l'université Laval, 1998, pp. 262-285.
21. GLASSER et STRAUSS, *La découverte de la théorie ancrée: stratégique pour la recherche qualitative,* Chicago: Aldine, 1967, p. 37.
22. GROSSMAN (E.), « Acteur », dans *Dictionnaire des politiques publiques,* 3e édition actualisée et augmentée, Paris, Presses de Sciences Po, 2014
23. HABERMAS (J.), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1988
24. HABERMAS, (J.), *Droit et violence : un traumatisme allemand*, Critique culturelle, 1, 1985, p. 125
25. HAMEL, *Étude de cas et sciences sociales. Collection Outils de recherche*, Paris, Montréal : L'Harmattan, 1997, p. 122.
26. KOOIMAN (J.) (ed.), *Gouvernance moderne: nouveau gouvernement-société*, Interactions, Londres, Sage, 1993.
27. LAMBONY (P.), *La citadinité, un arbre dans la forêt ou comment un mot peut en cacher d'autres.... Vocabulaire de la ville*, Paris, Editions du temps, Université Paris Nanterre, 2001, p. 4.
28. LASCOUMES, (P.) et Le GALES, (P.), (dir.), *Gouverner par les instruments*, Sciences Po, Les Presses, Paris, 2004, p. 370.

29. LECA (J.) et PAPINI, (R.), *Les Démocraties sont-elles gouvernables ?* Paris, Politique comparée, Economica, 1985, p.202.
30. LEFEBVRE (H.), *Espace politique : le droit à la ville*, Paris, Éditions Anthropos, 1968, p. 174.
31. MACHIAVEL, (N.), *Discours sur la première décade de Tite-Live », In Ch. IV, Livre 1er: Que les différends entre le Sénat et le peuple ont rendu la République romaine puissante et libre*, Paris, Gallimard, 1950, p. 390-391
32. MAXWELL, *La logique de la recherche qualitative*, Cambridge, MA: Harvard University, Graduate School of Education, 1992, p. 300.
33. MCPHERSON, (C. B.), *La Théorie politique de l'individualisme possessif : De HOBBES à LOCKE*, Folio, 2004.
34. MISCHLER (E.G.), *Entretiens de recherche: contexte et récit*, Cambridge, MA: Harvard University Press, 1986.
35. MUCCHIELLI (A.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin, 1996, p. 102.
36. NAIM-GESBERT (E), *Droit général de l'environnement*, Lexisnexis, Objectif Droit Cours, 2ème édition, 2014, p. 130.
37. PASQUIER (R.), SIMOULIN (V.) et WEISBEIN (J.) (dir.), *Gouvernance territoriale : pratiques, discours et théories,* Paris, L.G.D.J., 2007
38. PUTNAM, (R.) (1993), *Making Democracy Work : Civic Traditions in Modern Italy*, UK, US, Princeton University Press 1993, p. 247.
39. RISPAL, (H.), *Une stratégie de recherche en gestion : l'étude de cas*, Revue Française de gestion, 2000, p. 61.
40. ROBSON (C.*), Recherche dans le monde réel: une ressource pour les spécialistes des sciences sociales et les chercheurs praticiens.* (ième édition) Oxford, UK, Madden, Oxford, Mass: Blackwell Publishers, 2002, p. 599
41. RONGERE, (P.), *Méthodes des sciences sociales*, Paris ; Dalloz, 1971
42. SFEZ, (L.), *La décision*, 4ème édition, 2004, PUF, p. 118.
43. STAKE et ROBERT (E.), *Étude de cas, Manuel de recherche qualitative*, Rédacteurs DENZIN NORMAN K. et LINCOLN YVONNA S., Londres: Sage Publications, 1994, p.643.

44. STAKE, *L'art de la recherche par études de cas*, Thousand Oales: Sage Publications, 1995, p. 65.
45. TESH (R.), *Recherche qualitative: types d'analyses et outils logiciels*, New York: Falm, 1990, p 329.
46. THUOT (J.F.), *La fin de la représentation et les formes contemporaines de la démocratie*, Montréal, Éditions Nota Bene, Fonds (sciences humaines), 1998, p.211.
47. YIN (R.K), *recherche d'études de cas, conception et méthodes*. (2e éd.), Sage Publication, 1994, p. 282.

B. Articles de revue

1. WEILER (Q.), «L'Union européenne et la réforme du secteur de la sécurité en Afrique: un leader en théorie, un retardataire en réalité? » dans *Documents de Bruges sur l'intégration régionale et la gouvernance mondiale*, 1 / 2009
2. ANDREW, (C.). « La gouvernance locale », dans *Relations*, no 659, avril, 2000, pp. 75-77.
3. AUBERT (I.), « Espace public et inclusion : la conception habermassienne de la démocratie en débat », dans *cités* 2019/2 (N° 78), pp. 57-74.
4. BADIE, (B.), 1994, « III. La théorie fonctionnaliste du développement » dans *le développement politique*, 1994, p 43 à 56.
5. BAYART (JF.), « Administration de la société et formation de l'État national », dans *De la légitimité d'origine à la légitimité d'exercice : la victoire des réformateurs (1912-1940)*, Didotou à Athènes, Ecole Française d'Athènes, 1996, p. 19.
6. BERNARD (T.), « Trésor de la langue française informatisé », dans *Revue française de la traduction*, OpenEdition Journals, 2010, p. 19
7. BERTRAND (L.) et MARTEL (J.M), « Mise en œuvre d'une démarche participative multicritère pour la gestion intégrée des forêts publiques », dans OBERTI (P) et FAUCHEUX (S) (Eds), *Développement durable : participation-concertation*, évaluation et illustration, Actes des II ième journées internationales, Université de Corse, 2001, pp. 35.
8. BLONDIN (C.), « L'espace public politique ou le lieu de la construction déconstructive », dans *Cahiers Sens public* 2013/1(n°15-16), Editions Association, 2013, p. 69-83

9. BOBBIO, (N.), « Pourquoi la démocratie ? Paris, Éditions Michel Houdiard, 2008, p. 16 », In BOUCOBZA, I., *La liberté de manifestation en Italie, perspective historique*, Jus Politicum, 17, 2017-1,
10. CLARKSON, (M.B.E.), « Un cadre de parties prenantes pour analyser et évaluer la performance sociale des entreprises » dans *Revue Académie de gestion*, 1995, p. 106.
11. DIAW (A.), « Nouveaux contours de l'espace public en Afrique », dans *Diogène* 2004/2 (n° 206), pp. 37 à 46.
12. DONALDSON (T) et PRESTON (L.), « La théorie des parties prenantes de l'entreprise moderne: concepts, preuves et implications », dans *Revue Académie de gestion 20,* 1995, pp. 65.
13. DOYLE (P.), « Quelles sont les excellentes entreprises? », In POLONSKI (J.M.), *Une approche théorique des parties prenantes pour concevoir une stratégie de marketing environnemental*, Revue de marketing commercial et industriel, J 0(3), 1995, pp. 29.
14. FUNG (A.), « Remettre le public dans la gouvernance : les enjeux de la participation citoyenne et son avenir », dans *Revue de l'administration publique* 75(4), 2015, p. 2.
15. GILLES (P.), « Gouvernance et sociologie de l'action organisée : Action publique, coordination et théorie de l'État » dans *L'Année sociologique* 2015/2 (Vol. 65), pp. 483 à 516.
16. GOXE (LA.), « Gouvernance territoriale et développement durable : implications théoriques et usages rhétoriques », dans PASQUIER (R.), SIMOULIN (V.) et WEISBEIN (J.) (dir.), *Gouvernance territoriale : pratiques, discours et théories*, Paris, L.G.D.J., 2007, pp. 235
17. GREENWOOD (M.), «Stakeholder Engagement: Beyond the Myth of Corporate Responsibility», In *Journal of Business Ethics*, 1997, p. 315.
18. HEBERMAN et MILES, « Méthodes de gestion et d'analyse des données », N. K. DENZIN, Y. S. LINCOLN (éd.), *Manuel de recherche qualitative*, Thousand Oaks, CA: publication Sage, 1994, p. II.
19. HOOD (C.), *The Tools of Government*, chatham, chatham house, 1986, p 178.
20. IDOUX (P.), « Les eaux troubles de la participation du public », dans *Environnement*, n° 7 2005, Étude 26.

21. INGOLD (A.), « Savoirs urbains et construction nationale. La ville, au-delà de l'État-nation ? » dans *Revue d'Histoire des Sciences Humaines* 2005/1 (n° 12), pp. 55 à 77.

22. JACQUES DE MAILLARD et KÜBLER (D), « Chapitre 2. La prise de décision : logiques et acteurs », dans *Analyser les politiques publiques* 2016, pages 49 à 77.

23. JOBERT (B.) et LECA (J.), « *le dépérissement de l'Etat. À propos de L'Acteur et le système de MICHEL CROZIER et EHRARD FRIEDBERG* », dans *Revue française de science politique*, 30, 6, 1980, pp. 1126.

24. JONES, (T.M.*),* « Théorie des parties prenantes instrumentales: une synthèse de l'éthique et de l'économie », dans *Revue Académie de gestion*, 20, 1995, p. 404.

25. JONES, (T.M.*),* « Théorie des parties prenantes instrumentales: une synthèse de l'éthique et de l'économie », dans *Revue Académie de gestion*, 20, 1995, p. 404.

26. KOENING (G.), « XXXIII. Karl E. Weick – Une entreprise de subversion, évolutionnaire et interactionniste » dans *Les Grands Auteurs en Management*, 2017, p. 531 à 548.

27. LACROIX (I.) et ARNAUD (PO.), « La gouvernance : tenter une définition » dans *Cahiers de recherche en politique appliquée*, Université de Sherbrooke, Vol. IV, Numéro 3, Automne 2012, pp. 19.

28. LE GALES (P.) « Gouvernance », in BOUSSAGUET (L.), JACQUOT (S.) et RAVINET (P.) (eds), *Dictionnaire des politiques publiques*, paris, presses de sciences po, 2004, pp. 250.

29. LUGAN (J.C), « Chapitre IV. Les sociologies systémiques après T. Parsons » dans *La systémique sociale* (2009), p. 68 à 90

30. MAXWELL (J.), « Designing a qualitative study », In *Handbook of applied social research methods*, London, Thousand Oaks, New Delhi: Sage publication, 1997, pp. 69.

31. MAYNTZ (R.), « La théorie de la gouvernance: défis et perspectives », dans *Revue Italienne de Science Politique*, 29, 1,1999, pp.3.

32. MERMET (L.), DUBIEN (I.), EMERITA (A.) et LAURANS (Y.), « Les porteurs de projets face à leurs opposants : six critères pour évaluer la concertation en aménagement », dans *Politiques et Management Public*, 2004, pp. 1-2.

33. OYONO (D.) « Du parti unique au multipartisme environnemental international et processus de démocratisation en Afrique » dans *Revue trimestrielle*, 2000, pp. 45-53.

34. PAILLE, (A.) et MUCCHIELLI, (A.), « L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales », Paris : Armand Col, 2003 », In PAQUET (D.), dans *Rôle du cadre théorique dans une recherche monographique constructiviste* sur http://www.recherche-qualitative.qc.calRevue.htm, 2007, p.5.
35. POLONSKI, (J.M.), « Une approche théorique des parties prenantes pour concevoir une stratégie de marketing environnemental », dans *Revue de marketing commercial et industriel*, J 0(3), 1995, p. 29.
36. POURTIER (R.), « Reconstruire le territoire pour reconstruire l'État : la RDC à la croisée des chemins » dans *Afrique contemporaine* 2008/3 (n° 227), pp. 23 à 52.
37. QUIVY et CAMPENHOUDT « L'étude de cas, 1995 », In *GIORDANO dans conduire un projet de recherche: une perspective qualitative*, Normandie : Caen, Éditions EMS Management et Société, 2003, p.28.
38. RHODES (R.), « Foreword », *in STOKER G. (ed.), The New Management of British Local Government*, London, macmillan, 1999, p.XVII.
39. RHODES (R.), « Governance and public administration », in PIERRE (J.) (ed.), *Debating Governance: Authority, Steering and Democracy*, oxford, oxford university press, p. 61.
40. ROSANVALLON (P.), « Légitimité démocratique et gouvernance, Chroniques de la gouvernance, 2009-2010 », dans *Charles Léopold Mayer éd*., Paris, 2009, p. 13.
41. ROSANVALLON (P.), « Le Peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France, Gallimard, Folio/Histoire, 2010, p. 435. Sur la distinction entre démocratie substantielle et procédurale, v. notamment M. TROPER, Contrôle de constitutionnalité et démocratie », in *À quoi servent les élections*, J. ELSTER, A. Le Pillouer (dir.), PUF, coll. La vie des idées, 2013.
42. TESSIER (P.G.), *La négociation interpersonnelle dans la dimension humaine des organisations*, notes de cours du programme d'initiation à la didactique du management public, Presses de l'université du QUÉBEC, ENA, 1997.
43. TETU (JF.), « L'espace public local et ses médiations » dans *Hermès*, La Revue 1995/3-4 (n° 17-18), p 287 à 298.
44. TOUZARD (H.), « Consultation, concertation, négociation. Une courte note théorique », dans *Négociations* 2006/1 (n° 5), p. 67 à 74

45. VLASSENROOT (K.) et DELALEEUWE (N.), « Négocier et contester l'ordre public dans l'Est de la République démocratique du Congo », dans *Politique africaine* 2008/3 (N° 111), p 44 à 68.
46. VLASSENROOT (K.) et DELALEEUWE (N.), « Négocier et contester l'ordre public dans l'Est de la République démocratique du Congo », dans *Politique africaine* 2008/3 (N° 111), p 44 à 68
47. WOLTON (D.), « Les contradictions de l'espace public médiatisé », dans n° 10 de la revue *Hermès,* FERRY (JM.) *Espaces publics, traditions et communautés*, Paris, C.N.R.S. Editions, 1992, pp.13-22.

C. Notes de cours

1. BASIMINE (J.), *Approches systémiques*, Guide de cours de Licence en Développement Rural, Département de Planification Régionale, Institut Supérieur de Développement Rural de BUKAVU (ISDR BUKAVU), 2018-2019, inédit.
2. FONTAN (J.M.) et LACHAPELLE (R.), *Concertation/Partenariat*, notes de cours de formation à l'institut de développement communautaire de l'université Concordia et en Sociologie de l'université du Québec à Montréal, 2000, p.23.
3. FREYSS (J.), *Gouvernance*, Guide de cours, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Institut d'Etude du Développement Economique et Social, 2002-2004.
4. KAIBA, *Cours des théories sociologiques*, G2 Sociologie, UNILU 2014-2015, inédit.
5. MUEPU (K.), *Méthodologie et épistémologie de la Science politique*, IUC/Lubumbashi, 2013, p. 15.
6. NIMUBONA (J.), *Théories et Pratiques de la Gouvernance*, Guide de cours de Master en Sociétés, Pouvoirs, Territoires et Développement Durable, Département d'Histoire et Science Politique, Université du Burundi, 2018-2019, inédit.
7. SEBASTIEN, *Humains et non-humains en pourparlers : l'Acteur en 4 Dimensions*, Saint-Etienne : Thèse de doctorat, École Nationale Supérieure des Mines de St Etienne et Université Jean Monnet de St Etienne, 2006, p. 43

D. Articles et thèses

1. BILODEAU (M.), *Développement de l'espace public et construction nationale: l'AKP en Turquie*, mémoire électronique de Mastère en Science Politique de l'université de Montréal, Montréal, 2019, pp. 126.
2. ILUNGA (S), *Décentralisation et démembrement territorial en RDC : Enjeux et perspectives*, Memoire Online, Droit et Sciences Politiques, Sciences Politiques, Université de Lubumbashi, 2013.

E. Autres documents

1. A l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, au premier amendement de la Déclaration des Droits des États-Unis, à l'article 5(1) de la Loi Fondamentale Allemande.
2. AFP, « *En RDC : le président TSHISEKEDI nomme un gouvernement à sa main* », 2022
3. Assemblée Nationale Française, *Groupe de travail sur l'avenir des institutions*, Refaire la démocratie, Rapport n° 3100, 2 octobre 2015, p. 412.
4. DIETZ (T.) et STERN (P.C), *Panel sur Participation du public à l'évaluation environnementale et Prise de décision*, Conseil national de recherches, 2008, pp.322.
5. FAMURE (F.), *Baraka élevé au statut de ville*, Fizi Media, Baraka, 2019.
6. INSEE, *La politique de la ville*, Paris, Edition de l'Insee, 2019
7. KASONGA (B) et MUKENDI (G), *Kabila, le retour du Congo*, Ottignies, Quroum, 1997, p.38
8. MORSE, *Concevoir une recherche qualitative financée, Manuel de recherche qualitative*, éditeurs Norman K. DENZIN et YVONNA S., Lincoln: SAGE publications, 1994, p.643.
9. NANZ (P.) et FRITSCHE, (M.) *Manuel de Participation Citoyenne : Procédures et Acteurs, Opportunités et Limites*, Agence fédérale pour l'éducation civique, 2012, pp.144.
10. OCDE, *Rapport annuel de 2003*, pp. 118
11. ONU HABITAT, *Annuaire démographique*, Publications des Nations Unies ISBN 92-1-051091-7, 2000, p.23
12. Selon la reformulation par BAYART *La formation de l'Etat : Comment l'Etat s'est-il formé et développé ?* chap. 2 et 6 de BERMAN, LONSDALE 1992, pp. 13-43 et 179-201.

13. TAVOILLOT (P.H), *Qui doit gouverner ? Une brève histoire de l'autorité*, 19 juillet 2023, sur http:// pagepersodephtavoillot.blogspot.fr/2013/05/qui-doit-gouverner-une-question-depassee. html (page consultée le 19 août 2023).

14. TEHA (Z.), *La construction nationale syrienne face aux dynamiques identitaires et communautaires. Vers un nouveau Moyen-Orient ?* HAL archives-ouvertes, 2019, p. 19.

15. ZEMOR (P.), *Le débat public, indépendance surveillée ?* AJDA 2003, p. 465.

F. Personnes ressources

1. ETUNDA, (S.) (2023**:** 42 ans, Juin). Propos recueillis sur la gouvernance de l'espace public dans la ville de Baraka, en commune Baraka centre, à 10 heures.
2. JAY. F. (2023 : 35 ans, Juillet). Propos recueillis sur exercice du pouvoir politique dans la ville de Baraka, en commune Katanga, à 15 heures.
3. KALENGA (U) (2023 : 42ans, Juillet). Propos recueillis sur la gouvernance de l'espace public dans la ville de Baraka, en commune Kalundja, à 12 heures.
4. KILOZO, (C.) (2023 : 29 ans, mai). Propos recueillis sur les conséquences sociopolitiques de la gouvernance au sein de l'espace public de Baraka, en commune Kalundja, à 14 heures.
5. KITOKA, (G.), (2023 : 43 ans, Juillet). Propos recueillis sur les conséquences sociopolitiques de la gouvernance au sein de l'espace public de Baraka, en commune Katanga, à 15 heures.
6. RAMAZANI, (N.), (2023 : 33 ans, mai). Propos recueillis sur les conséquences sociopolitiques de la gouvernance au sein de l'espace public de Baraka, en commune Baraka centre, à 09 heures.
7. TABISHA, (E.) (2023 : 60 ans, Juin). Propos recueillis sur exercice du pouvoir politique dans l'espace public de la ville de Baraka, en commune Baraka centre, à 16 heures
8. ZAINA, (K.) (2023 : 45 ans, Juillet). Propos recueillis sur la gouvernance de l'espace public dans la ville de Baraka, en commune Baraka centre, à 8 heures.

G. Sites internet

1. http://juspoliticum.com/article/La-liberte-de-manifester-en-Italie-perspective-historique-1127.html 30/09/2023 .
2. http://www.recherche-qualitative.qc.calRevue.htm 15 /08 /2023
3. https://dictionnaire.lerobert.com/definition/concerter consulté le 25/10/2023
4. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/23752 01/11/20123
5. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/23752/Bilodeau_Melissa_2019_memoire.pdf?sequence=2&isAllowed=y15/11/2023
6. www.toupictionnaire.com01/11/2023
7. http://juspoliticum.com/article/La-liberte-de-manifester-en-Italie- perspective-historique-1127.html.08/07/2023
8. http:// pagepersodephtavoillot.blogspot.fr/2023/19/qui-doit-gouverner-une-question-depassee. Html (page consultée le 19 août 2023

ANNEXES

Annexe 1 : Guide d'entretien

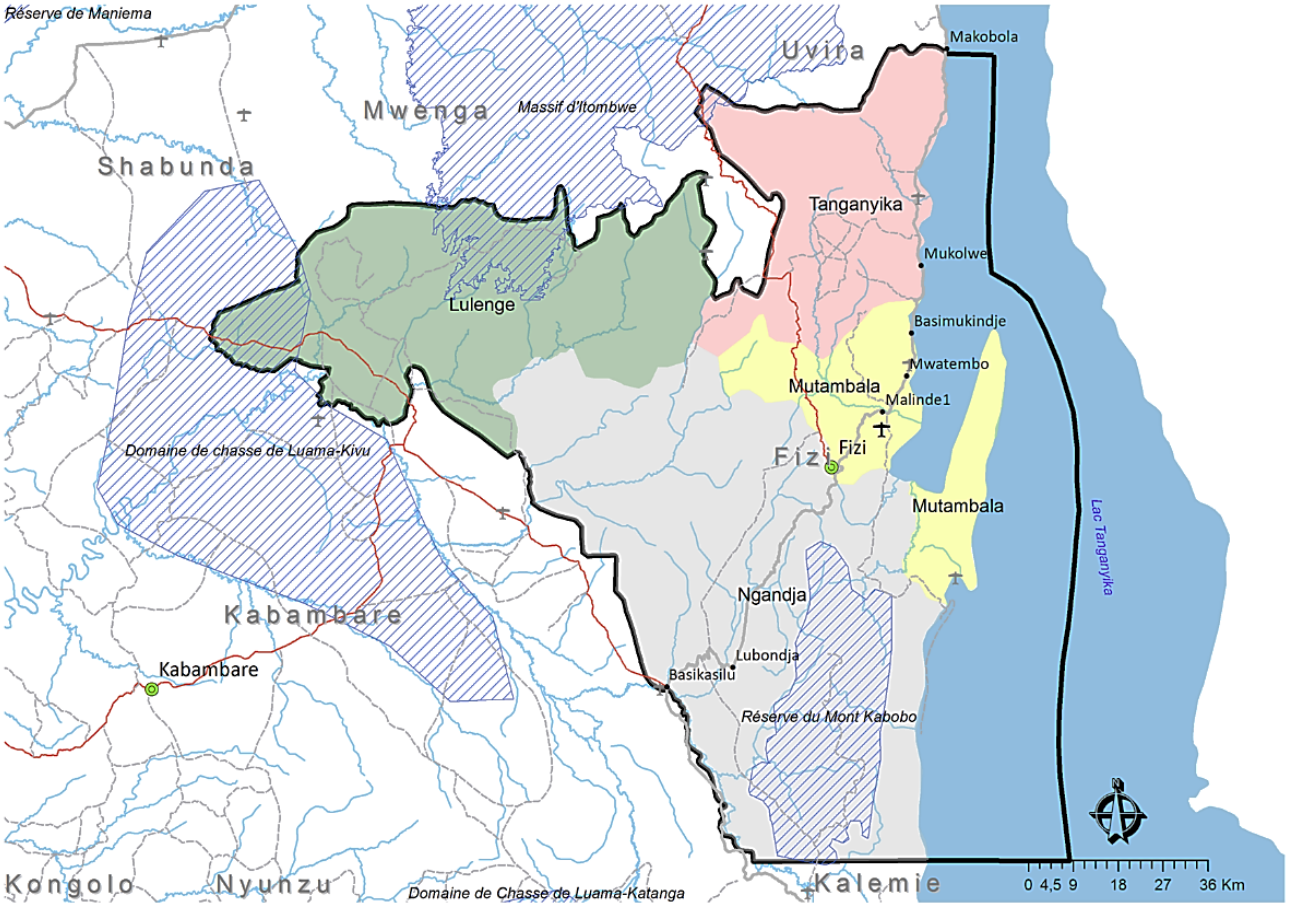
ACTEURS POLITIQUES, DEVELOPPEMENT DE L'ESPACE PUBLIC ET CONSTRUCTION NATIONALE : cas de la ville de Baraka (RDC).	
Thèmes	**Questions**
I. Interview en rapport avec l'identification de l'enquêté (e)	
Identification de l'enquêté	-sexe, -âge, -état matrimonial -Profession -commune de résidence actuelle -Quels sont les grands acteurs de terrain ici chez vous ? - Quels sont les types de légitimité & mode de désignation des acteurs politiques dirigeants dans votre ville ? - Quels sont les grands acteurs qui influencent les grandes décisions prises en mairie de Baraka ?
1. Interview en rapport avec la gouvernance de l'espace public dans la ville de Baraka	
A. Questions adressées aux membres de la société civile	
Thème 1 : Gouvernance de l'espace public entre acteurs politiques, membres de la société civile et les citoyens	Y-a-t-il OUI/NON intérêt de porter la réalisation pratique du principe d'inclusion de toutes catégories d'acteurs qu'elle suppose dans votre ville ?
	-Tous les acteurs participent-ils OUI/NON dans l'espace public de Baraka comme milieu et moyen d'exercice de la citoyenneté et d'intervention dans la gestion des affaires publiques urbaines ?
	- Pensez-vous OUI/NON qu'à Baraka y-a-t-il l'émergence de ces « espaces de la parole » entre les acteurs politiques gouvernants qui sont censés les animer, les membres de la société civile et les citoyens ainsi que les enjeux qui les structurent ?
	-L'espace public dans votre ville est-il OUI/NON oppositionnel entre ces acteurs précités ?
2. Interview en rapport avec l'exercice du pouvoir politique dans l'espace public de Baraka	
B. Questions adressées aux acteurs politiques dans la ville de Baraka	
Thème 2 : Exercice du pouvoir politique dans	Quel type de gouvernance exercez-vous au sein de l'espace public de votre ville ?

l'espace public de Baraka	Impliquez-vous OUI/NON tous les acteurs de la ville à la gestion des affaires politiques urbaines de votre entité ?
	A combien pourraient-ils être estimés précisément ces catégories d'acteurs impliqués ? citez-les
	Comment les impliquez-vous à la gouvernance quotidienne dans votre ville de Baraka ?
	A quel niveau estimez-vous le degré de leur implication dans la gestion politique quotidienne au sein de la ville ?
3. Interview en rapport avec les conséquences sociopolitiques de la gouvernance de l'espace public à Baraka	
C. Questions adressées aux citoyens de la ville de Baraka	
Thème 3 : les conséquences sociopolitiques de la gestion de l'espace public sur la construction nationale en milieu urbain à Baraka	Comment interagissent les différents acteurs (Acteurs politiques, Membres de la société civile et les Citoyens) au tour de la gouvernance politique dans la ville de Baraka ?
	Travaillent-ils en commun accord au sein de l'espace public de cette ville ?
	Comment trouvez-vous l'état de l'espace public politique qui ressort de leur interaction au sein de votre entité ?
	Cet espace réel façonne-t-il la ville comme le lieu de sociabilité, de discussion et de diffusion de valeurs structurant les rapports Acteurs politiques, Membres de la société civile et les Citoyens ?
	Quelles sont les conséquences sociopolitiques de l'état de cet espace public de la ville de Baraka sur la construction nationale dans ce milieu ?

.**Annexe 2 : Carte de la RDC**



Annexe 3 : Carte géographique du Territoire de Fizi



Source : https://fizi-itombwe.org